Le tirage des deux éditions du samedi, certifié par l'A. B. C., fait de " L'Action Catholique " un des meilleurs médiums français d'annonces du pays.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE — *"Instaurare omnia in Christo"* — Directeur : Jules DORION

Vingt-deuxième année No 7025 — *QUEBEC — Canada* — Mercredi, 4 Décembre 1929 — Edition Quotidienne : 2 sous le numéro

CALENDRIER

Soleil, lever 7.22 — coucher, 4.17
Lune, lever 10.38 a.m.

Quarante-Heures : Villeroy

FETE DU JOUR

S. Pierre Chrysologue, évêque et docteur.

Max. 24 — Min. 20

Nuageux et froid, neige locale.

UNE SOLUTION RAPIDE DU PROBLEME TARIFAIRE

Le président Hoover la demande dans le message qu'il a adressé hier au Sénat américain. —Une révision limitée avec clause facultative.

LA REDUCTION DES TAXES

Mise en vigueur plus énergique de la prohibition.— La politique navale. — Un programme de développement économique. — La bourse.

Washington, 4.— Le président Hoover, dans un message au Sénat américains, hier a prié ce dernier de s'appliquer a résoudre le plus vite possible le problème de la question du tarif dans le sens quil a déjà précisé, c'est-à-dire une revision limitée, et en conservant la clause facultative par laquelle le Président des Etats-Unis peut abaisser ou hausser dans certaines limites les dispositions tarifaires.

Dans ce message le Président déclare: "Il est essentiel que l'on trouve une solution immédiatement, alors que le commerce et l'agriculture s'unissent pour diminuer les incertitudes de l'avenir. Rien n'est intervenu, dans mon opinion, pour modifier les principes établis à l'ouverture de la session spéciale du sénat. Je crois fermement que leur application dans la revision en cours, donnera au pays la loi de tarif qu'il lui faut et qu'il désire".

"Quelque parfaite que puisse être la loi préparée par le Congrès, fait remarquer M. Hoover, le jeu inévitable des forces économiques fera désirer à certains intervalles quelques changements, avant que la revision soit entre-

(Suite à la page six)

COMMENT LA NOTE A ETE INTERPRETEE

Le gouvernement soviétique est mécontent de l'appel des Etats-Unis aux signataires du pacte Kellogg-Briand. — Négociations en cours.

UN MEMOIRE

Washington, 4 — La note des Etats-Unis à la Chine et à la Russie pour leur rappeler leurs obligations en vertu du pacte Kellogg-Briand, ne peut être considérée par le gouvernement soviétique comme un acte amical, suivant un mémoire remis hier soir à M. Maurice Herbette, ambassadeur français, par Maxim Litvinoff, commissaire intérimaire des Affaires Etrangères.

Ce mémoire, qui est une réponse aux notes récemment tranamises à Moscou par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, dit que le gouvernement américain a fait appel à celui des Soviets à un moment où les négociations entre les autorités de Moscou et de Moukden sont en cours. Par la force des circonstances, la note américaine à la Russie est par conséquent qualifiée de tentative injustifiable pour influencer les négociations sino-russes, et pour cette raison elle ne peut être regardée comme une acte amical de la part des Etats-Unis.

LA POLITIQUE DE LA FRANCE AU SUJET DU DESARMEMENT NAVAL

Paris, 14. — (U. P.) — Dans une conversation avec le comte Manzoni, ambassadeur d'Italie à Paris, M. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères de France, a indiqué l'opposition de la France à la limitation des armements navals selon le système de parité. M. Briand dit a l'ambassadeur italien que les besoins navals de chaque nation devraient être considérés, à la conférence de Londres, en relation de leurs besoins particuliers de défense. L'Italie voudrait être placée sur le même pied que la France.

M. Briand dit que la France favorisera une limitation du tonnage de chaque nation à condition que les nations aient la liberté de répartir ce tonnage, parmi les diverses catégories de navires, selon leurs besoins particuliers. La France est opposée à toute limitation de classe de navires.

LA FRANCE AU CANADA

Une conférence de M. le chanoine Thellier de Poncheville, sur le Canada. — A Clermont-Ferrand.

Clermont-Ferrand.—(C. Sp.)— Les conférences hebdomadaires qui, chaque hiver, permettent à un auditoire d'élite de s'initier aux aspects essentiels de la pensée catholique dans les domaines social, littéraire et artistique, viennent de s'ouvrir (20 novembre), salle du Bon Pasteur (à Clermont-Ferrand), avec une causerie de M. le chanoine Thellier de Poncheville sur le Canada.

S. G. Mgr Marnas, évêque de Clermont-Ferrand, présidait cette réunion, M. le chanoine Coiffier qui assuma avec un zèle heureux l'organisation des conférences, présenta le conférencier en quelques paroles délicatement cordiales.

Voici bien longtemps que les habitués des congrès ou des grandes manifestations spirituelles sont familiarisés avec cette éloquence directe et chaude qui vêt d'une littérature toujours élégante et pittoresque, les plus hautes leçons de dogme et de la morale. A-

(Suite à la sixième page)

UNE ACQUISITION POUR ROBERVAL

Photographie du nouvel Hôtel-de-Ville de Roberval, au Lac St-Jean. Ce nouvel édifice est complètement à l'épreuve du feu. En arrière, le poste des pompiers. (Poho CHABOT, Roberval).

LE PREMIER GROUPE DE L'EXPEDITION

Quelques compagnons de Mac-Alpine sont arrivés hier, à Le Pas.— En avion.— De retour des régions glacées.

DECLARATIONS

Le Pas, 4 — Un gros avion Fokker est arrivé ici, hier, avec un premier groupe de l'expédition MacAlpine qui demeura hors de toute civilisation pendant plus de deux mois. L'avion descendit sur la glace du lac Halcrow ici, et immédiatement de nombreux taxis transportèrent vers le lieu de l'atterrissage une foule de citoyens et d'amis anxieux de saluer le retour des prospecteurs retrouvés dernièrement dans les solitudes du nord.

Le groupe était formé de Andy Cruikshanks, Roy Brown, R.-D.-L. Bruce, A. Walker et Richard Pearce, ainsi que de Donald Goodwin, mécanicien de l'expédition MacAlpine. Les premiers descendirent immédiatement de la machine, tandis que Goodwin, qui a les pieds gelés, fut conduit vers un taxi mais l'orsqu'on lui demanda s'il voulait être conduit à l'hôpital, il déclara:

"Je veux m'amuser un peu avant de me faire opérer".

Roy Brown, aviateur commercial populaire de la Western Canada Airways prié par des amis de raconter les détails de ses recherches dans le nord, déclara: "Tout est fini et je ne demande qu'à oublier cela le plus possible".

Parlant de sa dure expérience, Andy Cruikshanks, qui faisait partie de l'expédition MacAlpine, déclara: "Nous n'avons jamais souffert réellement de la faim, mais néanmoins, à un certain moment ,douze mauvais harengs constituèrent toutes nos provisions de bouche".

ON A PUBLIE DES DOCUMENTS DIPLOMATIQUES

Ils ont trait à la politique d'avant la guerre.— On les a pris dans les archives autrichiennes.— L'Angleterre et l'Autriche.

FRANCOIS-FERDINAND

Vienne, 4 — De nouveaux extraits de documents diplomatiques se rapportant à la politique d'avant la guerre, qui se trouvent dans les archives autrichiennes, viennent d'être publiés par les autorités.

Les communications échangées entre les chancelleries et les ambassades en Europe attestent que durant les années qui précédèrent immédiatement la guerre, l'anxiété ne cessa de croitre dans Vienne. On pensait alors que la guerre était inévitable, à cause de la formation de la Ligue des Balkans, du conflit entre la Russie et l'Autriche pour le contrôle dans les Balkans et des divergences entre l'Allemagne et l'Angleterre.

Les documents réfèrent fréquemment à la formation d'alliances européennes opposées, et contiennent des suppositions sur l'attitude britannique à l'égard d'une guerre européenne possible. Dans ces papiers, le Roi Edouard est accusé à plusieurs reprises d'hostilité envers l'Autriche, et Lord Grey, alors secrétaire du Foreign Office, de tout juger au point de vue français. Néanmoins, le service diplomatique crut fermement, jusqu'au mois d'août 1914, alors que la guerre fut déclarée, que la Grande-Bretagne n'y participerait pas.

Un des documents insiste sur l'opposition à la guerre dont fit preuve l'archiduc François-Ferdinand en Autriche.

"VOUS ETES MESQUINS LORSQU'IL S'AGIT DE COMBATTRE LA PAUVRETE"

Mais vous dépensez des millions et des millions, en temps de guerre, pour convertir les pays étrangers en vastes cimetières.— Déclaration de M. Hancock, aux Communes. — L'assurance contre le chômage.

Londres, 4.— L'aile gauche travailliste a de nouveau attaqué le bill d'assurance contre le chômage, introduit aux Communes par le gouvernement MacDonald. Elle a soulevé un amendement qui aurait porté l'octroi hebdomadaire du chômage de $2.25 à $2.50 par semaine dar le cas de la femme dépendant d'un mari sans emploi, mais cet amendement fut finalement rejeté. Le mouvement de révolte se propagea cependant à d'autres banquettes travaillistes.

Mlle Helen Wilkinson, travailliste, implora la très honorable Margaret Bonfield, ministre du Travail, au nom "de ces femmes qui se sont sacrifiées et ont enduré les privations". Mais de même qu'elle l'avait fait la veille, Miss Bonfield dut repousser l'amendement. Elle admit que ce plaidoyer de Mlle Wilkinson avait sa raison d'être, mais que son adoption comporterait une dépense additionnelle de $4,215,000, alors qu'un montant déterminé d'avance était affecté au dit bill.

"C'est étonnant", lança alors M. A.-W. Haucock, travailliste, natif de l'est de l'Ontario, "de voir combien vous êtes mesquins lorsqu'il s'agit de combattre la pauvreté, mais combien vous êtes généreux quand il est question de convertir les pays étrangers en de vastes cimetières. Qu'une guerre se déclare demain, et vous lui consacrez des millions sur des millions".

LES CHINOIS VONT EXIGER DES GARANTIES

Le chemin de fer oriental chinois ne devra pas être utilisé pour la propagande communiste.

DES CONDITIONS

Shanghai, 4 — Des dépêches de Moukden, reçues hier, renferment les points soulevés par Chang Hsuen-Liang, gouverneur de la Mandchourie, dans sa réponse à la demande des Russes pour le retour du statu quo sur le chemin de fer oriental chinois, le rétablissement du gérant russe, ainsi que celui de l'assistant-gérant, et la libération des prisonniers russes.

Ces messages disent que Chang a donné les instructions suivantes à son représentant à la conférence de Khabarovsk:

1—Bien que le gouvernement chinois convienne de rétablir la position relative au chemin de fer oriental telle qu'elle existait avant le différend, il semble nécessaire d'obtenir du gouvernement soviétique la garantie qu'il n'utilisera pas ce chemin de fer comme base de propagande communiste;

2—Comme le gérant et l'assistant-gérant russes du chemin de fer oriental dirigeaient une telle propagande, la Chine s'oppose à leur réinstallation.

3.—Si le gouvernement soviétique accepte les conditions ci-haut, le gouvernement chinois congédiera les officiers qui ont provoqué le différend.

4—Les prisonniers détenus par la Chine et la Russie devront être libérés.

5—Les forces armées des deux nations devront être retirées jusqu'à une ligne déterminée à l'intérieur de leurs frontières respectives.

LES NEGOCIATIONS ENTRE LES CHINOIS ET LES BOLCHEVISTES

Londres, 4. — L'agence Reuter a annoncé hier soir, sur réception d'un message de Moscou, que les représentants soviétiques et mandchous avaient signé un protocole réorganisant l'administration du chemin de fer oriental chinois en se conformant strictement aux traités de 1924.

LES ETATS-UNIS PRENNENT LA PLACE DE L'ANGLETERRE SUR LES MARCHES DE PLUSIEURS DOMINIONS BRITANNIQUES

LA DIFFERENCE RECLAMEE DU GOUVERNEMENT

Pour le transport du charbon de l'Alberta dans l'Est du pays.— Une expérience. — A la commission des chemins de fer.

DECISION RESERVEE

Ottawa, 4 — La commission des Chemins de fer a réservé sa décision, hier, sur la question des montants à payer au Canadien National et au Pacifique Canadien pour avoir transporté du charbon de l'Alberta vers le Canada central en 1928, au tarif d'essai de $6.-75 la tonne. Le Canadien National réclame $159,153.77, et le Pacifique Canadien $31,647.86.

Les deux chemins de fer ont prétendu, hier, par leurs représentants qu'ils avaient droit à un remboursement du gouvernement fédéral pour la différence entre le tarif d'essai et le tarif régulier. Du 15 de mars au 15 juillet 1928, période déterminée pour 1928, le Canadien National transporta plus de 90,000 tonnes et pour ce transport il

(Suite à la sixième page)

L'HON. M. CRERAR

Ottawa, 4.— On dit que M. Glenn, député de Marquette, fait une forte opposition à l'entrée de l'honorable T. A. Crerar dans le cabinet, mais ce dernier a véritablement reçu l'office du ministère des chemins de fer, il n'a pas encore accepté.

LE GENERAL WOLFE AUX ARCHIVES

Ottawa, 4. — Un buste du général Wolfe a été présenté aux Archives du Canada par Lord Harmsworth. Il a été placé dans la salle dédiée spécialement à l'Histoire de Québec

50 P C N'ONT PAS VOTE

Ottawa, 4. — Seulement 28,135 sur 56,000 contribuables d'Ottawa ont enregistré leurs votes aux élections municipales de lundi dernier. Aussi près de 50 pour cent des citoyens ne se sont pas donnés la peine de voter.

C'est ce que déclare M. MacDougall, représentant australien dans l'"Empire Marketing Board".— Un rapport.— Préface de Lord Passfield.— Le traité commercial anglais avec l'Argentine et le Canada.— La question serait soumise aux Communes.

Londres, 4. — U. P. — Dans les cercles officiels on garde un silence mystérieux sur l'attitude que prendra le Canada envers le traité de Commerce signé par l'Angleterre avec la République Argentine. Apparemment Ottawa n'a pas encore pris de décision. Le Canada a déjà un traité avec l'Argentine qui lui confère le traitement de pays favorisé.

On dit en plusieurs endroits que le Canada ne donnera pas son adhésion au traité britannique, adhésion qui lui ferait perdre les avantages que lui reconnaissent les anciens traités. Un certain nombre de députés conservateurs veulent amener cette question aux Communes. Il s'ensuivra une longue discussion sur les relations commerciales entre les différentes parties de l'Empire, discussion qui serait faite en vue de la prochaine conférence économique.

(Suite à la sixième page)

M. H. JASPAR REPREND SON POSTE A LA TETE DU GOUVERNEMENT BELGE

Bruxelles, 4. — U.P. — Le cabinet de coalition de M. H. Jaspar, qui a démissionné la semaine dernière par suite d'un désaccord sur la langue officielle de l'Université de Gand, a été restauré aujourd'hui, encore sous la direction de M. Jaspar.

R. NESS SERA CHOISI DANS CHATEAUGUAY

Montréal, 4 — M. Robert-R. Ness sera choisi comme candidat libéral dans Châteauguay-Huntingdon, pour remplacer l'honorable M. J.-A. Robb, ministre des Finances, décédé récemment. On déduit de ceci qu'un candidat canadien-français sera choisi pour succéder à feu M. Andrew Philps dans Huntingdon, division qui est renfermée dans la circonscription Châteauguay-Huntingdon au Fédéral. Il y a quelque temps il avait été suggéré de donner un représentant fédéral ou provincial à l'électorat anglais de cette division, et de laisser l'autre siège à la disposition des Canadiens-Français du comté. On ne sait quand aura lieu la convention provinciale.

LE HANGAR QUI L'ABRITE EST TROP PETIT

Londres, 4. — U.P.— Les journaux anglais ne sont pas tendres pour les dirigeables britanniques. Le "Daily Herald" dit que la raison pour laquelle le "R-101", qui devait faire une envolée jusqu'à Montréal, en Canada, n'a pas encore quitté Howden, est que le dirigeable est trop gros pour le hangar qui l'abrite en ce moment. Il ne pourra en sortir que par une température des plus clémentes. Le "Herald" croit que le dirigeable sera fortement endommagé en sortant du hangar.

LE REFUS DES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Friedrichshafen, Allemagne, 4 — De nouvelles difficultés ont surgi au sujet de l'envolée polaire proposée pour le dirigeable Comte Zeppelin lorsque les compagnies d'assurance ont refusé de souscrire. Le Dr Hugo Eckener, commandant du dirigeable, a nié hier soir la rumeur qu'une compagnie d'assurance britannique envoyait un de ses agents à Freidrichshafen.

NOUVEAU PARTI

Sydney, Australie, 4. — Le nouveau parti australien, formé par l'ex-premier ministre William Hughes et un certain nombre de nationalistes mécontents de la direction de l'honorable M. Stanley Bruce, devient de plus en plus populaire. En dépit de la course phénoménale au nouveau parti, les nationalistes fédéraux calculent que le parti nationaliste ne sera pas submergé. Les nationalistes éprouvèrent une écrasante défaite aux récentes élections générales, lorsque le parti travailliste prit le pouvoir.

7 ANS DE PENITENCIER

Ottawa, 4. — Le cambrioleur Lewis Benedict, qui a dévalisé une quarantaine de maisons à Norway Bay et dans les environs, a subi son procès devant le Magistrat Roland Millar, de Hull, siégeant à Campbells Bay. Benedict a été condamné à sept ans de pénitencier à St-Vincent de Paul. Il a protesté disant qu'étant un membre du clan K.K.K., seul un juge appartenant à cette société possède le droit de le juger. Cette protestation n'a fait aucune impression sur le juge.

LE GAGNANT DU REFRIGERATEUR

Montréal, 4. — Le 1er décembre a eu lieu à l'Institut des Sourds-Muets, 7400 boul. St-Laurent (Montréal) le tirage du "Réfrigérateur General Electric" (300.00), en présence d'une foule de spectateurs. C'est M. Paul Boissonnault, 1152, rue Maisonneuve, Montréal, porteur du billet : série F. No : 35802 qui a été le favori du sort. Le Réfrigérateur General Electric a été donné par la compagnie Drysdale Engeneering Co.

Les 67 autres cadeaux seront tirés le 17 décembre, au Monument National, immédiatement après la représentation du drame "ANDALOUME". Afin de ne pas retarder le tirage qui déjà suscite un intérêt considérable, la soirée commencera à 8 h. 30 précises.

LE PARLEMENT VA SE REUNIR DEMAIN MIDI

En Pologne

Varsovie, Pologne, 4. — M. Ignace Daszynski, président de la Diète polonaise, a envoyé hier un appel convoquant le parlement pour jeudi midi. La première lecture du budget sera faite dans les premières heures de l'ouverture de la session.

La Diète devait s'ouvrir le 5 novembre, mais la session ne fut pas convoquée par le président parce que la présence d'officiers de l'armée dans l'Hôtel du Parlement portait les socialistes à insinuer que ces officiers étaient là pour influencer le Parlement en faveur du maréchal Pilsudski, ministre de la Guerre. Le président Moscicki ordonna alors de retarder la convocation de 30 jours, délai qui expira jeudi. ... .

LES NUAGES ONT EMPECHE LES RECHERCHES, HIER

St-Félicien, 4. — De sombres nuages flottant bas ont empêché hier, la reprise des recherches pour retrouver les aviateurs Cannon et Lizotte perdus dans le district de Chibougamou depuis le commencement du mois d'octobre. On croit toujours que ces deux aviateurs ne sont toutefois pas perdus, et qu'ils se sont réfugiés dans des camps de mineurs de Chibougamou, mais que l'absence de tout appareil de radio dans cette région les empêche de fournir de leurs nouvelles.

Une envolée à été tentée hier matin, mais rendus à soixante mille d'ici, les aviateurs affectés aux recherches rencontrèrent une véritable muraille de nuages qui leur barra la route, et ils durent revenir à leur base.

LA QUESTION DES POUVOIRS D'EAU

Ottawa, 4. — On s'attend à ce que la question de juridiction sur les pouvoirs d'eau de Québec et d'Ontario soit réglée avec le gouvernement fédéral d'ici à la fin du mois. De plus le gouvernement a obtenu une foule d'autres renseignements sur la canalisation du St-Laurent dans le cas où ce projet ferait le sujet de nouvelles négociations avec les Etats-Unis.

ORANGES JAPONAISES

Vancouver, C. B., 4.— La consignation d'oranges japonaises à destination des provinces de l'Est a nécessité l'emploi de deux trains spéciaux du Canadien National composés de plus de 20 wagons chacun.

ONZE MARINS SONT NOYES

Tutila, Samoa, 4. — U.P. — Un sans fil reçu ici aujourd'hui nous apprend que onze membres de l'équipage du frêteur "Norwich City" se sont noyés alors que le vapeur frappa un récif près de l'île Gardiner, dans l'océan Pacifique. Un navire se porta au secours du vapeur mais la grosse mer empêcha le sauvetage de la plupart des personnes.

PELERINAGE AUX CHAMPS DE BATAILLE

Ottawa, 4. — A l'occasion du dévoilement du monument Vimy en 1932, les vétérans canadiens feront un pèlerinage aux différents champs de bataille de France et de Belgique. La date sera fixée par le ministère de la Défense Nationale. Ce voyage sera précédé d'une convention de tous les vétérans du Canada à Montréal.

UN SILENCE MYSTERIEUX DE PLUS D'UN MOIS QU'IL S'AGIT D'ECLAIRCIR

Paris, 4. — (U.P.) — Un vapeur naviguant sur l'océan indien a modifié sa course aujourd'hui pour aller vers l'île volcanique de Saint-Paul d'où l'on n'a reçu aucune communication depuis plus d'un mois. C'est ce silence mystérieux que l'on veut éclaircir.

Une dépêche à l'"Excelsior", venant de Capetown, dit que le vapeur "Eurypide", se dirigeant vers l'Australie, a reçu ordre, par T.S.F., de modifier sa course et de se diriger vers cette colonie française. L'île Saint-Paul est située à mi chemin entre l'Afrique et l'Australie. Plusieurs efforts pour établir des communications télégraphiques avec les habitants de cette île ont été vains. On craint une catastrophe.

RADIO

C-H-R-C

(Québec, 340.7 mètres)

PROGRAMME DE CE SOIR

7—Concert de la Maison Julien.
8—Leçons de bridge.

MERCREDI, 4 DECEMBRE

Orchestre Black and Gold

On entendra mercredi soir, à 6 heures, sur les postes de la NBC, l'orchestre Black & Gold, dans un beau programme dirigé par Ludwig Laurier et au cours duquel sera donné un morceau de musique écossaise comprenant de vieux airs du pays.

Le programme est dédié à la mémoire de Thomas Carlyle qui naquit en Ecosse, en décembre 1795.

Détail du concert :

Ouverture des "Joyeuses commères de Windsor" Nicolai
Vieux Airs Ecossais
Andante, de la 4e Symphonie Schubert
Mazurka et Czardas, de "Coppelia" Delibes
Sélection de "Orange Blossoms" Herbert
In the Village Tschaikowski
Sérénade Mozart
Bridal Day, de "The Rural Wedding" Goldmark
Sélections de "Iolanthe" Sullivan
Ballet of the Flowers, Suite II Hadley

Postes émetteurs: WEAF, New-York; WTAG, Worcester; WRC, Washington; WCAE, Pittsburg; WWJ, Détroit; WLS, Chicago.

Les Jeddo Highlanders

Milton J. Cross, ténor et annonceur, paraîtra dans le concert des Jeddo Highlanders qui aura lieu mercredi soir à 7 heures, sur les postes de la NBC et sous la direction de Paul Van Loan.

Voici le détail du concert :

Dacing Dominoes Zimmerman
Pretty Little You Santley
On the Road to Rainbow Bay Dixon
Down the Vale Moir
Milton J. Cross, Ténor
Miss Wonderful, de "Paris"
Somebody Mighty Like You, de "Paris"
My Sweeter Than Sweet, de "Sweetie" Whiting
Dream Lover, de "The Love Parade" Schertzinger
Gotta Have You Austin
Home is Where the Heart is Hoyford
Milton J. Cross, Ténor
Waiting At the End of the Road Berlin
Semper Fidelis Sousa

Poste émetteur: WEAF, New-York.

L'Heure Westinghouse

Le concert de l'Heure Westinghouse aura lieu mercredi soir à 7 heures 30, et sera transmis par les postes de la NBC.

Cesare Sodero dirigera le concert au cours duquel on entendra Allyn Joslyn, Charles Warbuton, Fred Gardiner et Richard Gordon.

Programme des plus choisis dont nous donnons le détail ci-dessous:

Le Rouet d'Omphale Saint-Saens
Spinning Song Mendelssohn
Le Jardin Férique Ravel
Sélection de "La 9ème Symphonie" (Pathétique) Tschaikowsky
Yankee Doodle
Dixie Land
Sélection de "Old English Dances" Cowen
Variations 5 et 7
Finale
Prélude, Opus 28, No 4 Chopin
Consolation, de "Chant sans Paroles" Mendelssohn
Menuet, de "Old English Dances" Cowen

Postes émetteurs: WJZ, New-York; WBZ, Springfield; WBA, Boston; WHAM, Rochester; KDKA, Pittsburg; KYW, Chicago; WJR, Détroit.

Sur les postes de N B C

Astrid Fjelde, soprano, Théo Webb, baryton, chanteront durant le concert des Golden Gems, mercredi soir à 7 h. 30, sur les postes de laNBC.

Voici le programme, qui débutera par "Bolero" de Moszkowski

Boléro Moszkowski
Quatuor
Song of Songs Moya
Astrid Fjelde, Soparno
Forgotten Cowles
Théodore Webb, Baryton
Estrellita Ponce-La Forge
Astrid Fjelde, Soparno
La Lisonjera Chaminade
Quatuor
An Old Song Re-sun Griffes
Théodore Webb, Baryton
My Laddie Thayer
Love Has Eyes Boshop
Astrid Fjelde, Soprano
With a Song in Mp Heart, de "Spring is Here" Rodgers
Théodore Webb, Baryton

Postes émetteuds: WEAF, New-York; WCSH, Portland; WTAG, Worcester; WWJ, Détroit; WGR, Buffalo.

Les Yeast Foamers

Harry Kogen dirigera mercredi soir qui se feront entendre aux Studios de à 8 heures le concert des Yeast Foamers Chicago dans le programme ci-dessous transmis par les postes de la NBC:

Who-oo is She?
Owen Brothers
He's So Unusual
Orchestre
Forgotten
Chauncey Parsons, Ténor
If I Can't Have You
Orchestre
I Have Pitched My Loneley Caravan at Night
Chauncey Parsons Ténor
Finesse
Orchestre
I'm Laughing
Owen Brothers
Softly a sin a Morning Sunrise, de "The New Moon"
Chauncey Parsons, Ténor
Doing the Boom Boom
Orchestre

Postes émetteurs: WJZ, New-York; WBZ, Springfield; WBZA, Boston; WHAM, Rochester; KDKA, Pittsburg; WJR, Détroit; KYW, Chicago; WLW, Cincinnati.

Concert Mobiloil

Le concert Mobiloil aura lieu mercredi soir à 8 heures, sur les postes de la NBC, et sera dirigé par Erno Rapee. Lois Bennett, soprano, et Frederick Fradkin, violoniste se feront entendre durant ce concert.

Le programme :

Tambourin Chinois Kreisler
Orchestre
Romance Rubinstein
Lois Bennett, Soprano
Toréador et Andalouse, de Suite "Bal Costumé" Rubinstein
Mélodie en la Rubinstein
Orchestre
Liebesleid Kreisler
Frederic Pradkin, Violon
Paraphrase sur "The Old Refrain" Kreisler
Orchestre

Postes émetteurs: WEAF, New-York; WEEI, Bostaon; WTIC, Hartford; WJAR Providence; WTAG, Worcester; WCSH, Portland; WLIT, Philadelphie; WRC, Washington; WGR, Buffalo; WCAE, Pittsburg; WWJ, Détroit; WSAI, Cincinnati.

Les Sylvania Foresters

Bernie Altschuler dirigera mercredi soir à 8 heures 30, le concert donné par les Sylvania Foresters qui se feront entendre sur les postes de la NBC, dans le programme ci-dessous:

Carry Me Back to Old Virginny
Quatuor
Love, Here Is My Heart
Ensemble
Sylvia's Hair Is Like the Night
Quatuor
Narcissus
Orchestre
The Trumpeter
Quatuor
Salut d'Amour
Orchestre
Absent
Rose in the Bud
Ténor

Postes émetteurs: WJZ, New-York; WBZ, Springfield; WBZA, Boston; WHAM, Rochester; KDKA, Pittsburg; WLW, Cincinnati; KYW, Chicago; WJR Détroit.

Les Wonder Bakers

L'orchestre des Wonder Bakers donnera mercredi soir à partir de 8 h. 30, un concert varié qui sera transmis par les postes de la NBC.

Au programme des airs populaires:

Dixie Jamboree Johnson
Ensemble
Why Was I Born? de "Sweet Adeline" Kern
Orchestre
Carry Me Back to Old Virginny Bland
Ensemble
Moanin' Low, de "The Little Show" Rainger
Trio
Merrymaker's Dance, de "Nell Gwynn" German
Orchestre
Sérénade de "The Student Prince" Romberg
Jack Parker, Ténor
Potpourri arr. Black
Rings on My Fingers
Say "Au Revoir" but not "Goodbye"
Georgia Camp Meeting
Asleep in the Deep
Hear Dem Bells
I Don't Want to Play in Your Yard
And Her Golden Hair was Hanging Down Her Back
You're a Grand Old Flag
Orchestre
Same Sort of Girl, de "The Girl from Utah" Kern
Ensemble

Postes émetteurs: WEAF, New-York; WEEI, Boston; WTIC, Hartford; WJAR, Providence; WTAG, Worcester; WCSH Portland WLIT, Philadelphie; WRC, Washington; WGY, Schenectady; WGR Buffalo; WLW, Détroit; WSAI, Cincinnati; WLS, Chicago

Concert Halsey Stuart

Voici quel sera le programme de l'Heure Halsey Stuart qui sera transmise mercredi soir, à partir de 9 heures par les postes de la chaine Columbia:

Dance of the Babe sin the Wood Rose
A Tree in the Park, de "Peggy Ann" Rodgers
Why Do I Love You? de "Show Boat" Kern
Nothin' Else to Do Kolmar
Dans le milieu de la Nuit
Ting-a-Ling
Choya Dance, de 'Desert Suite" Grunn
Sélection de "Apple Blosoms" Kreisler

Postes émetteurs: WEAF, New-York; WEEI, Boston; WJAR, Providence; WTAG, Worcester; WCSH, Portland; WLIT, Philadelphie; WRC, Washington WGY, Schenectady; WCAE, Pittsburg; WGR, Buffalo; WWJ, Détroit; WSAI, Cincinnati.

El Tango Romantico

Dolorès Casinelli chantera mercredi soir à 9 heures durant le concert donné sur les postes de la NBC par l'ensemble El Tango Romantico.

Frank Vagnoni dirigera l'orcehtsre qui comportera le programme ci-dessous d'airs espagnols :

Mala Cara
Flores Negras
Orchestre
Lioraba en Seunos
Dolorès Cassinelli, Soprano
Adios Muchachos
Orchestre
Caucion Tango
Dolorès Cassinelli, Soprano
Redeucion
Orchestre
Caucion Ingenun
Dolorès Cassinelli, Soprano
Julian
Orchestre

Poste émetteur: WJZ, New-York.

L'Heure Palmolive

Olive Palmer, soprano Paul Oliver, ténor et le quatuor Revelers se feront entendre mercredi soir, à 9 heures 30, pendant le concert de l'Heure Palmolive qui sera dirigé par Gustave Haenchen.

Le programme sera des plus intéressants et comprendra les morceaux suivants :

Steamboat
Ensemble
Feeling I'm Falling, de "Treasure Girl" Gershwin
Olive Palmer et Paul Oliver
Soprano et Ténor
It Must Be Heaven, de "Heads Up"
Orchestre
Miss Wonderful, de "Paris"
Quatuor
La Partida
Olive Palmer, Soprano

RECEPTION
FOURNIE PAR LA MAISON
P. T. LEGARE LTEE
POUR HIER SOIR :
ASSEZ BONNE

Radio

LES CONCERTS DU C. N. R.

Jeudi, 5 décembre 1929

10.00 à 1.00 heures p. m.

Artistes: Walton Brown, baryton; Alberto Guererro, pianiste. Quatuor d'instruments à cordes du Conservatoire de Toornto, Gwen Williams, au piano.

Programme: "Sonate" Healey William
Largo-Gavotte et Courante pour Viooln et piano
Chant: "Un Rêve" Bartlett
"My Lovely Celia" Wilson
"Pale Moon" Logan
Quatuor: "Thème et variation edu quatuor "Kaiser" Haydn
Piano: "Jeux d'Eeau" Ravel
"El Puerto" Albeniz
"Les Collines d'Anacapri" Debussy
Chant: "I Heard You Singing" Coates
"Here in the Quiet Hills" Carnes
Love's Old Sweet Song Molloy
Quatuor: "Menuet et final du Quatuod" "Kaiser" Haydn
Quintette: "Premier mouvement de la quintette Opus 34 en fa mineur de Brahms"
11.00 à 12.00—Orchestre du Château-Laurier.

Danse Barbare
Orchestre
My Message
Paul Oliver, Ténor
My Lord, What a Morning
Quatuor
Barcelona Jones
Orchestre
Orchestre
Gay Nineties
Ensemble
Little Grey Blue Dove
Olive Palmer, Soprano
If I Had You
Orchestre
I'll Always Be in Love With You
Paul Oliver, Ténor
You Were eMant for Me
Quatuor
Oh, Prometa Moi de Koven
Oliver Palmer et Elizabeth Lennox
Soprano et Contralto
Dixie Jamboree
Orchestre
Sélection de "Sweet Adeline' Kern
Ensemble

Postes émetteurs: WEAF, New-York; WEEI, Boston; WTIC, Hartford; WJAR, Providence; WTAG, Worcester; WCSH, Portland; WLIT, Philadelphie; WRC, Washingtan; WGY, Schenectady; WGR Détroit; WSAI, Cincinnati; WGN, Chicago.

Au poste WJZ

Mercredi soir à 9 heures 30, on entendra sur les postes de la NBC, le bref concert ci-dessous, comportant un programme de musique de danse.

Détail du concert :

Turn on the Heat, de "Sunny Side Up"
My Hate Is in Your Hands
Tak Your Hands out of Your Pockets
If I Had a Talking Picture of You de "Sunny Side Up"
Oo-la-la-la-la
One Minute of Heaven
Dream Lover

Poste émetteur: WJZ, New-York.

Airs Italiens

On entendra mercredi soir à partir de 10 heures, sur les postes de la NBC, le concert donné par l'ensemble "Nuits Napolitaines" qui interprétera un programme d'airs italiens suivant le détail ci-dessous:

Manzone Napolitana
Orchestre
Triste Aprile
Giuseppe di Benedetto, Ténor
Idora
Mandoline
Musica Proibita
Alba Novella, Soprano
Reminiscenze
Ensemble
Miezo O Grano
Giuseppe di Benedetto, Ténor
Donna Vorri Morir
Orchestre

Postes émetteurs: WJZ, New-York; WHAM, Rochester; KDKA, Pittsburg; WREN, Kansas City et WCKY, Covington.

Heure Stromberg-Carlson

LLucille Davis Brightman, mezzo-soprano, se fera entendre comme soliste invitée dans le concert de l'Heure Stromberg Carlson, mercredi soir à 10 h. 30, aux Studios WHAM, de Rochester.

On entendra entr'autre la célèbre Marche de Rokoczy, par Hector Berlioz.

Le programme : :

Les préludes Liszt
Shepherd's Hey Grainger
Adieux Forêts ,de
"Jeanne d'Arc" Tchaikowsky
Lucille Davis Grightman, Soprano
Marche de Rakoczy Berlioz

Postes émetteurs: WJZZ, New-York; WBZ, Springfield; WBA, Boston; KDKA, Pittsburg; KYW, Chicago.

(Suite à la page 11)

ENTREZ DANS LE CLUB DE NOEL

Une Merveilleuse Combinaison

Radio-Phonographe

Valeur de $390

Pour les Membres du Club de Noel

$295

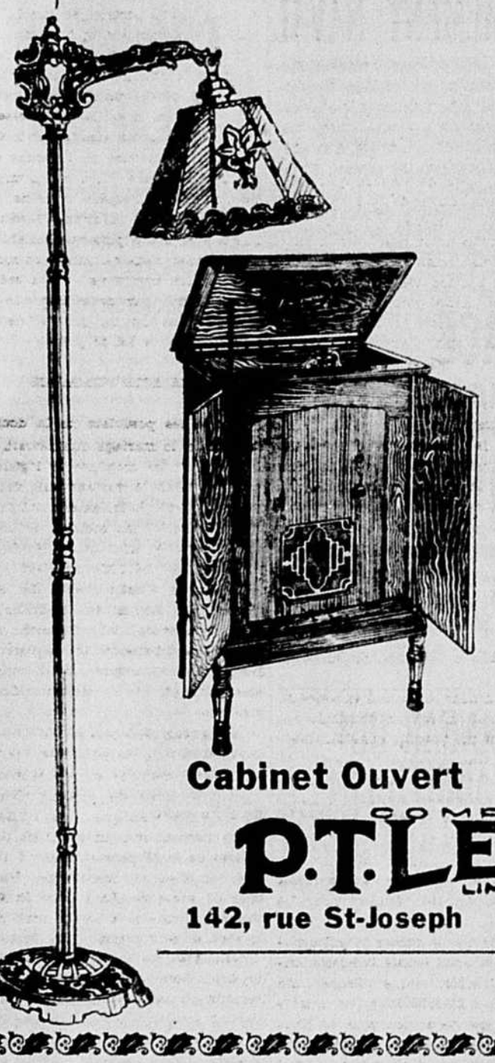

Cabinet Ouvert

AFIN de répondre à la demande pressante pour un Radio Phonographe combiné, d'une qualité supérieure, à un prix raisonnable, nous avons fait fabriquer par la plus réputée manufacture de radios au pays, une combinaison qui défie toute concurrence. Le cabinet, tel qu'illustré ci-dessus, en coeur de noyer, est de toute beauté: Circuit tout électrique, Magno-Symphonique avec Haut-Parleur Electrodynamique. Phonographe électrique dans le haut avec espace pour albums et disques; arrêt automatique.

Livré complet avec radiotrons et 12 disques (24 sélections) et tous les privilèges du Club.

Privilèges du Club

Protection absolue en cas de décès, ou privilège en cas d'incendie.

Une magnifique lampe Bridge, tel qu'illustrée ci-contre, en métal au fini polychrome, avec abat-jour de soie et fleurs en relief, sera livrée gratuitement avec chacune de ces combinaisons.

COMPAGNIE P.T.LEGARÉ LIMITÉE

142, rue St-Joseph - - 273, rue St-Paul

Feuilleton de L'Action Catholique

NINON-ROSE

Par Guy Wirla

No 42

— Pour la vie !...

— Venez! Fit-il en écartant les roses.

Les cheveux d'or se mêlaient aux branches; il eut peine à les dégager.

— Voyez, dit Ninon-Rose, les fleurs veulent me garder !

Il sourit, et, prenant sa main, descendit avec elle les degrés de l'escalier semi-circulaire.

Quand ils furent loin de l'habitation, ils s'arrêtèrent.

— Ninon-Rose, dit Gérard gravement, j'aiais voulu vous dire aujourd'hui que votre foi est ma foi; je ne le puis encore. Voilà pourquoi je vous demande six mois pour me rendre digne de vous. Dans quelques jours, je partirai pour Rome et j'irai vous retrouver à Servane au printemps. Une fois de plus, vous aurez un sacrifice à accomplir; mais je connais votre âme généreuse; aussi, je ne crains pas de vous le demander.

— Vous avez raison, Gérard! Que la lumière se fasse en vous, c'est tout mon désir!... Vous ne croyez pas encore, et pourtant, quand vous m'avez parlé, là-bas, sur la terrasse, entre nous deux Dieu était là et il ratifiait notre union. Voilà pourquoi je n'ai pas eu peur de vous dire mon amour!... Voilà pourquoi j'accepte de tout mon coeur d'être un jour votre femme, une très petite femme, n'est-ce pas, Gérard?

— Avec un coeur très grand !... Ninon-Rose. Regardez ces fleurs comme elles sont belles; ce ciel comme il est bleu... Ninon-Rose, petite aimée, ce sont nos fiançailles!...

Elle répéta :

— Nos fiançailles !...

Et son petit coeur avait repris ses battements heureux d'autrefois, lorsqu'elle riait gaiement au bras de son grand-père, ou qu'elle poursuivait son vieil ami dans le parc de Bréval, ses cheveux dorés couronnés de fleurs.

— Gérard, Gérard!... murmura-t-elle, est-il possible que je sois si heureuse! J'ai tant souffert, depuis un an!

— Mais maintenant, il faut tout oublier; laisser dans l'ombre ce moment douloureux de votre jeunesse et garder le souvenir du bien que vous avez fait autour de vous.

— Je l'oublierai aussi, Gérard; car le bien que j'ai fait, c'est Dieu qui l'a accompli en moi et je ne dois pas en avoir d'orgueil !... Mon ami, ne serai-je pas récompensée, quand vous partagerez ma foi?...

— Et je vous aimerai tant que vous serez toujours heureuse...

— Revenons vers la ville, dit Ninon-Rose, ayons pitié de mon oncle et de ma tante qui nous attendent.

Le duc et la duchesse avaient repris leurs sièges sur la terrasse et s'entretenaient le plus naturellement du monde.

— Beau temps ! dit Ninon-Rose en gravissant l'escallier.

— Charmant ! répliqua le duc... Vous ne vous êtes pas promenés longtemps!

— Non, dit Gérard, qui brûlait de parler, mais assez pour...

— Pour cueillir des fleurs, acheva Ninon d'un air innocent.

Renversée dans son fauteuil de rotin, la duchesse regarda tendrement son fils.

— Gérard appela-t-elle

— Il se pencha, et pour la première fois devant Ninon baisa affectueusement le front lisse.

— Maman !...

— Toi, mon grand, tu as aussi cueilli des fleurs ?

— Je n'en ai cueilli qu'une... mais c'est une rose !

— Et cette rose... où donc est-elle ?

D'un bond, le marquis prévint une nouvelle fuite de Ninon-Rose, et, sans savoir comment, elle fut entraînée par une main ferme et se retrouva dans les bras de sa tante.

Ce fut un tableau charmant que ces deux têtes blondes confondues et un délicieux concert que ce gazouillis de mots tendres, propres aux émotions féminines.

— Oh ! la sournoise, dit le duc la voix soudainement enrouée. Me sera-t-il permis aussi de féliciter la petite fiancée ?

Ninon aussitôt vint vers son oncle, et comme elle lui tendait son front, il murmura pour elle seule:

— Gérard payera ma dette !...

Elle comprit, mais d'un geste lui demanda le silence; puis elle revint se blottir contre sa tante dans ce besoin instinctif qu'ont les femmes de se rapprocher aux heures d'amour ou de douleur pour mieux faire communiquer leurs âmes.

Le lendemain, Gérard partit pour Paris; il revint deux jours plus tard et, sur ses instances, Ninon-Rose dut choisir sa bague.

— Vous êtes joliment pressé ! dit la taquine petite fiancée; puisque le dîner de fiançailles aura lieu à Paris, pourquoi n'avoir pas attendu ?

— Parce que je suis impatient de vous voir enchaînée.

— Oh ! le terrible Seigneur !... Enfin, jobéis.

Ninon-Rose fixa son choix sans hésitation et Gérard lui passa un doigt l'anneau symbolique où n'étincelaient que des diamants merveilleux.

— J'aime ces brillants, murmura-t-elle en approchant la bague de ses lèvres ! C'est si limpide et si pur !... On croirait des gouttes de rosée... Thérèse m'a écrit ce matin ! dit la jeune fille. Elle se réjouit de mon bonheur et Bernard a prévenu de notre retour les domestiques de l'hôtel; il s'est même occupé de la décoration des salles pour le dîner des fiançailles... Voilà encore un homme pressé !

— Il a raison ! dit Gérard... Il faut aussi lancer les lettres d'invitation le plus tôt possible ! Avez-vous écrit à Mme de Bréval, Ninon-Rose ?

— Non !... Parce que j'ai pensé, Gérard, que si vous étiez un aimable gentil fiancé, vous me conduiriez chez elle pour que je les invite de vive voix.

— Je veux bien, Ninon-Rose ! Le lendemain de notre arrivée à Paris, je vous emmène les surprendre !

— Et les convenances ! Les convenances ! gémit la duchesse.

— Allons, allons ! dit le duc, cela est très faisable, puisque, demain les fiançailles seront officielles.

— Merci, mon oncle ! vous êtes gentil.

Au comble du bonheur, Ninon-Rose commença ses préparatifs de départ avec Lise, aussi excitée que sa jeune maîtresse. Quand il fallut quitter Monte-Carlo, la jeune fille se suspendit au bras de Gérard et lui montrant au loin la villa Athénienne.

— Si vous saviez, fit-elle combien de fois je vous ai appelé là-bas, alors que le devoir m'attachait à ma tante et que tout mon coeur était près de vous ! Un jour, même, je vous ai vu passer de loin et j'ai pleuré longtemps, longtemps, j'étais seule... ma tante partie au Casino...

— Ninon-Rose, ma petite aimée, ne pensez plus au passé. Je vous aime tant !...

X

Sur la route de Rennes l'auto filait à toute allure, laissant derrière elle un sillage de poussière intense.

— Vous n'avez pas trop chaud, Ninon-Rose ? demanda le marquis en abaissant une glace.

— Un peu, mais l'air me fera du bien... Je crois que la chaleur n'incommode guère votre chauffeur et ma femme de chambre... Ils s'entendent comme un ménage de tourtereaux, et je parie qu'ils échangent en ce moment leurs promesses.

— Espérons que leur hymen ne nous jettera pas dans un fossé !!

— Espérons-le !... J'en veux à ma tante de nous avoir imposé chauffeur et femme de chambre. Nous aurions eu tant de plaisir à conduire chacun notre tour...

— Merci ! vous n'avez qu'à tenir le volant pour faire des imprudences.

— C'est si amusant d'en faire, surtout lorsque vous vous fâchez et que vous prenez une grosse voix pour m'effrayer.

(à suivre)

Lisez :

LA VIE DE LUDIVINE LACHANCE

L'infirme des infirmes, par Corinne Rocheleau.

Histoire d'une jeune fille sourde, muette et aveugle. Comment les Soeurs de la Providence de Montréal sont parvenues à développer l'intelligence de cette enfant privée des principaux sens de la vie. Le lecteur sera étonné du succès obtenu et ravi d'admiration à certains chapitres.

Livre unique en son genre au pays.

Prix: $0.75, par poste $0.85.

Le Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec

Choisissez votre programme pour ce soir

8.00—Yeast Foamers (WJZ)
8.00—Heure Mobiloil (WEAF)
8.00—Opera (WABC)
8.30—Sylvania Foresters (WJZ)
9.00—El Tango Romantico (WJZ)
9.00—Heure Halsey (WEAF)
9.00—Heure Palmolive (WEAF)
9.30—La Palina (WABC)
10.00—Nuits Napolitaines (WJZ)
10.00—Heure Kolster (WABC)
10.30—Heure Stromberg (WJZ)
10.30—Chant (WEAF)
10.30—Musique russe (WABC)
11.00—He uuSelr
11.00—Heure Slumber (WJZ)
11.00—Orgue (WEAF)
12.00—Orgue (WABC)

Le dimanche, c'est le bien du bon Dieu; c'est un jour à Lui, le jour du Seigneur. Il a fait tous les jours de la semaine: Il pouvait tous les garder; Il vous en a donné six. Il ne s'est réservé que le septième. De quel droit touchez vous à ce jour qui ne vous appartient pas? Vous savez que le bien volé ne profite jamais. eL jour que vous volez au Seigneur ne vous profitera pas non plus ! ! !
Le saint curé d'Ars.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE — "Instaurare omnia in Christo" — Directeur : Jules DORION

La cessation du travail le dimanche doit être la condition expresse ou tacite de tout contrat entre patrons et ouvriers.
S. S. Léon XIII

Vingt-deuxième année — No 7025 — QUEBEC — Canada — Mercredi, 4 Décembre 1929 — Edition Quotidienne : 2 sous le numéro

Premier Québec

LA CRISE

Elle ne fait que commencer

Mercredi, 4 décembre 1929

Apparemment la crise du papier ne fait que commencer. C'est dire qu'on n'a pas fini d'en parler et que sa solution normale est loin d'être une réalité.

En somme, il n'y a qu'une seule solution normale: faire disparaître l'encombrement de l'industrie. Toutefois, c'est le seul but vers lequel on ne veut pas, en pratique, se diriger.

De fait, le marché est actuellement saturé et on le sait; mais s'il y a une loi de l'offre et de la demande il y a aussi celle du plus apte, du plus fort. Si la première agit sur la fixation des prix, la deuxième fait de même.

Lorsqu'il arrive que l'offre est plus forte que les besoins du marché, on voit les prix fléchir. Les choses n'en restent pas là, car c'est exactement à ce point que la lutte pour la vie ou le mort commence.

Dans le domaine industriel on ne dit pas généralement comme on s'est autrefois permis de le faire: Tirez les premiers messieurs les Anglais. On voit le remède logique, mais c'est à qui ne l'appliquera pas chez lui, car accepter d'appliquer ce remède est se condamner à voir ses profits diminuer.

Et ce que l'on cherche ce sont des profits.

* * *

Alors on se dit que l'encombrement disparaîtra par la chute des plus faibles. De là, une lutte qui aboutit à des prix de vente quelquefois au-dessous du prix de revient.

Les monopolisateurs n'agissent pas autrement lorsqu'ils ne peuvent réussir a acheter les industries de leurs concurrents.

Comme les éditeurs des journaux américains sont entrés dans la lutte, que ces éditeurs viennent chercher la moitié du papier qu'ils dépensent au Canada, le dernier mot de l'affaire n'est pas dit. Déjà ils ont menacé de diminuer leur consommation de papier, ce qui ferait encore la situation des producteurs plus difficile en accentuant l'encombrement du marché.

Ces éditeurs ne veulent pas du tout payer leur papier $5.00 la tonne de plus qu'ils ne font actuellement, et, encore moins, payer plus cher que leur concurrent Hearst.

Il semble, d'ailleurs, qu'une hausse du prix du papier serait un remède absolument illusoire. Nous croyons même qu'une telle hausse ne tarderait pas à rendre la crise plus sérieuse encore.

En effet, si on envisage l'industrie dans son ensemble, on peut dire que ce n'est pas le prix qui fait actuellement le marché. Si on convient qu'il se fabrique trop de papier et que le véritable remède serait dans une diminution de production; si on convient encore que pour atteindre ce but il faut convaincre les producteurs qu'ils doivent s'entendre ensemble; si, d'autre part, on n'ignore pas qu'il se fait beaucoup d'efforts en certains milieux pour édifier un monopole du papier, comment peut-on prétendre qu'en fournissant des profits plus élevés on va decider les monopolisateurs à diminuer leur production ?

Un meilleur prix serait, au contraire, une invitation à fabriquer plus.

Et l'invitation ne serait pas dédaignée, on peut le croire; ce qui veut dire que non seulement rien ne serait réglé de la crise, mais que la situation serait tout simplement empirée.

* * *

D'ailleurs, les deux provinces de Québec et d'Ontario sont à notre sens absolument incapables de régler la question d'une façon durable. Elles peuvent bien, arbitrairement, mettre des entraves aux usines de chez elles, leur donner peut-être la mauvaise situation dans la lutte qui est commencée; mais comme elles ne peuvent agir en dehors de leurs limites, rien ne serait réglé par là. Nous ne sachons pas qu'elles puissent empêcher le Nouveau-Brunswick, par exemple, d'augmenter chez lui la fabrication du papier. De fait, on annonçait l'autre jour que deux nouvelles usines à papier vont être construites bientôt dans cette province.

Et que pouvons-nous à Terreneuve, qui possède avec le Labrador d'imenses ressources forestières ?

Et que pouvons-nous aux Etats-Unis? Un confrère franco-américain nous arrivait, hier, avec la nouvelle que la Maine Seabord Company va construire à Buksport une papeterie dont la capacité complète de production sera de 10,-000 tonnes par jour.

C'est assez dire qu'une hausse de prix, non seulement ne règlera pas la crise, car si cette seule industrie fabrique l'année durant, on voit d'ici ce que deviendra la situation du marché.

La crise dans l'industrie du papier n'a donc pas atteint son point culminant. Elle n'est qu'à ses débuts.

Thomas POULIN

Petites Notes

Un mot de défense

Un conducteur de taxi écrit une lettre à un journal anglais de Montréal, un "mot de défense en faveur d'un corps d'hommes qui mérite de la considération".

Il trouve que le public nourrit des préjugés à l'endroit des gens de son métier. C'est vrai que souvent, très souvent, peut-être plus dans le passé que maintenant, il y eut des plaintes justifiées sur les imprudences de plusieurs conducteurs de taxi.

On aura une idée des plaintes entendues par quelques-uns des mots de défense que contient la lettre: "Est-ce que ceux qui critiquent les conducteurs de taxi savent que 90 pour cent des automobilistes, à Montréal, ne peuvent passer l'examen auquel sont soumis les conducteurs de taxi? Est-ce qu'ils savent que des centaines d'accidents sont évités par la présence d'esprit des conducteurs de taxi, lorsque ceux-ci ont à rencontrer des maniaques de la vitesse conduisant un char privé? Est-ce qu'ils savent que les conducteurs de taxi volent au volant des machines privées beaucoup d'hommes soûls que des agents de police voient aussi, mais craignent d'arrêter? Si le public sait tout cela, il devrait comprendre que le conducteur de taxi mérite plus d'être apprécié que condamné"

Il faut admettre que les conducteurs de taxi ont de quoi rétorquer.

Comment il se fait?

Un abonné nous écrit:

Pourriez-vous expliquer comment il se fait que, malgré que nous produisions dans les moulins à papier canadien 20 p. c., de plus que la demande; Que nous laissions exporter à l'état brut 30 p. c., de la coupe annuelle du bois dont une partie provient des terres de la Couronne;

Que les moulins soient encore obligés de travailler le dimanche?

Comment il se fait? Nous ne le savons pas plus que notre correspondant; à moins que nous n'admettions la supposition, après tout très plausible, de ceux dont l'opinion est qu'on a juré en certains milieux de déchristianiser la province de Québec.

L'entreprise est vigoureusement menée, comme tout le monde est à même de le constater.

L'incompréhensible n'est pas qu'elle se poursuivre malgré les protestations indignées et réitérées qu'elle soulève.

L'incompréhensible est que les autorités chargées de la défense de l'ordre se croient impuissantes ou laissent faire!

A la pêche?

Un confrère cite une lettre qu'un agent de change de New-York adresse à un nombreux public. C'est un genre de "tuyau" comme il s'en est tant passé confidentiellement pendant des mois...

La lettre prédit, sous la foi des statisticiens de l'agent de change, pour l'hivers prochain l'un des plus forts mouvements de hausse jamais enrégistrés dans l'histoire de la Bourse:

"Nos experts ont soigneusement étudié le marché et la situation et ils ont choisi une liste de valeurs qui, selon eux, devront monter de 50 à 250 points d'ici la fin de l'année prochaine.

"Nous désirons suggérer ces titres à une clientèle choisie, à des placiers sérieux qui peuvent dès maintenant faire des placements prompts, car l'achat de ces valeurs presse actuellement puisqu'il s'agit d'en faire l'acquisition avant que le mouvement de hausse commence".

Est-ce l'appel aux spéculateurs qui recommence?

Est-ce la tentation offerte aux gens trop crédules sous forme de gains fabuleux? La dégringolade non moins fabuleuses des valeurs et les pertes qui s'en suivirent ont dû enseigner un peu la prudence. Un tient vaut mieux que deux tu l'auras, a dit le fabliste. Un placement sûr, en effet, vaut mieux que deux spéculations.

Ce serait si facile, et puis...

Quelqu'un nous remet une annonce circulaire qu'un marchand distribue aux portes dans un quartier canadien-français de la ville.

Sur la circulaire bilingue (!), steak de boeuf devient en anglais: Beef Stake; steak haché se traduit: Grinder Stake; saucisse fraiche fait: pure fresh saucage. Etc. Un anglais doit bien rire de la traduction, comme nous nous amusons de textes français qui nous viennent de Toronto.

Un tel détail ne mériterait pas qu'on y prêtât attention, mais il y a cette petite circonstance, — qui compte tant, quand elle se généralise! — que ce marchand a jugé bon de donner à son commerce une enseigne exclusivement anglaise. Le passant qui la remarque ou celui qui cherche de qui est la circulaire, se dit à première vue: "Voici donc un commerce anglais?"

Il n'a qu'à lire pour avoir l'évidence du contraire, comme nous venons de le faire.

Il serait si simple quand on est Canadien français de donner à son commerce un nom français! Alors les fautes de traduction s'excuseraient un peu.

Chose honnie

Dans ses impressions sur les Etats-Unis, qu'il a visités cet été, le grand personnage politique anglais qu'est M. Winston Churchill écrit que le socialisme est chez nos voisins une chose diabolique.

On ne l'autorise, écrit-il, dans aucun cercle, ni dans aucune société qui se respecte, ni dans aucune administration publique. Les journaux osent à peine prononcer son nom. Les ouvriers le raillent. L'agent de police le poursuit de son bâton. Les candidats socialistes à la présidence mènent généralement leur campagne du fond de leur géôle. Bref, on considère le socialisme comme une chose aussi peu américaine que possible.

Pour illustrer cette psychologie de la nation américaine, M. Churchill rappelle le passage du premier ministre de l'Angleterre, de M. Ramsay MacDonald, qui est le chef des Travaillistes anglais, et l'impression qu'il a faite sur les Américains: "Mais M. Ramsay MacDonald! Une personne si digne, cet homme d'Etat inné et tellement respectable! De si notre sentiments, un tel sérieux, un idéal si élevé. "Dites-moi confidentiellement, me demande-t-on avec anxiété, qu'y a-t-il de vrai dans le bruit que l'on fait courir sur les tendances socialistes de M. MacDonald?"

M. Winston Churchill ne dit pas ce qu'il a répondu à cette question.

La réponse, en effet, n'est pas facile à donner.

Le GLANEUR.

Yves de la Brière

Du mariage et du foyer

La revue des "Etudes", dans son numéro du 5 octobre 1929, contient le texte de la leçon magistrale que le R. P. de La Brière, l'éminent professeur de l'Université catholique de Paris, a donnée à la Semaine catholique internationale de Genève, sur "la doctrine catholique du mariage et du foyer avec les sauvegardes que requièrent, dans les conditions présentes de l'univers, les droits de la famille chrétienne". On sait que le don de clarté dans l'exposition est une des caractéristiques du talent du R. P. de La Brière. Nous recommandons donc tout particulièrement à nos lecteurs la lecture de cet article qui pourra leur servir de guide dans leurs études familiales.

En voici un résumé préparé par la "Documentation Catholique" :

LE CODE DIVIN DU MARIAGE

D'abord, nous avons posé ce principe fondamental, à l'encontre de l'idéologie individualiste de Rousseau et de la Révolution française, que la famille est la vraie cellule sociale, et que la communauté politique doit être considérée comme une vaste fédération de familles, dont la haute tutelle est confiée à l'autorité sociale, dans l'intérêt des familles elles-mêmes. Le code essentiel de la famille a été inscrit par le Créateur dans la nature de l'homme et la nature des choses. Il a été promulgué dès l'origine de l'espèce humaine, comme en témoigne la divine Révélation. Le mariage a été plus tard rétabli par Jésus-Christ dans sa pureté et son indissolubilité primitives. Il a été élevé, en outre, par notre Sauveur à la dignité, plus haute, encore, de vrai sacrement de la loi de grâce.

LES LOIS HUMAINES

D'après les postulats de la doctrine catholique, le mariage que devrait consacrer pour les croyants la législation de l'Etat serait le mariage religieux lui-même. Chose parfaitement compatible avec les conditions sociales de la cité contemporaine, ainsi qu'en témoignent le Concordat de Lituanie (1927) (2), le Concordat d'Italie (1929) (3), et les institutions mêmes de la protestante Grande-Bretagne, où l'officier d'état civil vient enregistrer le mariage religieux, célébré à l'église, et lui conférer ainsi une pleine et entière efficacité juridique.

Le mariage chrétien exclut la faculté du divorce, à laquelle s'est, malheureusement, montrée si accueillante la législation civile de presque tous les Etats de notre époque. Les différentes lois du divorce sont inégalement pernicieuses, dans un pays et dans un autre, selon qu'elles accordent une plus ou moins grande facilité à la rupture du lien conjugal. Mais toutes sont dommageables à l'intérêt authentique de la cité, dès lors que, contrevenant au précepte divin, elles permettent de séparer légalement ce que Dieu a uni.

Sachons, à ce propos, réprouver la rumeur ignorante et calomnieuse qui confond avec le divorce civil la reconnaissance juridique de la nullité originelle d'un mariage: procédure que peuvent accomplir les tribunaux ecclésiastiques, mais dans des conditions d'indépendance et d'objectivité dont le public frivole méconnait, sottement la valeur.

LA FECONDITE DU MARIAGE

Non seulement l'Eglise catholique sauvegarde l'indissolubilité du mariage, mais elle en assure la fécondité, car elle inculque aux consciences croyantes cette règle morale que les relations entre époux ne sont permises qu'à la condition de ne pas exclure volontairement la génération possible des enfants. La lutte implacable que soutiennent, à cet égard, les pasteurs de l'Eglise contre les sophismes complaisants est l'un des points où apparait le mieux l'injustice et le mensonge des accusations couramment formulées contre la morale et la casuistique catholiques.

En même temps qu'elle enseigne aux conjoints la discipline des moeurs, l'Eglise leur enseigne la loi du travail et celle de la confiance en Dieu. Elle leur apprend à compter sur les richesses de la Providence pour procurer des ressources toujours nouvelles à des générations humaines toujours plus nombreuses, jusqu'au jour suprême, en harmonie avec le précepte originel du Créateur : *Croissez, et multipliez-vous, et remplissez la terre !*

Mais il convient de procurer ici-bas à la famille nombreuse les sauvegardes tutélaires dont elle a tant besoin parmi les difficultés de la vie. Action religieuse, action sociale, action législative, nationale et internationale, ont chacune sa nécessité manifeste, pour garantir l'un ou l'autre des secours positifs ou négatifs, dont la famille a besoin dans sa délicate et si lourde tâche.

L'ACTION INTERNATIONALE

L'actualité internationale genevoise invite naturellement à insister sur les sauvegardes que procurent déjà et devront procurer de plus en plus au mariage et à la famille des organismes internationaux de la cité contemporaine soit pour combattre certains abus scandaleux, soit pour faciliter le mariage des étrangers indigents ou le retour au foyer des enfants et adolescents fugitifs. Telle est, en effet, la matière des conventions internationales dont le Comité pour la répression de la traite des femmes et des enfants et le Comité pour la protection de l'enfance, tous deux siégeant à Genève, au Palais des Nations, préparent la rédaction judicieuse et compétente, en vue de l'action collective et concertée de tous les gouvernements.

LOIS DE SUCCESSION

La question de l'héritage ne doit pas non plus être oubliée quand il s'agit de sauvegarder les droits du mariage et de la famille. Quelle que soit, en effet, la légitime diversité des législations successorales, il est conforme au voeu de la nature et de la Providence que les institutions humaines procurent une facilité raisonnable à la transmission du patrimoine, afin de consacrer cette vérité sociale qu'est la continuité de la famille. Au lieu de regarder la fortune comme un trésor viager, destiné à la consommation immédiate, on doit la considérer comme un trésor permanent, créé par l'épargne de la génération précédente pour permettre à la génération nouvelle une tâche plus grande encore, grâce à l'héritage des aînés. Cette sagesse prévoyante des lois successorales importe considérablement à la puissance économique ainsi qu'à la stabilité morale de la nation et de la société !

Code de la sainteté, de la pureté, de l'indissolubilité, de la fécondité du mariage, de la stabilité et de la perpétuité du foyer, la conception catholique de la famille vient illustrer les paroles mémorables que Léon XIII plaçait, en 1885, au frontispice de l'encyclique *Immortale Dei*.

"Oeuvre immortelle du Dieu de miséricorde, l'Eglise a pour fin principale de procurer le bonheur des hommes dans la vie céleste. Néanmoins, dans l'ordre de la vie terrestre, elle procure tant et de tels avantages au genre humain que, quand bien même elle n'aurait d'autre but que de contribuer à la félicité d'ici-bas, on devrait reconnaitre qu'elle atteint déjà ce but avec une merveilleuse excellence."

Yves de La BRIERE.

Esquisse

M. André Tardieu

Le nouveau président du Conseil en France

(De la Revue Hebdomadaire)

M. Tardieu est un grand bourgeois. Sa lignée, si je ne me trompe, est parisienne, et de bonne souche, depuis plusieurs centaines d'années. Un de ses aïeux, me dit-on, gravait sous Louis XV, bon artiste et bon artisan. Un autre était bibliothécaire du Sénat, humaniste de grande culture. M. Tardieu est un Monsieur: "Vous le tuez!" me crient nos droitiers apeurés. Depuis quand faut-il être privé d'éducation pour avoir le droit de gouverner?

Ce que M. Tardieu apporte de nouveau, plus peut-être que les choses qu'il dit, c'est la manière dont il les dit, un ton, une attitude. Il est familier, direct. Il dépouille la politique d'une défroque surannée. On avait beau vivre au temps de Marcel Cachin, la politique pérorait et s'habillait encore comme du temps de Gambetta. Le langage et le veston d'André Tardieu sont de coupe moderne.

Tenir le coup, ne pas décevoir, c'était difficile pour un homme si surveillé. M. Tardieu s'en ira par la simplicité. Il parut et il plut, même à ses adversaires, je crois. Il s'en aperçut et l'avoua. Il plut d'abord parce qu'il manqua un peu d'assurance aux premiers mots: de l'émotion, juste ce qu'il fallait; et puis, très vite, il se raffermit. Quelques phrases encore, et il souriait; quelques phrases et il riait; lorsqu'il en vint par exemple à sa grosse malice: "cette déclaration sera lue demain sur les murs de toutes les communes de France," ou lorsqu'il avoua crânement sa volonté de durer. Impossible de joindre à plus de crânerie plus de bonne grâce. Un président du Conseil a-t-il jamais lu son discours en riant ?

André Tardieu sait aller et venir à la tribune, se frapper le front, mettre les mains dans ses poches, ou les pouces à l'entournure du gilet, sans gesticuler, avec une sobriété de bon goût. Il change brusquement de ton, et garde le bon ton. Il est homme du monde, homme d'affaires et bon garçon.

S'il s'explique sur ses avances aux radicaux, son désir de les annexer, c'est sans bassesse. Il veut plutôt les convertir que les conquérir: il ne s'agit que de s'entendre.

Chez les autres

LA POLITIQUE NE DOIT PAS ENRICHIR

Dans un article qui fait écho aux considérations de notre direction, M. Joseph Barnard, au "Bien Public", évoque nos grandes figures politiques, qui sont celles qui ne se sont pas enrichis dans la vie publique. Le confrère jette aussi un coup d'oeil sur ce qui se passe chez les autres peuples :

Tous nos chefs d'Etat qui ont été nos gloires politiques, ne se sont pas enrichis dans la vie publique. Bien au contraire. C'est en résumant leur carrière officielle que le peuple a convenu de lui-même que: la politique n'enrichit pas. Nous avons de cela la preuve abondante donnée par tous nos hommes publics de la dernière génération. Le Père de la politique canadienne, le glorieux Lafontaine, n'était pas riche lorsqu'il est entré au Parlement de son pays; il en est sorti pauvre pour ne vivre que de son salaire de Juge, salaire alors très médiocre. Georges-Etienne Cartier non plus n'a pas fait fortune dans la politique, ni plus tard Laurier, ni Fielding. Et pour ces deux derniers, l'activité politique avait tellement absorbé toute leur énergie au détriment de l'exploitation de leur carrière professionnelle que les amis de ces deux personnalités canadiennes ont dû leur souscrire une pension viagère. C'était le seul moyen de sauver de la pauvreté ces honnêtes hommes d'Etat qui avaient tout donné de leur talent et de leur coeur, à leur pays.

C'est que, il faut bien comprendre ceci: la vie publique comporte des charges onéreuses, et suppose chez celui qui s'y adonne une forte somme de désintéressement et de patriotisme. C'est par patriotisme et par intérêt public que l'on doit se dévouer aux affaires de l'Etat; jamais autrement. Il n'est pas d'exemple qu'un honnête homme se soit enrichi dans la vie publique, tout en restant honnête. On considère même comme un danger public le fait d'un homme dont les moyens de fortune augmentent alors qu'il est censé se dévouer tout entier aux choses de son pays. En Angleterre, on suit de très près les hommes politiques. En France également, et partout. Un homme entré pauvre dans la vie publique et que l'on voit tout à coup prendre allure de millionnaire, fait scandale. En Russie rouge même, on n'admet pas ces succès financiers subits d'hommes publics, et en Chine, pays qui fut de tout temps extrémiste, on leur coupe le cou.

Ce dernier mode n'est ni recommandable ni pratique. Il fait voir cependant combien, même chez cette nation retardataire apparait être un danger public l'homme qui s'enrichit au service de l'Etat.

L'INERTIE RUSSE

Dans la "Victoire", de Paris, M. G. Hervé publie une série de citations extraites de journaux soviétiques et dénonçant le gâchis inimaginable des organisations officielles :

Depuis quelque temps, ce sont les koulaks qui "trinquent". Les koulaks? Ce sont les paysans qui ont 4 sous. En France quand un carteliste franc-maçon veut décrier quelqu'un, il le traite de réactionnaire ou de clérical. Là-bas, quand on veut perdre un paysan qui manque d'enthousiasme pour le régime qui lui prend son blé à vil prix pour la collectivité, on le traite de paysan riche, de koulak.

La *Vetchenald Krasnaia Gazeta* (la *Gazette Rouge du Soir*), de Moscou, dans son numéro du 16 octobre, publie l'information suivante qui montre que c'est contre les paysans baptisés "koulaks" quand ils essaient de dérober aux administrateurs de l'Etat une partie de leur blé que s'exerce maintenant la terreur rouge :

"Le procureur de la région de Moscou, Choumialski, a déclaré ceci aux représentants de la presse :

"Du 1er août au 1er octobre, il y a eu dans notre région 72 cas d'offensive des koulaks, 15 koulaks ont été fusillés. Tous les procureurs locaux ont reçu l'ordre de clore dans le plus bref délai les affaires de contre-révolution, surtout celles qui concernent le stockage des blés. Le procureur régional a envoyé des adjoints et des juges d'instruction pour aider les tribunaux à régler ces affaires."

Toutes ces histoires de concombres avariés, de choux et de pommes de terre pourris, de milliers de poulets tombés en décomposition, de monceaux de blés stockés dans des théâtres ou exposés des mois à toutes les intempéries, ce n'est pas moi que les invente :

Les journaux qui nous font ces révélations sur le paradis soviétique, ce sont les grands quotidiens communistes de Moscou.

Vous entendez bien ? De Moscou.

Les Sciences.

La glace sèche

Le produit vendu actuellement sous le nom de glace sèche (*dry ice*) est de l'acide carbonique solide.

Pour préparer industriellement ce produit, on utilise le procédé connu depuis bien longtemps dans les laboratoires; on laisse se détendre jusqu'à la pression atmosphérique de l'acide carbonique liquide. En vertu de l'effet Joule-Thomson, une fraction s'évapore et le reste se solidifie sous forme de neige que l'on agglomère à la presse hydraulique.

L'acide carbonique gazeux est produit par la combustion de coke. On refroidit les produits de la combustion dans un réchauffeur d'eau, puis on les lave et enfin on sépare le gazz carbonique formé par dissolution dans la potasse ou la soude. La chaleur de combustion du coke est utilisée à extraire le gaz carbonique à l'état pur du bicarbonate formé. La liquéfaction s'effectue après compression à trois étages. De même la détente s'effectue en trois étages, avec des pressions correspondant àcelles du compresseur, ce qui permet des récupérations intéressantes. Alors qu'en détendant l'acide carbonique liquide à partir de la température ambiante, en laissant échapper le gaz froid, en recueillant la neige carbonique dans une serviette, on ne produit que 100 à 150 g. de neige par kg d'acide détendu; avec les procédés de récupération utilisés industriellement on arrive à produire 400 g. d'acide solide par kg de liquide dépensé.

La neige ainsi fabriquée se sublime très rapidement: il est donc indispensable de la comprimer en blocs compacts à la presse hydraulique.

Le poids spécifique de l'acide carbonique solide est 1.56; néanmoins les produits fabriqués en Amérique pèsent seulement 1.1 kg le dm3 (environ 68.75 lb le pied cube). On les livre en cubes de 250 mm de côté pesant environ 17kg.

A la pression atmosphérique normale, la température de fusion est — 78.5oc (ou — 109.3oF). Il en résulte qu'à poids égal, le pouvoir réfrigérant de la "glace sèche" est à peu près le double de celui de la glace commune. A volume égal, l'avantage est encore plus grand en raison de la densité élevée du nouveau produit.

Les avantages de l'acide carbonique solide employé comme réfrigérant sont les suivants :

Possibilité d'obtenir des températures très basses.

Diminution du poids et de l'encombrement réfrigérant employé dans les transports, notamment dans les wagons frigorifiques.

La fusion de l'acide carbonique ne produit pas d'eau plus ou moins aseptique, et ne risque pas de contaminer les denrées comestibles ou les boissons avec lesquelles le produit vient en contact.

Le prix du nouveau produit est considérablement supérieur à celui de la glace. Il ne semble donc pas qu'il soit appelé à remplacer cette dernière, sauf pour des cas très particuliers.

G. Br.

Les livres

Un premier ouvrage de Maurice Hébert

(Le *Canada Français*)

Ceux qui connaissent Maurice Hébert ne doutaient pas qu'un jour il produisit quelques bons écrits. Leur attente est aujourd'hui comblée, car ce jeune écrivain présente son premier ouvrage, *De Livres en Livres*, et, en même temps, il annonce la publication d'un roman, *André Nicole*, et de trois recueils de poésie; ces derniers ouvrages sont "en préparation", mais il n'est pas indiscret de dire que la préparation est déjà très avancée. Souhaitons à M. Hébert des loisirs, de la santé, et, peut-être, un peu moins de "repentirs" d'écrivain: cela nous vaudra pour un avenir rapproché le plaisir de saluer en lui un poète élégant aussi bien qu'un très disert prosateur.

C'est, en effet, à l'aide de la prose que M. Hébert nous promène "de livres en livres". Ce sont des *essais de critique littéraire, et, pour des essais, on pourrait aussi bien dire qu'ils ne sont pas* loin d'être des coups de maître. C'était pour l'auteur, une bonne modestie d'appeler ses études des essais, mais les lecteurs verront de prime abord que chez M. Hébert la justesse des pensées revêt une élégance de forme, une correction, une solidité auxquelles nos débutants nous ont peu habitués.

A dire vrai, si M. Hébert est encore un homme jeune, ce n'est pas un jeune homme. Il aiguise et affine sa plume depuis les jours heureux du collège, où il travaillait déjà à ciseler des phrases à assortir les rimes sonores à cueillir le suc des fleurs les plus belles du jardin classique. Depuis lors il a beaucoup lu, beaucoup médité, beaucoup comparé: son expérience couvre un vaste champ. La Providence, dont les vues paternelles sont trop souvent ignorées, lui a ménagé des loisirs, des loisirs forcés et même douloureux.

C'est à cause de tout cela que nous trouvons chez lui un style réfléchi, bien forgé, plein de choses et plein de brièveté, d'une claire concision, très soigné sans être recherché, très fin sans être précieux, très tendre sans être mou, très sagace sans être méticuleux.

Vous aurez donc du plaisir à lire ces essais. N'y cherchez pas, toutefois, le piment de malice que possédait la verve d'un Jules Fournier. Piment qui excite l'appétit, mais qui risque aussi d'écorcher le palais. Mais cela est-il bien nécessaire au critique? et aux auteurs qu'il critique? Pas du tout. Nous préférons chez le critique le don de sympathie, qui garde quelque tolérance pour les défauts, qui sait discerner les qualités, qui s'efforce à montrer la voie où s'annonce pour l'auteur le succès.

S'il vous faut un condiment, vous le trouverez dans cette "dévotion aux choses canadiennes" qui compose au livre de M. Hébert une atmosphère des plus saines et des plus agréables.

Mgr Camille Roy, ce grand dévot aux choses canadiennes, a tracé pour notre auteur des pages liminaires où se touent les grâces du style et la délicatesse des sentiments.

Pour terminer, disons à M. Maurice Hébert: Donnez-nous bientôt vos poèmes...

Arthur MAHEUX, ptre.

N.-B.—Le volume, de 250 pages, est en vente au Secrétariat des Oeuvres, 105 rue Sainte-Anne, Québec.

Bibliographie

Les Livres

La Prière des premiers chrétiens, par Dom Cabrol.—Condensant en un seul volume, maniable, sobre, très clair, facile à lire, la substance de nombreux travaux malaisé à trouver ou à rassembler, le savant bénédictin nous offre un tableau d'ens mble de la liturgie et de son développement progressif au cours les premiers siècles. Un livre intéressant pour tous. En vente chez Bernard Grasset, 61 rue des Saints Pères, Paris. Prix : 15 frs.

x x x

Annales de Saint Gérard.—Sommaire du mois de décembre.—Avis.—La définition dogmatique de l'Immaculée Conception—A quoi bon la religion ?—Il faut avoir été cheval.—Sa Sainteté Pie XI.—Qu'est-ce qu'être chrétienne. —A propos de la confession.—L'expiation.—Maurice Delguy.—Lettre d'un Religieux Trappiste à sa Sœur.

L'abonnement est de 50 sous par an pour le Canada ; 60 sous pour les Etats-Unis. Adresse : "Annales de Saint-Gérard," St-Gérard de Wolfe, P. Q.

— NOUVELLES DE LA VILLE ET DE LA BANLIEUE —

Nouvelles de la Rive Sud

CONCERT DE LA CHORALE DEZIEL

La chorale Déziel, de Lévis, qui compte à peine quelques semaines d'existence, a donné son premier concert sacré, hier soir et a remporté un succès mérité. Elle a interprété le grand mystère lyrique : "Tharcisius" de C. M. de la Messuzière, S.J., musique de R. Clavers. Sous la direction de M. l'abbé Achille Demers, la nouvelle chorale a chanté avec un ensemble tout à fait remarquable. Les choeurs puissants et bien balancés, l'homogénéité des voix, la souplesse de l'ensemble ont été beaucoup admirés.

La chorale Deziel et son directeur méritent certainement de chaleureuses félicitations. Ils ont prouvé qu'avant longtemps Lévis possédera l'une des chorales les plus populaires de la région. M. C. Gagnon, organiste à Notre-Dame de Lévis, accompagnait au piano et M. G.-H. Lindsay touchait l'orgue. Les solistes, M. G.-A. Dussault et Mlle Charlotte Gelly, ont aussi largement contribué au succès de la soirée.

Une assistance très nombreuse et très distinguée s'était groupée dans l'église de Notre-Dame de Lévis pour entendre la nouvelle chorale. On remarquait : M. le curé Eug. Carrier, M. l'abbé J.-T. Lachance, V.F., curé de St-Jean-Port-Joli, M. le maire et madame Leblond; M. le juge et madame Alp. Bernier, M. et madame Pierre-Georges Roy, M. l'abbé H. Bernier, curé de St-Joseph; M. et madame J.-A.-K. Laflamme, M. et madame Edouard Perreault, M. et madame J.-C. Prévost; MM. les abbés Jos. Roy, Emile Turmel, Alfred Côté, Léger Carrier, A. Beaudry, etc.

M. l'abbé Eugène Carrier, curé de Notre-Dame de Lévis, présidait la soirée et a remercié éloquemment M. l'abbé Achille Demers et tous les membres de la chorale.

RELIGIEUSE DECEDEE A BIENVILLE

Nous avons le regret d'apprendre la mort d'une religieuse, Soeur Ste-Brigitte (née Marie-Odile Poirier) décédée hier matin au Couvent St-Louis de France, à Bienville, à l'âge de 36 ans.

La religieuse défunte était en religion depuis quinze ans. Elle était la fille de M. et madame Philéas Poirier, de St-Benoit-Labre. Les funérailles auront lieu jeudi matin, en la chapelle du Couvent. L'inhumation sera faite au cimetière Val Sainte, de Bienville.

Nos cordiales sympathies à la famille en deuil et aux Révérendes Soeurs du Couvent de Bienville.

FEU M. EMILE THIVIERGE

Ce matin à l'église Notre-Dame, ont eu lieu les funérailles de M. Emile Thivierge, décédé lundi à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 43 ans. Un grand nombre de parents et d'amis y assistaient. La dépouille mortelle a été inhumée au cimetière Mont-Marie.

LES AMATEURS DE POOL

Plusieurs amateurs de pool de notre ville projettent de s'unir à ceux de Québec pour former une ligue. Huit équipiers, assure-t-on, ont fait part de leur intention d'entrer dans ce mouvement. On projette de jouer une série double, c'est-à-dire qu'une équipe rendrait visite deux fois à une autre équipe.

Les salles qui seraient disposées à fournir deux équipes sont celles de Thivierge et Paton de Lévis : la salle Victoria, la salle Frontenac, la salle Lambert et la salle Morissette, de Québec; la salle Gagné, de Limoilou, et celle des Mathieu, de Saint-Grégoire.

Les parties seraient jouées le lundi et le mercredi.

Après l'assemblée de la salle Frontenac ce soir, Ed. Mathieu et Jean Blanchet joueront une partie de 200 points à la salle Morissette, rue St-Jean. Cette partie commencera à 10 heures, tout probablement. Les intéressés sont priés d'en prendre note.

Ces différentes équipes vont tenir une assemblée à Québec. Toute autre équipe qui voudra se joindre à ce mouvement sera bienvenue.

M. GAGNON DEMISSIONNE

M. J.-A. Gagnon, de Lévis, vient de donner sa démission comme Président du club de raquettes "Le Voltigeur" et comme Président de l'Union des Raquetteurs de Québec et Lévis.

LE EUCHRE DU "NAPOLEON"

Le euchre du club de base-ball "Napoléon", qui a été retardé de quelques jours, aura lieu lundi le 16 décembre, à 8 heures, non pas à la salle paroissiale de Bienville, mais dans la salle du manège militaire.

Les prix sont exposés dans la vitrine de la Pharmacie de Lévis, 69 côte du Passage. Un magnifique radio sera tiré comme prix d'assistance.

Les cartes sont en vente aux principaux endroits de la ville et tout spécialement à la Pharmacie de Lévis.

Déjà un grand nombre de cartes ont été vendues. Ceux qui les détiennent voudront bien les garder jusqu'au 16 décembre prochain.

L'UNION NATIONALE

Ce soir, mercredi, à 7 heures 30, dans la salle de l'union Nationale, rue Ste-Catherine, à Lauzon, aura lieu l'assemblée générale annuelle des membres de l'Union Nationale de la Rive Sud. Tous les membres sont priés d'être présents

MESDAMES
Protégez-VOUS
Exigez les PILULES ROUGES POUR LES FEMMES Pâles et Faibles
ANEMIE, FAIBLESSE, NERVOSITE
MALADIES PARTICULIERES AUX FEMMES
Refusez les Substitutions SANS VALEUR Produits dits "AUSSI BONS"

St-Roch

SAINTE FAMILLE

Ce soir, les Dames de la Ste-Famille auront leur réunion ordinaire à sept heures.

LE JUBILE

Avez-vous fait votre jubilé ?

C'est la question que Mgr Lagueux posait du haut de la chaire, au prône de dimanche dernier. Le mois de décembre est le dernier où les fidèles peuvent obtenir cette grande grâce: il faut se hâter afin de ne pas la manquer. Les confesseurs ont tous les pouvoirs pour exempter de telle obligation qui ne pourrait être remplie; mais il en est trop qui se torturent inutilement l'esprit au sujet des exceptions. Que tous ceux qui le peuvent accomplissent donc de leur mieux les conditions exigées: Six visites aux églises désignées; deux jours de jeûne à des jours qui ne sont pas désignés à l'avance comme des jours d'abstinence et de jeûne; une aumône aux intentions du Souverain Pontife, les missions de préférence; confession au cours de laquelle on avertit le prêtre que c'est celle du jubilé; et communion.

GRAND'MESSES

Les grand'messes de demain seront chantées aux intentions suivantes : A 6 heures, pour l'âme de M. Octave de Varennes; à 6 1-2 heures pour l'âme de M. Siméon Fournier; à 7 heures pour l'âme de M. L.-P. Gagnon; à 8 heures pour l'âme de Mlle Marguerite Emond. GrachnrséYtW.à&ûscsFfmfwymfwyypwp

"LES PETITS OISEAUX"

La pièce "les petits oiseaux", jouée hier soir dans la salle de l'Académie Commerciale, a obtenu le succès le plus franc et le plus mérité. L'auditoire, aux premiers rangs duquel on pouvait remarquer Son Honneur le maire Auger, M. l'abbé Chamberland, aumônier de l'Académie, M. l'abbé Godbout, curé de St-François d'Assise, MM. les abbés Arteau, Bellenu, Deschênes et Ferland, vicaires à St-Roch, et un grand nombre de Frères, remplissait la salle à sa pleine capacité, et s'est égayé on ne peut plus aux saillies des acteurs qui ont interprété avec autant de naturel que de brio la fine comédie.

L'orchestre St-Cyr a fait les frais de la musique et a contribué à faire de cette soirée une réunion de famille des mieux réussies.

Ils devraient se multiplier ceux qui apprécient à leur valeur nos soirées paroissiales, qui valent cent fois les inepties que l'on sert dans les scopes et les vaudevilles.

TROIS-SAUMONS

VA ET VIENT

Trois-Saumons, L'Islet, 27 M. Adjutor Bilodeau était en visite chez Mme Pamphile Caron dimanche dernier.

M. et Mme Josaphat Caron ainsi que M. Robert Caron étaient en promenade dans leur famille chez M. Arthur Caron, il y a une quinzaine.

Mlle Delores Hudon est descendue à Kamouraska chez des amies, la semaine dernière. Elle est revenue enchantée de son voyage.

M. Ronald Mercier, "télégraphiste", est de passage chez son père M. Adolphe Mercier.

VISITEUR

Le Grand Papa "Hiver" est enfin au milieu de nous. Il trouve notre accueil agréable, puisqu'il nous revient à tous les ans. Nous lui souhaitons tous la "bienvenue" en le priant de ne pas être trop longtemps !!!

PENSEE

[illegible] peu de chose d'avoir l'esprit vif, si on ne l'a juste. Le mérite d'une montre n'est pas de marcher juste, [illegible] d'être réglée.

Paulette.

SAINT-SAUVEUR

A LA SALLE ST-PIERRE

Le plan de cette salle pour le concert qui sera donné mercredi, le 11 décembre, à la salle St-Pierre, est ouvert depuis ce matin chez M. J.-W. Cantin, marchand de meubles, 446 rue St-Joseph. Plusieurs artistes québecois, dont nous avons déjà publié les noms, sont au programme. Le prix des cartes est de 50 sous, pour les sièges réservés, et 35 et 25 sous pour les autres sièges.

Ce concert est sous les auspices de la Conférence St-François-Xavier, au profit des pauvres.

CONFESSIONS

Ce soir, après l'exercice de la neuvaine, et demain après-midi à 3 heures, il y aura des séances de confessions à l'occasion du premier vendredi du mois.

CHEZ LES ARTISANS

A la Bourse du Travail, ce soir, à 8 heures, il y aura l'assemblée régulière de la succursale St-Sauveur No 145, de la Société des Artisans. Tous les membres sont prié d'être présents.

AU PATRONAGE LAVAL

Lundi prochain, dans la salle du Patronage Laval, il y aura un concours de euchre au profit de cette institution et plus de 125 prix seront distribués aux vainqueurs. L'admission sera de 35 sous. Les amateurs de cartes en général devraient se donner rendez-vous au Patronage Laval, 40 avenue Bigaouette, lundi soir le 9 décembre.

S.-COEUR-DE-JESUS

GRAND'MESSES DE DEMAIN

6 h. 15—Feu dame Ad. Labbé, par son époux.

6 h. 45—Feu Od. Desvarennes, par F. Gagnon.

7 h. 15—Feu P. A. Magnan par M. et Mme L. Delisle.

8 h.—Ames, argent des troncs.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Ce matin, à 8 heures, a été chanté le service aniversaire de feu Odilon Desvarennes. C'est l'abbé C. H. Falardeau qui a officié assisté des abbés Roy et Rancourt comme diacre et sous-diacre. MM. P. E. Simard et A. Poulin, aidés de la petite maîtrise, firent les frais du chant.

ST-JEAN-BAPTISTE

ASSEMBLEE JEUDI SOIR A 8 HEURES

Jeudi soir, à 8 hrs, aura lieu dans la salle du sous-sol de l'église de St-Jean-Baptiste une assemblée des membres de la société St-Jean-Baptiste à l'occasion de la visite du président général.

Tous les membres sont cordialement invités à y assister.

Le Secrétaire.

Art. MATTE.

St-Malo

MESSES

Jeudi, à 6 h. grand'messe pour feu Pierre Létourneau, 7 hrs pour feu Joseph Giguère, 8 hrs pour feu Léo Légaré.

CONFESSION

Ce soir après le triduum il y aura confession. Demain à 9 h. 30 confession des élèves de l'Académie des Frères Maristes.

TRIDUUM

Ce soir à 7 h. 30 commencera le triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée-conception pour toute les jeunes filles de la paroisse prêché par le R. P. Brousseau

PERE NOEL

Lundi soir à 8 h. 30 le père Noel s'est rendu à la vaste salle paroissiale pour visiter la grande exhibition Potvin. Le père Noel fut escorté par la Garde Dollard des Ormeaux et une foule de petits enfants venant recevoir de la tire des mains du Père Noel, Monseigneur Bouffard, P. D., curé, remercia en terme chaleureux ses généreux paroissiens.

N'oublions pas de visiter cette grande exposition qui s'achève bientôt, que tous se rendent visiter cette oeuvre idéale et d'ingéniosité.

SAINT-ROMAIN

NOTES

St-Romain, Compton, 29. — M. et Mme Chs-B. Hallé, assistaient à la convention tenue à Sherbrooke, récemment et ensuite se rendaient à St-Marc de Coaticook et Compton.

—M. et Mme Odina Campeau, M. et Mme Eugène Blais à St-Samuel samedi dernier.

—M. Edmond Fortin, M. et Mme Emile Boulanger, M. et Mme Cyrinus Fortin à Lambton dimanche.

—M. et Mme Johnny Bélanger, M. et Mme Amédée Marceau de Lambton, visitaient des parents dans notre localité.

—M. et Mme Philippe Fortin, M. et Mme Cyrinus Fortin à St-Sébastien au commencement de la semaine.

SAINT-FIDELE

AU BAZAR ST- FIDELE

L'entrain continue toujours et même va en augmentant dans les derniers jours. Venez voir.

Chaque soir, on y fait râfler quelques objets précieux, qu'on peut gagner pour quelques sous seulement, en prenant des billets.

"N'OUBLIEZ PAS"

La visite du Père Noel, ce soir, mercredi, à notre salle paroissiale. Il a bien voulu faire l'honneur d'une visite à ses amis de St-Fidèle, avant de s'en retourner au pôle Nord.

Donc, mercredi soir, à 8 heures 30, vous serez là, nombreux; même les enfants, accompagnés de leurs parents y seront admis.

La fanfare des cadets de St-Jean-Baptiste l'escortera.

Le bon Père Noel dira un bon mot à tous, distribuera des souvenirs.

Dons, en foule ce soir.

ENCAN

Tous les soirs, vente à l'encan, à toutes les tables.

C'est plus temps que jamais de profiter de ces aubaines de toutes sortes.

CLOTURE

Jeudi soir, clôture solennelle, dernière vente à l'enchère, aubaines nombreuses et tirage de plusieurs objets ci-dessous mentionnés :

Une coutellerie $75.00; une bronze lumière magnifique $50.00; coussin travaillé à la peinture, $20, un matelas $15.00; liseuses $15.00; cabint de téléphone $12.00; lampes de salon $10.00; un set à thé $5.00; un $5. en or, etc.

"LE MEDECIN MALGRE LUT"

Vendredi soir, 6 décembre, à 8 heures 15, pour clore le bazar, les professionnels du quartier de Limoilou ont bien voulu nous donner la jolie comédie de Molière. "Le Médecin Malgré Lui". Le prix d'entrée sera de 25 cents seulement.

Qu'on ne manque pas la chance de voir et d'entendre cette belle pièce.

C'est également ce soir là, qu'on procédera au tirage de l'horloge grand'père, râflée par la table des dames de la Ste-Famille, valeur $150, et du manteau en Seal, valeur $200.00, râflé par les Enfants de Marie.

Egalement on vous fera connaître le résultat du concours de popularité, entre les Artisans et les Employés de Chemin de Fer.

Semaine intéressante à la salle paroissiale de St-Fidèle. Un public nombreux s'y rendra tous les soirs.

MOT DE MA FIN

"La charité couvre une multitude de péchés".

NOUVELLES DE GRAND'MERE

EN CONVALESCENCE

Nous apprenons avec plaisir que Mme Eugène Allard, de Kénogami, autrefois de cette ville, et fille de M. F.-X. Faucher, officier de douanes à cette ville, a subi avec succès une grave opération à l'hôpital Ste-Anne, de Québec, sous les soins du Dr Euclide Faucher, Madame Allard, reprend du mieux et escompte une prompte guérison. Ses trois enfants sont actuellement en visite chez soins du Dr Euclide Faucher. Madame F.-X. Faucher, de cette ville.

A son retour de l'hôpital, madame et M. Allard, et leur famille reviendront probablement demeurer en notre ville.

SOUMISSIONS DEMANDEES POUR UN BUREAU DE POSTE

On nous communique l'heureuse nouvelle que M. l'architecte Caron, des Trois-Rivières, chargé par le gouvernement fédéral de préparer les plans du futur bureau de poste de Grand'Mère vient de terminer son travail et que des soumissions seront reçues jusqu'au 4 décembre prochain. Le contracteur qui obtiendra le contrat aura neuf mois pour terminer ces travaux qui devront commercer dès les premiers jours de janvier, nous assure-t-on. Cet édifice sera à deux étages et mesurera approximativement 50 pieds par 80. Il sera construit au coin des rues Ste-Catherine et DelaRoche. Le premier étage sera consacré pour le bureau de poste, et l'étage supérieur sera occupé en parti par les bureaux de la douane et partie par le gardien de l'immeuble.

LA GLACE EST PRISE SUR LE ST-MAURICE

La glace est prise depuis une couple de jours sur la rivière St-Maurice. La vague de froid et de neige que nous avons eue ces jours derniers a de beaucoup hâté la formation de la glace.

PENSEE

Toute bonne lecture inspire de bons les mains de nos enfants de mauvais sentiments. Ne laissons jamais entre livres, ils auraient vite perverti leur coeur.

Perle du Foyer.

CONSTIPATION
Promptement . . . Soulagée
Cette Pilule purement végétale met en action les intestins, sans douleurs ni dépression consécutive. Maux de tête, indigestion, biliosité, mauvais teint, tout cela est promptement vaincu. Enfants et adultes peuvent avaler aisément les gentilles petites pilules Carter, recouvertes de sucre. Il n'y a pas de calomel ni de drogues nuisibles. Chez tous les pharmaciens, 25 sous ou 75 sous, les paquets rouges.
Petites PILULES CARTER pour le Foie

AU PROFIT DES PAUVRES

Parmi ceux que l'on pourra entendre jeudi et vendredi prochains, à la salle des Promotions, dans "Le Gondolier de la Mort", drame vénitien en trois actes de Chs Le Roy Villars, mentionnons MM. Xavier Matte, Rolland Huard, Gaudiose et Alfred Ratté, Horace Poliquin, René Paquet, Paul Letarte, L.-P. Thivierge, Albert Parent, J.-C. Gagné, Paul Drolet, Robert Bélanger, Antonio Letarte, Gaston Massé et Rolland Gendron.

La distribution de la pièce comprend en plus, trente-cinq figurants.

Tous ces personnages sont sous la direction de M. Omer Godbout, président de l'Union Dramatique, ce qui est une garantie que ceux qui assisteront à cette pièce ne seront pas déçus.

Comme nous l'avons déjà annoncé, la partie musicale de la pièce est sous la direction de M. A. Savard, maître-de-chapelle à St-François d'Assise, qui aura pour le seconder deux solistes, MM. Pierre Jobin, E.E.M., et Ovide Dion, et un choeur de trente voix. Solistes et choeur seront accompagnés par un orchestre formé de membres de la Symphonie.

Que chacun en profite, et aille se récréer, applaudir des nôtres, et faire la charité aux pauvres secourus par la Conférence des Etudiants de la Société St-Vincent de Paul.

On peut se procurer des cartes chez Gauvin et Courchesne.

Ayez le charme d'une Jolie chevelure—
Soignez vos cheveux avec le traitement tonique PILOCARP qui bannit les pellicules, rend la chevelure souple, reluisante, vivace, sans être graisseuse et prolonge la durée de l'ondulation. Deux grandeurs: 90c—$1.50 19-21

"Votre Beau Manteau"
--- sera toujours remarqué de vos amies --- elles l'admireront; et vous en serez toute fière !
BASTIEN vous offre de si grandes opportunités d'achat—que ça ne vaut véritablement pas la peine de s'en passer !
SONGEZ-Y ! Un simple acompte vous permet de choisir parmi le merveilleux assortiment de Manteaux de Fourrure qui fait notre orgueil.
Un simple acompte vous permet de porter un manteau de première qualité — d'une beauté frappante — et d'un matériel de qualité durable.
Venez dès aujourd'hui—et choisissez parmi le "plus bel assortiment en ville !".
Escompte de 10 à 25% sur tous nos manteaux.
ALEX. BASTIEN LIMITEE
96, St-Joseph — Québec

FEU JACQUES LECLERC

Dimanche, 1er déc.

Hier soir dans la chapelle, après la prière du soir, les élèves chantaient ce cantique de la mort, qu'ils répètent assez souvent :

"Quand la mort doit-elle venir ?
L'heure en est incertaine".

Parmi ces 600 élèves, combien pensaient réellement à la mort? Combien d'autres ne prêtaient aucune attention au sens des paroles qu'ils prononçaient? Y avait-il pensé, lui, Jacques Leclerc, qui l'avait chanté ce même cantique, quelque temps avant de quitter le collège, il y a trois semaines? Il était parti, en pleine santé, et cependant pour ne plus revenir. "L'heure incertaine" est venue soudaine, tragique, au moment où il s'y attendait le moins.

Beau jeune homme de 17 ans, déjà grand, les yeux clairs et intelligents, le front large, il avait toutes les qualités physiques. Avec cela esprit ouvert et coeur généreux, rien ne lui manquait pour s'attirer partout l'estime et la sympathie, et se préparer avec succès une brillante carrière dans l'avenir. Hélas ! tous ces beaux rêves, si nobles, si généreux qu'il a pu les faire, il a bien fallu les sacrifier à l'appel du Divin Maître. "Mais on ne meurt pas, quand on a 17 ans", disait-il, et cependant, malgré le cruel sacrifice, et le lien qui nous attache à tout ici-bas, il s'est soumis chrétiennement, il a accepté le dernier holocauste avec une résignation, et c'est de plein gré qu'il a remis son âme entre les mains de son Père du Ciel.

Il avait grandi au milieu d'une exvellente famille où la tendresse maternelle redoublait de prévenances pour suppléer à l'absence du père disparu depuis peu. Après avoir passé quelques années au pensionnat Saint-Louis de Gonzague, il commença de bonnes études classiques au séminaire de Québec. Il était au collège de Sainte-Anne depuis le mois de septembre seulement, dans la classe des Belles-Lettres, et il s'était fait remarquer déjà par sa belle intelligence, sa mémoire facile, et sa curiosité intellectuelle. Ses qualités du coeur et de l'esprit lui avaient vite gagné l'amitié de ses professeurs et de ses confrères. Il était très charitable, et, s'il aimait la taquinerie, son coeur généreux avait vite fait oublier ce qui aurait pu blesser dans ses paroles. Il ne pouvait voir un camarade en peine sans essayer de le consoler. Ayant en horreur l'oisiveté, il aimait mieux employer son temps libre à discuter, avec d'autres confrères, de sujets nobles et intéressants. Il savait faire valoir ses idées, tout en gardant uen grande charité et une grande franchise.

On peut voir par là ce que l'avenir lui réservait, et quelle place il tenait chez ses confrères qui le connaissaient depuis quelques mois à peine. Aussi quelle surprise ce fut pour eux d'apprendre que Jacques Leclerc ne reviendrait plus, et que déjà la mort l'avait touché du doigt.

Ils se rappelleront longtemps son passage au milieu d'eux, et prieront avec sa famille pour que Dieu accueille en son Paradis ce bon jeune homme de 17 ans.

Un confrère,. H. L.

RETOUR DES CROIX VICTORIA AU CANADA

St-Jean, 3. — Le "Duchess of Atholl" du Pacifique Canadien, est arrivé ici samedi, venant de Liverpool, inaugurant la saison transatlantique d'hiver pour cette compagnie. En outre d'une liste considérable de passagers, le paquebot portait un contingent de quinze décorés canadiens de la Croix Victoria, qui reviennent de Londres où ils ont été les hôtes du Prince de Galles à un grand banquet organisé en l'honneur de tous les Croix Victoria de l'Empire le jour de l'Armistice. Ce groupe le plus nombreux du genre qui se soit jamais trouvé ensemble sur un bateau comprend les militaires suivants : le major M.-F. Cregg, le major G.-H. Mullin, le major E.-J. Holand, le capitaine G.-B. Geary, le capitaine G.-F. Kerr, le capitaine C.-W. Mitchell, le capitaine H.-C. Beet, le capitaine H. MetCalfe, le sergent T.-H. Rickette, le sergent C. Barron, le sergent H.-J. Good, le soldat M.-J. O'Rourke, le soldat J.-C. Kerr, R.-L. Kengel et A.-F. Brereton.

La ville de St-Jean a fait à ces héros une grande réception à laquelle ont participé le premier ministre du Nouveau-Brunswick et plusieurs personnalités de la ville et de la province.

CHEZ LES OUVRIERS

Un tribunal

Le confrère du matin, trouvant dans un journal de Montréal la photographie des officiers d'une association des postiers, et apprenant que cette associations est d'une certaine matière affiliée aux syndicats ouvriers, nous met en garde contre le bolchévisme. Ce qui l'effraie c'est que les unions ouvrières ont souvent recours à la grève !

Nous sommes parfaitement d'accord avec lui sur le fait que les postiers ne devraient jamais déclarer la grève. D'ailleurs, l'expérience nous apprend que ces grèves ne sont pas heureuses pour eux. Un pays ne peut laisser paralyser un service aussi nécessaire que les postes.

Cependant, les postiers comme les autres ont le droit de s'associer, et rien ne leur interdit, à notre sens, d'affilier leur association à un groupement ouvrier honnête. Ils peuvent aussi avoir de justes réclamations à faire, et comme les autres ils ont le droit de demander justice ou ce qu'ils croient l'être.

Alors, s'il est convenu que ces employés ne devraient jamais faire la grève, il faut leur fournir un moyen d'obtenir justice.

Ce moyen, nous croyons qu'il se trouve dans l'arbitrage obligatoire à sanction obligatoire d'un tribunal présidé par des juges qui jugent.

THOMAS POULIN.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

Ottawa, 3. — L'assemblée annuelle du Conseil Central des Syndicats Catholiques Nationaux du diocèse d'Ottawa a été tenue à Hull. Les unions suivantes y avaient leurs délégués officiels; interprofessionnels, menuisiers-charpentiers, employés de pulperies et papeteries, employés du département de feu, policiers, journalier, imprimeurs-relieurs, cercle Benoit XV, chauffeurs d'autos.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant :

Président, Lionel Harper, réélu; 1er vice-président, Clément Dupont, réélu, 2ème vice-président, Edouard Langelier; secrétaire-archiviste, Euclide Mercier; secrétaire-financier, Arthur Labelle; trésorier, Henri Quevillon; sergent d'armes, Albert Fournier. Le député de district, auprès du bureau confédéral de la C.T.C.C., est le délégué Edouard Langelier. Le Lt-Col. René De Salaberry et A. Beauchamp sont réélus aviseurs légaux des Syndicats Catholiques Nationaux. Les comités permanents du conseil se composent comme suit :

Comité des lettres de créance, les délégués A. Boyer, L. Sanche, W. Montpetit, A. Lafrance, L. Beaubien, comité de législation A. Boyer, E. Guertin, G. Desrosiers, M. Tomaro, E. Hubert. Comité d'Etiquettes : A. Morin, S. Bouvrette, G. Decelles, A. Lafrance, G. Lalonde. Comité d'Amusements : E. Dompierre, H. Mercier, G. Lalonde, A. Renaud, A. [illegible]rnier. Comité d'organisation [illegible]nts d'Union soit, A. Regimbr[illegible]nt, A. Charette, Jos. Labelle, [illegible]ud, A. Morin, A. Desrochers, H. Pelchat.

L'installation solennelle des officiers élus aura lieu vendredi, le 13 décembre, et sera présidée par le Chevalier Pierre Beaulé, président général de la Confédration des Travailleurs Catholiques du Canada. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette installation.

Assemblées syndicales

AUJOURD'HUI

A la Bourse du Travail Fraternité des Tailleurs de cuir; Syndicat national catholique des Manoeuvres.

Au Secrétariat Union nationale catholique des plâtriers

DEMAIN

A la Bourse du Travail Union protectrice des cordonniers-monteurs.

L'ACTION CATHOLIQUE
Rédacteur Fortier, Président — Joseph Fortin, Gérant
Quotidien édité et publié par LA CIE DE PUBLICATION "L'ACTION SOCIALE (limitée)"
Rédaction et Administration
103, rue Sainte-Anne, Québec
Téléphone : Echange privé : 2-8706
Membre de la British United Press, de la Daily Newspaper Association, de l'Audit Bureau of Circulations. Correspondants à l'étranger : à Rome, Paris, Fribourg, Jérusalem et Constantinople. Correspondants dans tous les centres et districts du pays. Représentants à la Législature de Québec, à Montréal et Ottawa.
ABONNEMENT
Ville de Québec : $5.00 par année ; 50c par mois.
Campagne : $4.00 par année ; Etats-Unis $5.00 par année.
PUBLICITE : CANADA : — Douglas Meiklem, 1193, Phillips Place Montréal
Seuls agents aux Etats-Unis : The Beckwith Special Agency Inc., New-York, Chicago, Philadelphie, Atlanta, Detroit, St-Louis, Kansas City et San Francisco.

BEAUPORT

Le 29 novembre dernier a été baptisé Joseph-David-Germain, enfant de M. et madame David Drouin, née Gabrielle Marcoux. Parrain et marraine : M. et madame Louis-Philippe Marcoux, née Marie-Louise Giroux.

FETE IMMACULEE CONCEPTION-

Dimanche prochain, à la messe de 7 1-2 heures il y aura réception des congréganistes. Dans l'après-midi, il aura réception des Enfants de Marie.

TRIDUUM

Le triduum des jeunes gens, commencé dimanche dernier se terminera jeudi matin. Le triduum des jeunes filles terminera dimanche prochain. Le R. Père Benoit, Oblat, est le prédicateur de ces triduos.

QUARANTE-HEURES

Les quarante-heures ont commencé lundi matin, au Couvent Notre-Dame pour se terminer mercredi matin.

FUNERAILLES

Les funérailles de Dame Honoré Drouin, décédée le 29 nov. dernier à l'âge de 48 ans. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière paroissial.

SEANCES

N'oublions pas que la séance jouée par les membres du Cercle des Fermières, aura lieu les 9 et 10 décembre prochain, à la salle du collège.

HONNEUR AU MERITE

Mlle Anna-Maria Cambray, institutrice à l'école Boulard, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'Inspecteur A. Letarte, une gratification de $20.00 pour le succès dans l'enseignement.

Nos félicitations.

SERVICE D'AUTOBUS

Le 27 novembre dernier, commençait le service d'autobus. Nous publions l'horaire de ces autobus. Le premier partira le matin, route St-Jean-Baptiste, à 6.30, 7.15, 8.00, 9.00 et 10.00 a.m. 1.00, 3.00, 4.30, 6.00, 7.30 p.m. Le retour pour Beauport sera : le matin à 6.45, 7.35, 8.30, 9.30, 12.15, p.m. 2.30, 4.00, 5.35, 6.30 et 10.30 p.m.

Ce service entrera en vigueur dès cette semaine. La durée sera pendant la saison de l'hiver.

Le dimanche le départ de Beauport pour Québec sera à 1.00 p.m. 3.00, 5.00, 7.30 p.m. Le retour de Québec à 2.00 p.m. 4.00, 7.00 et 10.30 p.m.

En plus le dimanche les autobus transporteront les voyageurs avant et après la messe, à partir de la route St-Jean-Baptiste, Beauport-Est. Dans quelques jours, M. Jos. Simard, propriétaire de ces autobus, distribuera aux voyageurs des cartes indiquant les heures.

UN AMICALE AU COUVENT N.-D.

Des fêtes inoubliables ont réuni plusieurs anciennes élèves au Couvent N.-D., jeudi le 21 novembre dernier. C'était la première grande réunion de l'"Amicale" et quelques anciennes religieuses enfants de la paroisse, venues spécialement pour la circonstance, s'étaient unies au personnel du Couvent, pour rendre plus chaleureux l'accueil à toutes les invitées.

La visite de la maison inaugura la réunion et les "t'en souvient'il" s'égrenèrent de joyeuse façon jusqu'à la séance très intéressante exécutée par les élèves actuelles. La Présidente de l'Amicale en des termes distingués et bien sentis, adressa ses remerciements aux bonnes religieuses. Elle rappela tout le bien que l'on attendait de notre nouveau groupement et demanda l'appui moral de tous ses membres. M. le curé présidait l'assemblée et adressa la parole aux invitées. Le salut du St-Sacrement, couronna la fête.

Le thé fut servi dans une salle décorée pour la circonstance, où les groupes se formèrent au gré des sympathies d'autrefois.

Tous se séparèrent en souhaitant un surevoir aussi charmant en mai prochain.

"Il est un âge dans la vie
Où chaque rêve doit finir
Un âge où l'âme recueillie
A besoin de se souvenir".

Nous donnons ci-après la teneur du programme :

"Causa nostrae laetitiae"

2 h. — "Arrivée des Anciennes"
Causerie et visite de la maison
"L'Alma Mater s'émeut et jubile"
3 h. — Réunion familiale
"Vous êtes la cause de notre joie"
I.—Piano: Polonaire Hoffmann
II.—Chant : Raillons-nous
III.—Bienvenue
IV.—Souvenir des anciennes.
V.—L'Angelus Chaminade
VI.—Episode de notre histoire
VII.— Piano : Allegretto Fink
4 heures.—Bénédiction du St-Sacrement "Se souvenir c'est revivre"
4.30 heures — Un goûter d'autrefois,
"La table est le reposoir familial".

REVENIR ! REVOIR ! REVIVRE!

PENSEE

"La force et l'espérance de ceux qui restent, c'est de se souvenir de ceux qui sont partis.

LACORDAIRE

A Souffert Pendant Deux Ans

"Après la naissance de mon deuxième enfant, j'étais toujours fatiguée, nerveuse et faible, avec maux de tête, de dos et douleurs tous les mois. J'ai souffert deux ans avant d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'en ai eu quatre bouteilles d'abord et il m'a fait un bien immense. J'en aurai toujours à la maison, maintenant, et j'en ai six bouteilles. Je le recommande à toutes les femmes que je connais."—*Mme T. Barrit, Casier 114, Asbestos Mines, Québec.*

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Lydia E. Pinkham Medicine Co. Lynn Mass. U. S. A. et Cobourg Ont. Canada

NOUVELLES DE RIVIERE-DU-LOUP

Rivière-du-Loup, 2. — C'est avec un vif regret que notre population a appris la mort de Monseigneur Dugal, curé de St-Basile. Ce prêtre vénéré avait passé en cette ville la première partie de sa vie et durant les cinquante années qu'il exerça son ministère dans la province du Nouveau-Brunswick il ne cessa de s'intéresser à notre ville et d'en suivre les développements. Lors de la célébration du cinquantenaire de son ordination, il y a trois ans, les nombreux amis de cette ville qui se rendirent à St-Basile pour assister aux fêtes données en son honneur, purent juger du degré de vénération dont était entouré Monseigneur Dugal. Et partout apparaissaient les oeuvres que son dévouement avait édifiées. Sa mort laisse un grand vide et on parlera longtemps dans le Madawaska de ce prêtre dévoué.

ELECTION A LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce de cette ville a fait, le 28 courant, l'élection de ses officiers. Presque tous les membres du bureau précédent ont acceptés de demeurer à leur poste. Le bureau de direction se trouve ainsi reconstitué. Président, M. L.-P. Lizotte, C.R.; vice-président, M. Joseph Hamel ; trésorier, Dr M. Provencher; secrétaire, M. Paul Durocher; Directeurs, MM. Philippe Pouliot, J.-E. Duchesneau, Cléophas Thibault, Alex. Michaud, C.R., Henri Pelletier et Tom Walsh. La Chambre s'est occupé particulièrement des mesures à prendre pour augmenter son effectif et une campagne de recrutement sera entrepris dans ce but.

FIN DE NAVIGATION

Le "Brandon" a fait son dernier voyage vendredi et est parti pour Québec, samedi. Le vapeur devait remonter vendredi mais après avoir tenté un effort pour prendre le large la tempête lui fit rebrousser chemin. Et samedi son départ fut retardé par la glace, qui s'était formée et qui encerclait le vapeur. La marée vint à son secours et à midi il laissait le quai pour de bon cette fois.

EN COUR DE MAGISTRAT

Derniers jugements rendus : S. Talbot vs C.-E. Raymond, action réclamant le paiement d'un animal de boucherie, que le défendeur prétendait impropre à la consommation, maintenue avec dépens. L'action de la Cie A. Bélanger vs Ernest Dionne, maintenue avec dépens, le défendeur devant payer le poêle acheté, parce que sa prétention que l'article n'était pas suivant le contrat de vente n'est pas prouvée. André Ouellet que la Cie de Beurre et Fromage, de Rivière-Verte, poursuivait pour le paiement de quatre actions dans la compagnie gagne son point, savoir qu'il n'a jamais été actionnaire de cette compagnie. Emile Rivard voulait se faire rembourser le prix d'une licence de colporteur, que la municipalité de Cabano lui avait imposé et niait à celle-ci le droit d'imposer telle licence. La Cour ne lui donne pas raison et renvoi son action avec dépens.

LA POSTE AERIENNE

UN SERVICE POSTAL AERIEN COMMENÇANT LE 9 DECEMBRE — ENTRE MONTREAL ET ST-JEAN, N.B., VIA QUEBEC ET MONCTON, N.B.

Ottawa, 3. — (Spécial). — L'honorable Ministre des Postes a autorisé l'essai d'un service postal aérien entre les points suivants, qui commencera le 9 décembre 1929 :

MONTREAL, P.Q. et SAINT JEAN, N.B. via QUEBEC, P.Q. et MONCTON, N.B.

Afin de commémorer l'inauguration de ce service d'essai, les cachets spéciaux suivants seront appliqués sur les lettres transportées lors du premier voyage :

Montréal-Québec
Québec-Montréal
Montréal-Moncton
Moncton-Montréal
Québec-Moncton
Moncton-Québec
Montréal-St-Jean via Québec
Québec-St-Jean
Moncton-St-Jean
St-Jean-Moncton
St-Jean-Montréal via Québec
St-Jean-Québec.

Toutefois, ces cachets spéciaux ne seront appliqués que sur les correspondances qui parviendront aux maitres de poste des différents points d'arrêt de la ligne, affranchies en timbres canadiens au taux aérien qui est de 5 cents la première once et de 10 cents chaque once ou fraction d'once au-delà.

Toutes les correspondances ainsi affranchies qui parviendront sous enveloppe aux maitres de poste des endroits susmentionnés portant l'indication suivante :

PAR AVION
Montréal-Québec
ou
Québec-Montréal, etc.,

recevront l'empreinte du cachet commémoratif et seront expédiées lors du premier voyage des avions.

Toutes ces correspondances doivent être cachetées et leur contenu, d'un format et d'une épaisseur permettant de les manipuler facilement et d'y apposer des empreintes distinctes des cachets et des timbres à date.

Si les enveloppes de correspondances-avion vous intéressent et que vous désirez vous procurer ces cachets spéciaux, il sera bon que vous prépariez vos enveloppes le plus tôt possible et que vous les envoyiez sous pli au maitre de poste du point d'où vous voulez qu'elles partent, avec prière de les garder jusqu'au jour de l'inauguration du service. Toutes les correspondances ainsi acheminées doivent être affranchies au taux aérien en timbres canadiens ou accompagnées d'un mandat de poste d'une somme suffisante pour couvrir l'affranchissement total.

Les correspondances transmises par suffisamment affranchies seront acceptées. Les lettres-exprès seront aussi acceptées si elles sont suffisamment affranchies tant pour le port aérien que pour la taxe-exprès qui est de 20 cents par lettre.

Les correspondances recommandées ce service, adressées à des endroits situés au-delà du terminus et qui ont été adressées spécialement à un maitre de poste pour leur envoi par avion, seront insérées dans les dépêches ordinaires au point terminus du parcours et seront acheminées à destination par les moyens habituels.

UN LIVRE POUR LES FAMILLES

La vie des Saints pour tous les jours de l'année de Jaud fait suite au catéchisme et complète. Ce livre devrait se trouver dans tous les foyers. Un beau volume de 400 pages, grandeur 11 x 8, avec illustrations à chaque page, relié toile, 0.75, par la poste . . . $0.9
Relié toile $1.25 . . . . . $1.4
. . . . . $2.0

Prix le plus modique :
$1.25 A $2.50

"Laveur Automatique"
"TORRENT"

Lavage Garanti, fini de première classe. Remplace facilement toute Laveuse Electrique et la Journée de Lavage est réduite de moitié. En plus, ce laveur défoule la Laine. Ne payez pas de $150 à $200 piastres lorsque vous pouvez avoir le même service pour $15.00. Demandez-le à votre marchand. Démonstration gratuite sur demande. Si vous désirez des références, nous en avons en quantité.

Le cri lancé est:

"C'EST UNE MERVEILLE"
"GARANTI POUR LA VIE"
Prix ; $15.00
L.-M.-J. THIBAULT
GERANT-GENERAL
267, Rue ST-PAUL. Tél: 3910

HEURES D'AFFAIRES
9.00 Heures a. m. a 5.30 Heures p. m.
Ouverts jusqu'a 10 Heures le Samedi

JEUDI EST LA JOURNEE DES ENFANTS CHEZ PAQUET

C'est maintenant le temps de songer sérieusement à habiller vos enfants pour Noël et le Jour de l'An. Facilitez vous la tache en achetant ici, car c'est ici que sont le plus grand choix et les plus bas prix.

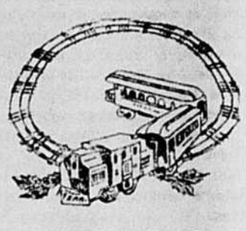

PARADIS DES JOUETS

UNE FAIBLE IDEE DE L'IMMENSE VARIETE DE JOUETS QUI ATTENDENT VOTRE INSPECTION

ARCHES DE NOE: 69c et 99c.
JOUETS EN FER:
19c, 25c, 50c, 75c, $1.29 et $2.99
POUPEES et BALANCOIRES
59c et $1.19.
Prix . . . . . 59c et $1.19
ACCESSOIRES DE LAVAGE:
Prix . . 69c, 79c, $1.39 et $3.50.
BUREAUX, CABINETS de CUISINE, PUPITRES, COMMODES.
Prix . . . . . 99c jusqu'à $17.50
MACHINES A COUDRE: 49c, 99c, $1.59, $1.99, $2.50, $5.00 et $18.00.
PIANOS: 79c, 89c, $1.25, $1.50 jusqu'à $4.75.
SAXOPHONES
Prix 59c, 79c, 99c, $1.59
MUSIQUE A BOUCHE
Prix . . . . . 19c, 25c, 29c.
TOUPIES MUSICALES.
Prix 29c, 39c, 49c, 59c, 79c.
POUPEES — le plus grand assortiment en ville. — Nous avons les poupes articulées, les poupées qui disent Ma-Man, les poupées habillées, les poupées en feutre, à des prix variant de :
à des prix variant de 15c à $19.50
CARROSSES de POUPEES
Prix . . . . 79c jusqu'à $17.50
PUPITRES et CHAISES.
Prix: $4.99, $6.29, $8.75, $11.00, $12.50, $13.50, $14.50, $19.25, $19.50 et $26.00.
BERLINES A NEIGE.
Prix: $3.39, $5.00, $6.00, $8.00
Jeux de construction "ERECTOR" en acier:
Prix: $1.00, $2.00, $3.25, $6.50, $9.75, $12.35 ,$12.95, $19.50, $32.50 et $45.00.
OUTILS POUR JEUX de construction ERECTOR:
Prix: $1.25, $1.95, $3.25, $4.50, $6.50 et $12.95.
AEROPLANES de toutes sortes.
Prix . . . . 59c jusqu'à $12.95
AUTOMOBILES et COURSIERS. Prix: 59c à $4.00
JOUETS MECANIQUES — au delà de cent variétés, à très bas prix, savoir:
29c, 39c, 59c, 79c et 99c.
LANTERNES MAGIQUES.
Prix . . . . $3.99 jusqu'à $55.00
TRAINS MECANIQUES.
Prix: 49c, 99c, $1.49, $1.99, $3.25, $5.99 jusqu'à $12.00.
TRAINS ELECTRIQUES.
$12.00, $19.50, $24.00 et $38.50
ENGINS ELECTRIQUES.
Prix . . . $6.50, $9.00, $10.00
ENGINS A VAPEUR.
Prix . . . $2.50, $2.75 et $4.00.
JEUX DE SABLE.
99c, $1.39, $1.79, $1.99, $2.39.
Petites TABLES de POOL $1.19
JEUX de QUILLES. $2.39
PETITS GRAMOPHONES.
99c, $1.49, $2.29, $5.00, $6.98.
RECORDS pour Gramophones.
6 pouces — double face.
L'unité . . . . . 10c.
10 pouces — double face.
L'unité . . . . . 19c.
PATINS C. C. M.
Prix . . . . . $1.00 à $5.50
PATINS A TUBES C.C.M.
Prix: $2.00, $2.75, $3.50, $4.00 et $5.00.

VETEMENTS POUR ENFANTS

SUGGESTIONS POUR CADEAUX

COMPLETS en cuirette, suédine, ratine ou corderoy, attachant avec Zip. Ces complets consistent en un manteau coupe-vent, pantalons-guêtres et bonnet.

Nous les avons dans les tailles un à 10 ans.

Nous avons aussi les manteaux seuls, dans les tailles jusqu'à 40.

Venez voir comme nos prix sont modérés.

CHANDAILS en laine ou laine et soie, dans tous les styles et nuances ,pour fillettes de 2 à 14 ans. PRIX . . . . . .
.98 A $4.00

Petites ROBES et BOUFFANTS en tricot de laine et laine et soie, marque KNIT-TO-FIT, d'aucunes avec bonnets, pour fillettes de 2 à 6 ans.
$5.25 A $7.95

25% D'ESCOMPTE

Durant tout le mois de décembre nous allons consentir l'escompte ci-dessus, de 25%, sur toutes nos petites robes avec bouffants, en Jersey, Flanelle et Velours. Le choix est très grand. Tailles 2 à 6 ans.
Régulièrement $2.25 à $5.50.
EN VENTE MOINS 25%

25% D'ESCOMPTE

Sur COMPLETS pour garçons, en Jersey, Tweed, Velours, etc. Très belle variété.

Tailles 2 à 8 ans.

Régulièrement $3.75 à $5.50.
EN VENTE MOINS 25%

Petits complet en tricot de laine, et laine et soie, importation anglaise, aussi de fabrication canadienne, pour garçonnets de 1 à 6 ans. PRIX . . . . . .
$1.75 A $6.25

Petits MANTEAUX en Llama blanc et de couleurs, pour bébés d'un à trois ans. PRIX . .
$2.00 A $7.75

PANTALONS-GUETRES en jersey ou ratine; toutes les teintes désirables, pour enfants de 2 à 8 ans. PRIX . . . . . .
$1.25 A $2.25

Petits KIMONOS en édredon blanc, garnis avec floss de soie rose ou ciel, pour bébés. PRIX
$1.59 A $2.25

COUVERTURE-ENVELOPPE avec bonnet, en édredon blanc, garnie de soie ou floss rose ou ciel, pour voiture de bébé.
$2.75 A $3.50

KIMONOS en édredon, dessins de fantaisie, pour fillettes de 2 à 6 ans. PRIX . . . . . .
$1.50 ET $2.25

Petites ROBES en voile blanc ou marquisette blanche, joliment garnies de dentelle, pour bébés.
.89 A $2.75

Petites ROBES en laine ou laine et soie, en blanc, rose et ciel, pour bébés. PRIX . . . .
.89 A $2.25

Petits SOULIERS en laine ou laine et soie, avec ou sans duvet blanc, pour bébés. PRIX . . .
.59 A .98

Toilettes "sets" de trois morceaux, comprenant: Gilet, bonnet et petits bas pour bébés.
$2.35 A $3.50

SPECIAL

BOUFFANTS ouatés de Penman, en blanc, pêche, gris et marine, pour fillettes de 2 à 14 ans.
PRIX 49

QUELQUES APERCUS DE NOS NOMBREUSES VARIETES EN CHAUSSURES POUR ENFANTS

PANTOUFLES en étoffe quadrillée, cuir ou laine de fantaisie. Pointures 3 à 7 pour enfants.
Prix: 59c, 75c, 90c, $1.00, $1.20, $1.65, $1.90, $2.50.

Pointures 8 à 10.
Prix: 69c, 79c, 95c, $1.10, $1.50, $2.00 et $3.00.

Pointures 11 à 2 pour fillettes ou garçons.
Prix 79c, 99c, $1.10, $1.25, $1.95, $2.25 et $3.50.

BOTTINES brunes, spéciales pour le Ski.
Pointures 11 à 2 pour fillettes ou garçons. Prix $4.50
Pointures 3 à 7 pour fillettes ou garçons. PRIX . . . . . .
$6.00, $7.00, $7.50

BOTTINES spéciales pour le patin.
Pointures 11 à 13 pour garçons. PRIX $2.00

Pointures 11 à 2 pour fillettes. PRIX . . . . . .
$2.60 ET $3.50

Pointures 1 à 5 pour garçons. PRIX . . . . . .
$2.26 ET $4.00

BOTTINES de feutre recouvertes de cuir brun ou noir.
Pointures 7 à 10. PRIX $2.50

Pointures 11 à 2. PRIX $3.00

Pointures 3 à 8. PRIX $4.00

COUVRE-CHAUSSURES en cachemire de laine noir, avec semelles spéciales en caoutchouc crêpelé. — MARQUE NORTHERN RUBBER — Paquet est le seul endroit à Québec où vous pouvez vous procurer ces COUVRE-CHAUSSURES DE QUALITE SUPERIEURE.

Pointures 5 à 10 1-2, 3 boucles. PRIX . . $1.59

Pointures 5 à 10 1-2, 4 boucles. PRIX . . $1.79

Pointures 11 à 2, 3 boucles. PRIX . . $1.79

Pointures 11 à 2, 4 boucles. PRIX . . $1.99

Pointures 1 à 5 pour garçons, 1 boucle. $1.59

3 boucles. PRIX $1.99

COUVRE-CHAUSSURES pour garçons, en jersey de laine noir.
Pointures 2 à 5, 1 boucle. PRIX . . $2.00

Pointures 3 à 5, 3 boucles. PRIX . . $2.75

Il Sera Vêtu Chaudement

COMPLETS ET PALETOTS

Ca prend un COMPLET ou un PARDESSUS de bonne coupe et confectionné avec tissu de bonne qualité pour procurer le confort voulu à votre garçon alors que nous entrons dans la saison froide.

Rappelez-vous bien que le plus grand choix est à votre disposition ici.

Nous avons des marchandises de bonne qualité pour convenir à toutes les bourses. Vous avez toujours ici plus que pour la valeur de votre argent.

Les personnes en dehors de la ville sont invitées à nous demander nos échantillons et nos prix.

SUGGESTION POUR CADEAUX

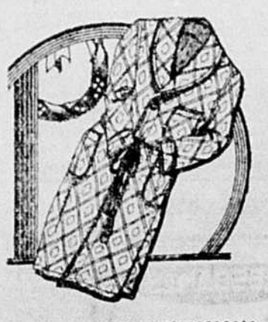

ROBES de Chambre en édredon de couleurs, jolis patrons.

Tous les garçons seraient heureux d'en avoir une.

Tailles 8 à 16 ans. SPECIAL $2.67

Tailles 2 à 6 ans. SPECIAL $1.49

TELEPHONE 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

TELEPHONE 8131

PETITES ANNONCES

APPELEZ : 2—8700

TARIF

1 CENTIN DU MOT : Pas moins de 15 centins par insertion ; 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, ORATIONNELLES, RECONNAISSANCES, REMERCIEMENTS, 50 centins par insertions suivant la formule ordinaire ; chaque mot additionnel : 1 centin.

LES ANNONCES devant paraître LE LUNDI MEME seront reçues jusqu'à 10 heures a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. p. m. si urgent.

POUR N'ACCEPTER QUE CELLES qui se recommandent, nouvelles ou marques, communiqué ou avis de décès par téléphone. Il en est de même pour les avis "sans nom responsable".

Les annonces payables au BUREAU DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

A QUEBEC, on peut encore donner vos annonces ou se mettre près qu'en faire aux :

ST-ROCH ET JACQUES-CARTIER
J.-E. Giguère, 283, rue St-Joseph
Tél : 2-0758
J.-E. Giguère, 887, rue St-Joseph.
Tél. 2-4764
Alex. Delisle, 117, rue de la Couronne.
Tél. 2-6288.

SUCCURSALES DE QUEBEC
Succ. No 1, 178, St-Jacques, Tél. 2-4907
Succ. No 2, 36 St-Jean, Tél. 2-1156
Succ. No 3, 582, St-Jean, Tél. 2-2420
Succ. No 4, 17 Buade, Tél. 2-4588
Succ. No 5, 459, St-Joseph, Tél. 2-4588
Succ. No 6, 317a St-Joseph, Tél. 2-6518
Succ. No 7, 416, St-Jean, Tél. 2-6417
Succ. No 8, 109, St-Joseph, Tél. 2-4827
Succ. No 9, 48, Côte de la Montagne, Tél 2-4110
Succ. No 10, 85, rue St-Paul, Tél. 2-7906

ST-JEAN-BAPTISTE
Charles Cloutier, 174, rue d'Aiguillon.
Tél : 2-2119.
LIMOILOU
J.-A. Kirouac & Cie. Enr., 177, 5e Rue
Tél : 1976.
J.-A. Lavergne, 144, 3ème Rue.
Tél : 2-7708.
ST-FRANCOIS D'ASSISE
François Lamerrière, 4492, 1ère Avenue.
Tél : 2-2413-W.
ST-SAUVEUR ET ST-MALO
L.-P. Genreau, 670, St-François.
Tél : 2-0037
M. Edgar Brousseau, 766 St-Vallier,
Tél : 2-7520
Wm W. Gauvin, 1251-B, St-Vallier.
Tél : 2-1691.
Ste-R.-A. Cloutier, 1131, rue St-Vallier.
Tél : 7840.
BEAUPORT
Eugène Parent, rue St-Cléophas
Beauport — Tél. 2-561986.

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DE "L'ACTION CATHOLIQUE"

ON DEMANDE

HOMMES ET FEMMES DEMANDES. — Hommes et femmes demandés dans chaque localité pour travail payant 50 p.c. commission et même plus.
Ecrire à Casier 201, East Angus, Co. Compton.
Nov. 27-6 fois.

Artiste-Fleuriste

J.-E. LEFEBVRE. — En spécialité : Bouquets de mariés, en fleurs naturelles, ainsi que tributs floraux, fleurs coupées et plans en pot. S'adresser à 54, Côte du PALAIS. Tél. 2-0472.
Av. 10-2 mois

MEUBLES

A.-G. WRIGHT
10, RUE LALIBERTE Tél. 3-0461
MEUBLIER, REMBOURRAGE ET POLISSAGE.

APPRENEZ L'ANGLAIS CHEZ VOUS

METHODE ENTIEREMENT NOUVELLE
Complète avec soin, avec prononciation correcte. Basée sur 14 ans d'expérience dans l'enseignement. Résultats surprenants en très peu de temps. Prix, 25c par leçon. Ecire pour renseignements :
MLLE BLANCHE FISHER
Dept 63
12,64, Lexington Ave. New-York City.

DIVERS

PEAUX VERTES. — Nous sommes acheteurs de Peaux de Boeufs, Chevaux, Veaux et Moutons. Nous payons le plus haut prix du marché. Ecrivez-nous pour notre liste de prix.
A. PION & CIE.
411 à 419, rue St-Vallier,
Tél. 3-0970 Québec.

REPARATIONS EN GENERAL de phonographes, d'instruments à cordes et d'instruments de fanfare de toutes sortes. Allons à domicile sans charge extra. Satisfaction. St-Cyr & Frère, 70, St-Joseph. Tél : 2-7255-W.
Nov. 25-6 fois.

HOPITAL DE PHONOGRAPHES. — Le mécanicien E. Boucher, 102 des Oblats, Québec, s'occupe toujours de la réparation des phonographes. Envoyez-nous 5 records et 50 sous nous vous en échangerons 5 autres.
Aiguilles gratis.
Prompte expédition aux commandes de la campagne. Tél. 4415.
Oct. 12-15 fois

ANGLAIS, FRANCAIS, STENOGRAPHIE, COMPTABILITE. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas. Tél. 2-7490

COLLEGE WALLACE, 58, côte du Palais. Tél. 2-4545-W. Anglais, français, sténographie, comptabilité, télégraphie, mathématiques. S'adresser à J.-W.-M. WALLACE, C.E.

PEINTRES : MILLER et FRERE. — Publicité extérieure, peintres d'enseignes, décorateurs et doreurs. Enseignes électriques. Décors de théâtre. Prix fournis sur demande. Atelier, 22-24 RICHELIEU, rues est d'Abraham et Richelieu. Tél. 2-6882, Québec. 26-6 mois

NOUVELLE METHODE

L'anglais par correspondance, garanti en 2 mois, 20c. la leçon. Ecriver pour détails. Adresser S.-A.-F. FORTIER, St-Ubald, Portneuf, Québec.
Nov. 19 au 20 Février.

NOTES PERSONNELLES

MESDAMES. — FOILS ET DUVETS DISGRACIEUX enlevés radicalement et POUR TOUJOURS par GYPSIA, produit importé de Paris. Ecrivez pour notice gratuite avec attestations à GYPSIA, Dépt. X, 55, West, 42 Street, New-York.

SUCCESSION JOSEPH GRAVEL

Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Joseph Gravel, de St-Romuald, P.Q., décédé le 25 novembre 1929, sont priées de les faire valoir ; et
Toutes personnes endettées envers ladite succession sont priées d'en faire le prompt paiement au même endroit.
Québec, le 2 décembre 1929
THE ROYAL TRUST COMPANY,
Co-exécuteurs
58, rue St-Paul, Québec.

Celui qui se venge descend jusqu'au bas fond de la haine, celui qui pardonne monte jusqu'au sommet de l'amour.

Addn.

A VENDRE

A VENDRE. — Capot en mouton de Perse, pour homme, à vendre à très bon marché pour règlement de succession. Grandeur 46. S'adresser à F.-X. Trudel, 12 de la Canardière.
Déc. 2-6 fois.

A VENDRE. — Fourniture de classe à vendre, à bon marché. Pupitres modernes, tableaux et piano. S'adresser à Wm. McCartney, Ste-Foy.
Tél. 2-4620 s. 21.
Déc. 2-6 fois.

PIANO AUTOMATIQUE en excellente condition. S'adresser à M. Larue, 28, rue Ste-Anne, entre 10 h. et midi et 2 h. et 5 h. p.m. Tél : 2-1190 ou 3-2288.
Nov. 30 au 7 Déc.

MACHINERIES A VENDRE
Machine à coudre pour chaussures.
Machine pour faire les talons Louis.
Moteur 10 forces, 3 fils, 1 starteur avec boîte.
Faners petit et gros.
Poulis différentes grandeurs.
Le tout en très bon ordre.
Aucun prix raisonnable ne sera refusé.
Marc COUTURE,
140½ Commerciale, Levis.

PIANOS A VENDRE. — Plusieurs pianos droits et automatiques, harmoniums et instruments de musique de toutes sortes, en très bonne condition, à rendre ou à louer à conditions faciles, chez J.-C. Marcoux, professeur de musique et accordeur de pianos. No. 317, rue St-Vallier. Tél : 2-7950-W.
5 semaines.

SKIS. — Une paire de Skis Nortland, 7½ pds, couleur chêne doré, avec attelage en cuir solide aussi deux pâles de skis. Le tout pratiquement neuf. Véritable occasion : $8.00. S'adresser à Georges Kirouac, 1109, St-Vallier. Tél : 6803.

MOIS de PREMIERE qualité, merisier et érable 2 et 2½ pieds, slabs de merisiers $3.50 le voyage. CHARBON STOVE, EGG, CHESNUT BUCKWHEAT, première qualité. Prix sur demande. Kirouac & Frères, 1107 St-Vallier, Québec. Tél. 7802.
Mai 17-1 mois.

A LOUER

CHAMBRE. — Belle grande chambre à louer. S'adresser au No. 87, rue St-Patrice, 2ème étage.
Déc. 4-3 fois.

A LOUER. — Garage chauffé à louer. S'adresser à 163, rue D'Aiguillon, Tél. 2-6360-W.

CITE DE QUEBEC
REGLEMENT 36Z

POUR AMENDER LE REGLEMENT CONCERNANT L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE DANS LA CITE DE QUEBEC

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec tenue à l'Hôtel-de-Ville, dans ladite Cité de Québec, le 29 novembre 1929, le règlement suivant a été lu pour la première fois :

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir :

1o.—Le sous-paragraphe a) de l'article 1 du règlement No. 36-Y, passé le 22e jour de novembre 1929, est amendé en ajoutant, à la fin dudit sous-paragraphe, les mots suivants : "LA RUE SCOTT — ENTRE LES RUES ARTILLERIE ET PLESSIS".

2o.—Le sous-paragraphe b) de l'article 1 du règlement No. 36-Y, passé le 22 novembre 1929, est amendé en ajoutant, à la fin dudit sous-paragraphe, les mots suivants : "LA CÔTE DE LA MONTAGNE — DEPUIS SON SOMMET JUSQU'A LA RUE ST-PIERRE".

3o.—Le sous-paragraphe c) de l'article 1 du règlement No. 36-Y, passé le 22 novembre 1929, est amendé en ajoutant, à la fin dudit sous-paragraphe, les mots suivants : "LA RUE GRANT — ENTRE LES RUES ST-JOSEPH ET PRINCE-EDOUARD, LA RUE ST-FRANÇOIS — ENTRE LES RUES ST-ROCH ET DU PONT ; LA RUE NOTRE-DAME-DES-ANGES — ENTRE LES RUES DORCHESTER ET DE LA COURONNE, ET LA RUE ST-FRANÇOIS — ENTRE LES RUES JACQUES-CARTIER ET DORCHESTER".

4o.—Le sous-paragraphe d) de l'article 1 du règlement No. 36-Y, passé le 22 novembre 1929, est amendé en ajoutant, à la fin dudit sous-paragraphe, les mots suivants : "LE BOULEVARD DES ALLIES — ENTRE LA 1ère AVENUE ET LA RIVIERE LAIRET — LA 4ème AVENUE — ENTRE LE CHEMIN DE LA CANARDIERE ET LA 128ème RUE".

5o.—Le présent règlement est déclaré faire partie du règlement No. 36-W et ses amendements.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que conformément aux dispositions de la loi, le règlement ci-dessus sera lu une seconde fois pour adoption, le mercredi 6 décembre 1929.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
Québec, le 2 décembre 1929

SOUMISSIONS POUR L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "SOUMISSION POUR ENLEVEMENT DE LA NEIGE" et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, seront reçues d'ici à jeudi, le 5 décembre 1929, à 4 hrs P.M.
Pour plus amples informations, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 7192
COUR DE MAGISTRAT
G. E. BARBOUR Co. Ltd.,
demanderesse,
VS
Léon MORIN,
défendeur.

AVIS PUBLIC est donné que les biens mobiliers du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref d'exécution "de bonis" seront rendus en vertu du même bref à deux heures après-midi le treizième jour de décembre courant (1929), au No. 580, de la Canardière, à Québec; les dits biens meubles et effets consistant en un couteau à jambon, un moulin à viande et moteur, une balance, etc.
Le tout suivant la loi.
Québec, le 4 décembre 1929
JOSEPH GIROUX,
Huissier Cour Supérieure.
Déc. 4-1 fois.

Chaque fois que vous aurez les travaux d'impression à donner, appelez 2-8700 et immédiatement vous recevrez la visite de notre imprimeur, qui sera heureux de vous soumettre prix et détails.

QUEBEC CENTRAL

SERVICE DIRECT ET QUOTIDIEN
de
WAGONS - LITS
et de
VOITURES DE PREMIERE
entre
QUEBEC, BOSTON, MANCHESTER et LOWELL.
AUSSI WAGONS-LITS DIRECTS
Sherbrooke - Springfield - New-York
et voitures de première.
QUEBEC - SPRINGFIELD
dimanches exceptés.
Quittant Québec à 3.05 P. M.
Service de Wagons-Restaurant et Wagon-salon sur tous les trains entre Québec et Sherbrooke.
Pour location des places et renseignements, s'adresser au Québec-Central, bureau de ville, 30, rue St-Jean, Tel. 2-0083, ou Hôtel Frontenac, Tel. 2-1840 ; ou à la gare du Palais, Tel. 2-0663.

UNE SOLUTION RAPIDE

(Suite de la première page)

prise, à une période éloignée, par le Congrès.

"Des injustices se produiront nécessairement, telles que celles qui ont affecté les produits laitiers, les producteurs de graines de lin, l'industrie du verre, etc., sous le couvert du tarif de 1922, ainsi qu'il en a été encore pour la soie rayon, le textile et les marchandises de cette catégorie".

Le Sénat doit se prononcer sur les droits proposés sur les produits de l'industrie textile; mais il a retiré les droits imposés par la Chambre sur le bois et les bardeaux. Il a placé de plus sur la liste des marchandises entrant en franchise, le sapin, l'épinette, le cèdre et le hemlock de l'ouest, qui étaient imposés à un dollar par mille pieds. Il a diminué aussi de 12 1-2 à 20 pour cent les droits mis sur les cuirs. On conserva ces droits pour compenser l'entrée en franchise des peaux, taxées auparavant à 10 pour cent. Le Sénat ne s'est pas encore prononcé sur les peaux. Le charbon, dont on dispose de fortes quantités de surplus, n'a pas été sur la liste des marchandises imposées depuis la loi Payne-Aldrich, de 1909.

MESSAGE DE 12,000 MOTS

Washington, 4. — Le président Herbert Hoover a envoyé un message de 12,000 mots au Congrès, hier, pour rendre compte de ses neuf mois de présidence et soumettre son programme administratif.

Le message présidentiel demande au Congrès de régler au plus tôt la question tarifaire et recommande la réduction des taxes et la mise en vigueur plus rigoureuse de la prohibition.

Le président demande des tarifs plus avantageux pour l'agriculture et l'industrie. Il suggère de réduire d'un pour cent la taxe sur le revenu des particuliers et des compagnies. M. Hoover se prononce également en faveur de la flexibilité du tarif qui permettrait à l'exécutif de changer les taux, sur recommandation de la Commission tarifaire. Le Sénat veut que ce pouvoir reste au Congrès.

Le président demande que le département de la justice s'occupe de la mise en vigueur de la prohibition et non plus le département du trésor. Le président recommande également l'installation d'agences contre la contrebande, aux frontières.

LIMITATION OU CONSTRUCTION NAVALE

Le message pose l'alternative de limitations navales à la conférence de Londres, ou d'un programme de construction de six années au coût de $1,200,880,000. M. Hoover demande que le congrès "étudie attentivement la possibilité d'une action prudente qui nous soulagerait de nos dépenses sans cesse croissantes pour la défense nationale. "Nous formons de grands espoirs que le succès couronnera cet effort", dit-il au sujet de la conférence.

"Si nous sommes appelés, continue M. Hoover, à entreprendre les constructions navales impliquées par le traité des armements de Washington aussi bien que les autres constructions qui nous paraîtraient nécessaires si l'on n'en arrive pas à un accord international, nous aurons à supporter dans les six prochaines années une dépense de construction de plus de $1,200,880,000, à part les augmentations correspondantes dans le coût d'entretien annuel".

LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

M. H[illegible] recommande l'adhésion des Etats-Unis à la Cour permanente de justice internationale, le droit pour le président de réorganiser les divers départements avec réserve de la sanction du Congrès, dans un certain délai; la construction de plusieurs édifices publics à travers le pays; la votation d'une somme de $35,000,000 pour la prévention des inondations du Mississipi; l'amendement de la législation bancaire pour permettre la création de chaînes de banques dans certaines régions; l'établissement d'une commission fédérale de la radio en permanence; la révision des lois de l'immigration; l'augmentation des crédits pour le service diplomatique; l'amélioration des services départementaux; la remise d'ici un an des propriétés saisies ppartenant aux aubains.

LA BOURSE

M. Hoover parle des spéculations en bourse, conséquence d'un trop grand optimiste. Le résultat de la dernière dégringolade des valeurs vient de ce que les Américains ont trop pris de capital du commerce et de l'industrie pour le placer dans la spéculation. "Mais la situation se stabilise grâce à notre solide système bancaire", ajoute le président.

Pour parer à une crise dans l'emploi et la construction, M. Hoover rappelle qu'il a convoqué une conférence économique des chefs de l'industrie, de la finance et du commerce américain. Le gouvernement a déjà pris des mesures pour donner du travail et activer le bâtiment, ce qui rétablira la confiance.

La situation agricole s'améliore et les cultivateurs du pays sont remplis d'optimisme.

LA FRANCE AU CANADA

(Suite de la première page)

près 25 ans et plus d'un labeur sans cesse accru, c'est toujours la silhouette fine, étonnamment jeune, un peu "séminariste", qui se dresse dans les chaires et sur les estrades. C'est toujours la même parole vibrante d'un beau feu intérieur qu'on sent inépuisable, seulement enrichie par les longues expériences acquises sur tous les champs de l'apostolat chrétien.

De plusieurs séjours qu'il fit au Canada, avant, pendant et depuis la guerre, M. le chanoine Thellier de Poncheville rapporta une "belle page d'histoire": celle de la survivance de la France dans un pays qu'elle a découvert et civilisé, mais dont elle s'est retirée politiquement depuis cent soixante ans.

C'est au lendemain de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492, que Jacques-Cartier et ses compagnons remontèrent le Saint-Laurent et plantèrent la croix sur la terre où devait s'élever Québec. L'orateur évoqua ces origines, "belles comme une épopée, saintes comme une croisade, séduisantes comme une idylle". Le Canada a gardé avec une admirable fidélité la fierté de ces premières heures françaises. Les femmes canadiennes furent les grandes ouvrières de cette tradition si magnifiquement maintenue. Les 60,000 paysans français demeurés après la conquête anglaise, sont devenus 3 millions, le tiers de la population totale, et quand, au milieu du XIXe siècle, la frégate la *Capricieuse*, le premier bateau français qui franchissait le Saint-Laurent depuis un siècle, arriva sous Québec, ce fut un délire d'enthousiasme qui attesta la permanence d'un amour que rien n'avait fait fléchir.

M. le chanoine Thellier de Poncheville retraça en accents larges et purs les grands traits de cette amitié franco-canadienne dont il découvrit d'éloquents témoignages dans la langue savoureuse parlée là-bas et dans les multiples manifestations dont ils fut l'occasion, soit que, en pleine épopée guerrière, en 1917, il prêchât un carême, soit qu'il quêtât pour les églises dévastées, ou qu'il participat au Congrès eucharistique qui rassembla les plus grands auditoires de la chrétienté de tous les temps.

M. le chanoine Thellier de Poncheville trouva dans le catholicisme canadien la source vive de cet amour pour une France que le Canada ne voit que sous le visage apostolique des heures lointaines de sa pacifique conquête. C'est ainsi que la reprise des relations officielles avec le Vatican a trouvé là-bas un magnifique écho. Mais une telle fidélité impose des devoirs à la nation qui en est l'objet. Ne décevons pas nos frères d'outre-Atlantique, dit le conférencier. Si le catholicisme fléchissait sur notre sol, l'Eglise canadienne se sentirait douloureusement frappée. L'orateur termina sur cette parole profonde qu'arrachait à Psichari la vue de la tombe de deux officiers français morts dans une randonnée héroïque en plein désert : "Oh! la France! être digne d'elle!"

LES ETATS-UNIS PRENNENT

(Suite de la 1ère page)

mique impériale. On voudrait empêcher le gouvernement de signer avec les pays étrangers des ententes commerciales qui nuiraient au développement du commerce entre les différentes parties de l'Empire.

M. F.-L. MacDougall, représentant de l'Australie dans l'Empire Marketing Board", vient de publier un rapport dans lequel il montre les pertes que fait l'Angleterre sur les marchés étrangers et sur ceux des Dominions; il montre aussi les progrès considérables accomplis par les Etats-Unis sur les marchés canadiens, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, marchés sur lesquels ils exercent un certain contrôle au détriment de l'Angleterre. M. MacDougall conseille le développement du service des experts commerciaux anglais dans les Dominions.

Dans une préface qu'il a écrite pour ce rapport, Lord Passfield ne s'accorde pas en tout avec M. MacDougall. Il attire toutefois l'attention sur ce rapport qu'il dit être très important.

LA DIFFERENCE

(Suite de la page 1)

réclame une différence de 66.11 la tonne entre le tarif régulier et le tarif d'essai. M. Alistair Fraser, représentant du Canadien National, a prétendu que ce chemin de fer n'avait jamais eu l'intention de transporter le charbon de l'Alberta à moins de recevoir un prix juste. "Si l'on décide", dit-il, "que la compagnie ne doit pas recevoir un prix raisonnable, l'ordre-en-conseil fédéral prévoyant le tarif d'essai devient ultra vires. En vertu de la loi des chemins de fer, la compagnie doit recevoir un retour raisonnable pour les services qu'elle rend. Le coût raisonnable pour le chemin de fer, pour le transport du charbon de l'Alberta à l'Ontario, est de $15.03 la tonne, mais la compagnie ne réclame que la différence entre le tarif d'essai de $6.75 et le tarif régulier qui est d'un peu plus de $13."

Nouvelles de Montmagny

AMICALE AU COUVENT

Montmagny, 27— Jeudi, le 21 novembre, les anciennes élèves de la Congrégation de Notre-Dame, se réunissaient à l'Alma Mater, pour la deuxième réunion de l'Amicale, et voilà que cette fête du coeur, attendue depuis si longtemps, est déjà chose du passé. Elle laisse cependant dans la mémoire, un souvenir ému et réconfortant. Nombreuses furent celles qui, l'âme pleine de joie et le coeur rempli de souvenirs, se sont rendues à l'invitation de leurs dévouées maîtresses.

Vraiment, de nouveau sous le toit hospitalier et dans les murs bénis de notre couvent, nous goûtions ,toutes et chacune, une douce quiétude qui faisait oublier pour un moment, nos petits et même nos grands soucis; nous nous sentions "chez nous". En revoyant les figures aimées de jadis, plus ou moins oubliées dans la suite à cause de la distance et des années, nous jouissions d'un vrai bonheur. S'en est-il dit des "Te souviens-tu?". Les murs de notre cher couvent ont entendu de nouveau nos joyeux éclats de rire, car si parfois une larme d'émotion se glissait sous les cils ,tous les coeurs étaient en joie, et chacune se répétait ce qu'une jeune élève actuelle disait si bien dans son écho de bienvenue aux anciennes: "Il fait bon revoir les lieux où l'on fut jeune ,et remettre ses pas dans les pas d'autrefois."

Voici le programme qui a été exécuté avec art par les élèves actuelles qui recevaient d'une façon si charmante les anciennes, leurs mères et leurs soeurs ont-elles encore dit gracieusement dans leur adresse de bienvenue.
Salut Solennel du T. S. Sacrement.
Réception à la salle sous la présidence de Mgr J. A. Paré, curé de Montmagny
Concertant . . . . . .Mozart
Chant de Ralliement
Adresse
Piano: "Campanella" Liszt
Cantate: Marguerite Bourgeoys à Québec.
Souhaits des eBnjamines.
Piano: "Cracovienne Fantastique" Paderewski
Choeur: "Chez Nous" Tagliaffierc
Adresse des Anciennes.
Duo: Rondo Turc . . . . . .Mozart
Goûter à l'Amicale.
Préparé par l'Amitié.
Servi Amicalement
"Au Revoir."

Mgr Paré qui avait daigné présider cette réunion a su comme, toujours trouver des mots heureux de félicitation et d'encouragement pour l'oeuvre au berceau, et a bien voulu accepter la direction spirituelle de l'Association et le titre de Président d'honneur gage de succès pour l'amicale de Montmagny placée sous le vocable de Notre-Dame l'Immaculée. Avec une bienveillance et plaçant à propos le petit mot "pour rire", Monseigneur donna connaissance des "petites" obligations et des "grands" avantages de l'Amicale. Il nous fit aussi connaitre les noms des membres du Conseil.

Présidente: Mme J. N. R. Lespérance; Vice-Présidente: Mlle Aglaé d'Estimauville; Sec. Trésorière: Mlle Anne-Marie Bélanger; Secrétaire: Mlle Bernadette Bernier; Conseillères: Mme Thomas Gosselin, Mme Irénée Poirier, Mlle Aline Proulx, Mlle Maria Létourneau.

Mme E'Espérance se fit ensuite l'interprète de toutes les anciennes auprès de Mgr Paré, de nos chères Mères de la Congrégation et des élèves actuelles pour leur exprimer d'une voix pleine d'émotion la reconnaissance et la joie dont nos coeurs étaient pleins.

L'heure délicieuse de l'intimité fut celle du goûter, que les élèves actuelles, mises à contribution, offrirent à leurs aînées avec une grâce charmante.

Puis on se dit "Au Revoir" emportant dans le coeur un heureux souvenir qui aura un écho lointain dans les annales de la vie.

"Ancienne".

Les anciennes élèves qui désirent faire partie de l'amicale surtout celles qui ne demeurent pas à Montmagny, sont priées de donner leur nom à Mlle Anne-Marie Bélanger, C. P. 13, Montmagny.

LAURIERVILLE

COURS DE COUPE

Lauriervile, Még, 30 — La troisième série de leçons du cours de coupe accordées gratuitement par le Département du Secrétaire Provincial et données sous les auspices du Conseil municipal, est commencée du 19 novembre et se continuera une partie de l'hiver.

BAPTEMES

Le 24 novembre a été baptisé: Joseph Léo-Luc-Rodolphe, fils de M. et Mme Edouard Gingras. Parrain et marraine, M. et Mme Rodolphe Gingras, Mme Emile Gingras agissait comme porteuse.

Le 26, Joseph-Jean-Guy, fils de M. et Mme Lucien Roy. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Faucher, Porteuse, Mme Eugène Lehoux.

NOTES

M. et Mme Honoré Godbout et leur fillette Raymonde de La Sarre, Abitibi, ont passé une quinzaine chez Mme J.-H. Godbout.

—Mme Emile Simonneau est de retour d'un voyage aux Etats-Unis. Elle a visité Lawrence, Nashua, Metoween, Manchester, Concord, Franklin et Laconia.

—M. et Mme Xavier Frappier et M. Napoléon Lemelin ont été visiter chez M. Emile Rousseau à Victoriaville dernièrement.

—M. Napoléon Lemelin est de retour de voyages à Québec.

—Mme Louis Roberge a été assister aux funérailles de M. André Bergeron, fils de M. et Mme Eugène Bergeron à Inverness.

FUYEZ L'HIVER

par une croisière en

MEDITERRANEE

au grand soleil. Prenez la ligne "White Star" — 46 jours d'agréable voyage sur l'océan et de promenades romanesques au milieu des scènes au charme irrésistible du vieux monde, y compris la Terre-Sainte et l'Egypte. Fameux navires, Adriatic et Laurentic. De New-York : 9 jan., 18 jan., 27 fév., 8 mars. $695 et plus première classe ; $420 troisième, cabine touriste ; les deux comprenant programme à terre.

HAVANE-NASSAU-BERMUDES

par la ligne "Red Star" — 11 jours. Agréables petits voyages courts au soleil, organisés pour les modernes qui aiment à faire de courtes échappées intéressantes. Arrêts en route d'un port à l'autre. Six départs de New-York par le S. S. Lapland tous les quinze jours du 28 déc. au 8 mars. $175 et plus.

LIGNE WHITE STAR - LIGNE RED STAR
INTERNATIONAL MERCANTILE MARINE COMPANY
Pour détails au long s'adresser Imm. McGill, Montréal, ou tout agent autorisé de navires.

CARTES D'AFFAIRES

Assurances
STANISLAS COTE
Bergerville, Tél : 7713
Agent général d'assurances :
Les Prévoyants du Canada — Feu, vie, accidents, maladies, automobiles, bris de vitres, etc.

Architecte
J.-S. BERGERON
Architecte
Diplômé A. A. P. Q.
145, St-Jean. Tél : 2-4256

Architecte
L. AUGER
Bureau : 39, rue St-Jean
QUEBEC.
Téléphone : 2-1909
Téléphone à Lévis : 469J

Architecte
JOS.-P. OUELLET
EVALUATEUR
Diplômé : "A. A. P. Q."
Président de l'I. R. A. C.
28, Ste-Famille, Québec.

Assurances
PRATTE & COTE
126, rue St-Pierre, Qué.
Tél. 2-5772.
Assurances feu, vie, marine, responsabilités, automobiles, etc.

Architecte-Evaluateur
HEL. LABERGE
A. A. P. Q.
Québec
140, ST-JEAN
Tél : Bur. 2-4145
Rés. 2-6233-W
Rimouski
Ed. du Pouvoir
Tél : Bch. local 75

Comptable
Spécialité : Audition municipale
ANTOINE CLOUTIER
C. P. A.
COMPTABLE LICENCIE
147, Côte de la Montagne
QUEBEC.

COMMISSAIRE ET NOTAIRE
VICTOR MATHIEU, N. P.
NOTAIRE ET CHARGE D'AFFAIRES DE QUATRE DIOCESES
—Spécialités—
REGLEMENT ET ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS
PLACEMENTS D'ARGENTS DE TOUT REPOS AUX CORPORATIONS RELIGIEUSES
BUREAU : Caisse d'Economie St-Roch, 69 rue St-Joseph, Québec.
TELEPHONES : BUREAU 3-3327 RESIDENCE 2-0362

Tél. 2-5750 — Ouvert le soir — Mardi, Jeudi, Samedi
DR. A. LANDRY
CHIRURGIEN-DENTISTE
No 111 RUE ST-JOSEPH QUEBEC

COMPTABLES
MORIN, BARRY, COTE & MARCEAU
Comptables Licenciés
Le.-Ph. Morin, C. P. A., Léon Côté, C. A.,
Eug. Barry, C. P. A. A.-G. Marceau, C. A.
105, Côte de la Montagne, Québec.

MEDECIN SPECIALISTE
Heures de consultation
10 à 12 hres
2 à 5 hres
7 à 8 hres
DOCTEUR J.-V. LAVOIE
Ex-élève des Hôpitaux de Paris,
Maladies des Yeux, Nez, Gorge, Oreilles
195, RUE ST-JEAN
Tél : Rés. 2-0561 Bureau : 2-0957
Bureau du soir : 421, 1ère Ave. St-François d'Assise Tél : 2-0561

MEDECINS
Docteurs Paquet Paquet & Pollquin
71, Ste-Anne, Québec
CHIRURGIE GENERALE
SPECIALITES : — Chirurgie abdominale (Estomac, intestin, foie, organes génitaux).
Chirurgie des voies urinaires.
Chirurgie de la glande thyroïde (goitre).
Service de Rayons X et de laboratoire.

MEDECIN SPECIALISTE
Dr J.-H. LALIBERTE
Coeur—Poumons—Estomac—Rayons X
89, RUE STE-URSULE Tél : 2-8277
Heures de bureau.
— 10.00 à 12.00 a. m.
— 2.00 à 5.00 p. m.

SPECIALISTES
CLINIQUE TOUSIGNANT
Yeux, nez, oreilles et gorge
par les Docteurs
J. A. TOUSIGNANT et LEO COTE
525, rue St-Jean
Heures de consultations :
10 à 12 heures A. M.
2 à 4 heures P. M.
7 à 8 heures les lundi, mercredi et vendredi soirs.

CIERGES
J.-C. FRENETTE
609 rue St-Vallier
Fabricant autorisé par Autorité Religieuse

Médecin -Chirurgien
616, rue St-Jean — Tél : 6626
Dr Willie Verge
Transfusion sanguine et chirurgie
Ex-élève des Hôpitaux de Paris et du Post Graduate de New-York.
Heures de consultation : 2 à 5½ p.m. 7 à 8 p.m.

Médecin-Spécialiste
Tél. 8226
Dr Albert JINCHEREAU
Spécialité
YEUX, NEZ, GORGE et OREILLES
Consultations :
de 9 heures a.m. à 2 heures p.m.
66, rue de l'EGLISE, Québec.

Maladies de la peau et du cuir chevelu
Docteur
Raymond Paquin
Ex-élève de l'Hôpital St-Louis, Paris
Médecin de l'Hôpital du St-Sacrement
17 rue St-Jean Tél. 2-5845
QUEBEC.

Tourneur
Tél : 3-2128, Fondée 1898
ROUSSEAU & FRERES
Tournage et découpage pour escaliers et vérandas, Dames de chapeaux, Lampes portières, croquets, etc.
69, Dorchester, Québec.

Marchand de fourrures
Dessinateur de patrons diplômé
ULDERIC BEDARD
MANUFACTURIER FOURRURES
Réparations de fourrures faites à ordre
TELEPHONE :
Atelier 4893
Residence 4823
584, rue Richelieu, QUEBEC.

DANS LA N. H. L.

Boston	3	Canadien	1
Montréal	2	Pittsburg	1
Toronto	6	Américains	0

SPORTS

LIGUE INTERNATIONALE

Windsor	3	Hamilton	2
London	3	Détroit	3
Cleveland	1	Buffalo	1

Les ligues Railway-Paper et Nationale dans la Q. A. H. A.

LE CANADIEN PERD A BOSTON PAR 3-1 HIER

DANS UNE PARTIE TRES RAPIDE

Boston, 4. — Les Bruins ont remporté une brillante victoire hier soir, contre le Canadien, scorant 3 à 1 dans une partie brillante et assez rude par moments. Il y eut dix punitions, et plusieurs prises entre les joueurs.

Les locaux prirent l'avantage dans la 1ère période, en scorant deux fois. Weiland accepta une passe de Gainor, en deux minutes 28 et déjoua facilement Hainsworth non protégé. Au bout de 13.59 minutes, Weiland et Clapper montèrent avec Gainor, qui donna une belle passe en avant à Clapper, lequel lança avec précision dans le filet.

Dans la seconde période, le Canadien scora en 14.20; Mantha fit une course le long de la bande et lança, surprenant Thompson, qui se préparait pour un coup de près. Les Bruins décidèrent d'avoir le dernier point, et à la dernière période au bout de 10.09 minutes, Arthur Gagné, ancien joueur du Canadien que l'on disait renvoyé par les Bruins, envoya une passe à Mackay qui fit sortir Hainsworth du filet pour scorer.

Le Canadien fut à l'avantage continuellement, dans la dernière période, et les arbitres lui refusèrent un point alors.

A OTTAWA

Winnipeg, 4 — L'Union Canadienne des raquetteurs a accordé à Ottawa les courses en raquette pour le championnat du Canada.

Ces courses auront lieu lors du congrès qui aura lieu dans la capitale les 1 et 2 février. Les championnats seront disputés le samedi, tout probablement au Parc Lansdowne.

Le programme de ces courses est le suivant: 100, 220, 440, 880 verges, un mill et 120 verges avec obstacles.

DANS LA LIGUE RAILWAY-PAPER

Nous avons appris, hier soir, que la ligue Railway-Paper jouera ses deux parties régulières le dimanche à l'Aréna, comme l'an passé, mais que chaque club ira jouer une partie le jeudi soir à Beaupré, à l'Aréna McHenry. Ce serait là la cause de tout le trouble dans le circuit Teakle. Il faudra préparer une cédule spéciale, et les équipes auraient pris un temps considérable à s'entendre. Nous ne pouvons cependant donner plus de détails à ce sujet, vu la "difficulté des communications".

(Voir article : En parlant du sport).

IL SE RETIRE

Ottawa 4. — Le club Rideau d'Ottawa, à la suite des scènes disgracieuses desamedi dernier, au cours de la partie de fooball pour le championnat junior, a décidé de se retirer du sport. Il n'operera plus que dans les sports aquatiques.

VOLTIGEUR A COURVILLE

Le jeune Voltigeur de St-Jean-Baptiste, a ouvert la saison de hockey à St-Louis de Courville, dimanche dernier contre leclub Campagnard. Ce dernier a gagné, au score de 2 à 1, après une très belle partie. Les étoiles furent pour le Voltigeur, R. Leclerc, le gardien des buts, qui a sauvé son club d'une grande défaite est Monro, qui a scoré le seul point pour son club et pour le Campagnard, Laforest et A. Chevrette.

Au nom des joueurs du jeune Voltigeur nous remercions bien sincèrement M. l'abbé Lockwell et M. Grenier gérant du club, pour la belle réception qu'ils ont faite. Il ne faut pas oublier aussi le public de St-Louis de Courville.

Sommaire : 1ère période : Monro J., V. 19.30. 2e période : R. Laforest, Cam. 15.13: 3e période : A Chevrette, Cam. 18.10.

(Communiqué).

LES SEMINARISTES

Devant une foule enthousiaste, les Finissants ont vaincu les Rhétoriciens par 3 à 2, hier midi, sur le rond de la Grande Salle.

Touzin, Lacoursière et Turmel furent des joueurs en évidence du côté des vainqueurs. Les deux frères Letarte, malgré leurs efforts pour scorer du côté des vaincus, virent leurs activités s'annihiler devant la tenue résistante des Philosophes.

Voici l'alignement:

Rhétoriciens: Tremblay, Nicole, Letarte, Letarte, St-Amand; Finissants: Turmel, Lacoursière Touzin & Brousseau, Charland. Arbitre: Jean-R. Beaudoin.

LE POOL

Les amateurs de pool sont priés de ne pas oublier l'assemblée qui aura lieu ce soir, à la salle Frontenac, relativement à l'organisation d'une nouvelle ligue.

LES PRATIQUES

Les pratiques aujourd'hui à l'arena seront les suivantes: A 5 heures, Anglo-Canadian; à 6 heures, Québec; à 7 heures, Deslauriers; à 8 heures, Taxis 2-2000; à 9 heures, Dubrochet; à 10 heures, C. N. R.; à 11 heures, C. P. R.

A New-York — Joe Banovic, Binghampton, N. Y., bat Bob Olin, Brooklyn, N. Y., (10). Andy Divold, New-York, bat Jackie Phillips, (2).

A Minneapolis, Minn.—Emil Paluse, New-York, bat Jackie Sharkey, Minneapolis, (10). Johnny Ryan, Milwaukee, bat Tommy Shaddon, Omaha, Neb., (10). Britt Gorman, Minneapolis, bat Eskimo Gratio, Dead Horse, Alaska, (4).

NOUVELLE CEDULE DANS LA LIGUE PROVINCIALE

POUR LA SAISON 1929-1930

Plusieurs changements ayant été faits à la cédule de la ligue Provinciale, nous publions de nouveau cette cédule avec tous les changements apportés, et telle que nous la communique M. Emile Dion, secrétaire du circuit.

DECEMBRE :— 1929 : 12 parties.
8— dimanche— Shawinigan vs Trois-Rivières
9— lundi— La Tuque vs Québec.
12—jeudi— Trois-Rivières vs La Tuque.
15 — dimanche — La Tuque vs Shawinigan.
15 — dimanche— Québec vs Trois-Rivières.
18 — mercredi — Trois-Rivières vs Québec.
19 — jeudi— Shawinigan vs La Tuque.
22 — dimanche — Québec vs Shawinigan.
24 — dimanche — La Tuque vs Trois-Rivières.
26 — jeudi — Trois-Rivières vs Shawinigan.
29 — dimanche — Québec vs La Tuque.
29 — dimanche — Trois-Rivières vs Shawinigan.
JANVIER :— 1930 : 16 parties.
3 — vendredi — Shawinigan vs Québec.
5 — dimanche — Québec vs Trois-Rivières.
5— dimanche — Shawinigan vs La Tuque.
9 — jeudi — Shawinigan vs Trois-Rivières.
10 — vendredi — La Tuque vs Québec.
12 — dimanche— La Tuque vs Trois-Rivières.
14 — mardi — La Tuque vs Shawinigan.
15 — mercredi — Trois-Rivières vs Québec.
19 —dimanche — Québec vs Shawinigan.
19 — dimanche — Trois-Rivières vs La Tuque.
21 — mardi — Shawinigan vs Trois-Rivières.
23 — jeudi — Shawinigan vs Québec.
23 jeudi — La Tuque vs Trois-Rivières.
26 — dimanche — Québec vs La Tuque.
26 — dimanche — Trois-Rivières vs Shawinigan.
31 — vendredi — La Tuque vs Québec.
FEVRIER : — 15 parties.
2 — dimanche — Shawinigan vs La Tuque.
2 —dimanche — Québec vs Trois-Rivières.
5 — mercredi — Trois-Rivières vs Québec.
6 — jeudi — La Tuque vs Shawinigan.
9 — dimanche — Trois-Rivières vs La Tuque.
9 — dimanche — Québec vs Shawinigan.
12 — mercredi — Trois-Rivières vs Shawinigan.
14 — vendredi — Shawinigan vs Québec.
16 — dimanche — Québec vs La Tuque.
16 — dimanche — Shawinigan vs Trois-Rivières.
21 — vendredi — La Tuque vs Québec.
23 — dimanche — Québec vs Shawinigan.
23 — dimanche — La Tuque vs Trois-Rivières.
27 — jeudi — Shawinigan vs Québec.
27 — jeudi — Trois-Rivières vs La Tuque.
MARS : — 5 parties.
2 — dimanche — Québec vs Trois-Rivières.
2 — dimanche — Shawinigan vs La Tuque.
5 — mercredi — Trois-Rivières vs Québec.
6 — jeudi — La Tuque vs Shawinigan.
9 — dimanche — Québec vs La Tuque.

POUR QUEL CLUB JOUERA LONERGAN

Certains amateurs se demandent actuellement sur quelle équipe figurera Jimmy Lonergan, du Québec l'an dernier. On a annoncé que ce joueur avait accepté des offres du club local dans la ligue Provinciale, mais nous avons aussi appris hier soir que Lonergan avait reçu des offres du C. P. R., de la ligue Railway-Paper. Jimmy étudie les deux côtés de l'affaire actuellement et ce serait la raison pour laquelle il ne veut pas pratiquer tout de suite.

On sait que Hammy Larochhe joue pour le C. P. R., et qu'il a déclaré qu'il aimerait avoir Lonergan avec lui sur l'équipe. Les offres sont belles des deux côtés, nous dit-on, et le bon joueur amateur est assez embarrassé par la question.

LES SIX JOURS

New-York, 4. — L'équipe Spencer-Deulberg est en tête du six jours de New-York, ayant pris la tête grâce aux "points" de la nuit dernière. A 10 heures, hier soir, les leaders avaient parcouru 422 milles et 9 tours. Un tour en arrière venaient la France avec Georgetti et Gerard Debiets, puis Binda et Linari.

PROFESSIONNEL

Long Branch, N.-J., 3. — Le club de tennis Norwood Country vient d'annoncer qu'il a engagé Vincent Richards comme professionnel pour la saison 1930. Richard, ancien membre de l'équipe américaine pour la coupe Davis, débutera ici vers la fin de mai.

C. N. PARADIS

Une importante assemblée du club de hockey C. N. Paradis aura lieu ce soir chez W. Pawey, 180 avenue des Oblats. D'après du travail d'organisation. Sam Lepage a été nommé entraineur du club.

UNE CONDITION

Chicago, 4. — Jerry "Tuffy" Griffith, qui devait se battre contre Johnny Risko, le boulanger bohémien de Cleveland, a déclaré qu'il ne se battrait pas contre Risko, à moins qu'on ne lui donne la garantie que le vainqueur se battra contre Jack Sharkey, à Miami, en février.

LE CHAMPION EST SUSPENDU

Providence, 4 — Richard Shikat, reconnu dans New-York et la Pennsylvanie comme champion lutteur du monde, et banni dans cet Etat par la Commission Athlétique du Rhode Island, a déclaré le président Ed.C. Foster, hier. Shikat a été suspendu pour avoir refusé de rencontrer des hommes de réelle valeur, qui avaient déposé des garanties pour se battre. Parmi les aspirants, il mentionne Strangler Lewis, Stanley Ketchak, Dan Koloff et Marien Plastino.

La Commission du Rhode Island avait consenti à supporter New-York et Pennsylvanie pour suspendre Gus Sonnenberg, mais tout indique que ce dernier sera reconnu comma champion dans l'Etat.

RIEN DE FAIT

Chattanooga, Tenn., 4. — Aucune décision n'a été prise hier au sujet de l'affaire Toporcer. Il appert que la question est entre les mains du président Sexton.

A Indianapolis, Ind.—Happy Atterton, Indianapolis, bat Anastasio Voquero, Pan., (10). Johnny Semas Bermudas, bat Buzz Carlin, Jeffersonville, Ind., (3).

Le circuit Teakle annonce qu'il fera partie de l'Association du hockey amateur, et Dugal nous déclare ce matin qu'il fera de même.

REUNION PROCHAINE CHEZ DUGAL

Après avoir opéré indépendamment l'an dernier, la ligue Railway-Paper a décidé de s'affilier, pour la saison qui commencera le 8 à Beaupré, à la Q. A. H. A. La nouvelle a été annoncée hier, et une autre assemblée du circuit a eu lieu hier après-midi, probablement pour décider de la cédule.

L'affiliation du circuit Teakle aux rangs amateurs forcera la ligue Nationale à faire de même, vu que les deux circuits alignent pratiquement les mêmes joueurs, des amateurs de première force. Nous avons téléphoné à Lucien Dugal, président de la ligue Nationale, ce matin, et il nous a dit qu'il y aurait prochainement une réunion de son circuit pour décider d'une application aux rangs de la Q. A. H. A. Dugal ne tient pas à diminuer la force de son circuit et il espère que tous les clubs comprendront aussi l'intérêt qu'il y a pour eux d'être affiliés à l'Association Provinciale.

EN PARLANT DU SPORT

Maurice Desarreaux

Il est rare que les journalistes se plaignent d'être maltraités par les directeurs des différentes ligues qui existent dans notre ville. En général, on se fait un plaisir de donner aux reporters tous les renseignements possibles, et dans le passé, chacun fut bien traité. Il semble maintenant que les choses veulent changer en ce qui regarde la ligue Railway-Paper.

* * *

Il y a quelques jours, nous téléphonions à un officier pour savoir si les rumeurs de "guerre" étaient réelles dans le circuit. On nous répondit négativement, de même que lorsque nous lui demandâmes s'il y aurait une assemblée prochaine du circuit. "Impossible de se réunir bientôt, car il y aurait trop d'absences." Et le lendemain soir, sans que les journaux français en aient dit un mot, il y avait assemblée à laquelle aucun reporter n'assistaient faute de communication.

* * *

On pourrait excuser pour une fois ; mais voilà que la chose se répète. Lundi soir, la ligue Railway-Paper a une nouvelle réunion, et aucun journaliste n'en est avisé. On nous dira peut-être qu'on ne désirait pas les avoir. C'est une excuse ; mais pourquoi alors donner le résultat de cette réunion à un journal anglais et laisser tous les amateurs de langue française dans l'ignorance. Qui fournit le plus de spectateurs aux joutes du circuit Teakle? Si les Irlandais et les Anglais font leur part, il faut se souvenir que les trois-quarts de l'assistance est composée de Canadiens-Français. L'an dernier, on n'eut pas à se plaindre ; Mercier, Morasse et nous-même étions invités ; cette année, rien. Pourquoi communiquer les résultats au journal anglais et ignorer le "Soleil", l'"Evénement" et l'"Action Catholique"? On pourra avoir besoin de réclame au cours de la saison, et il faut voir... plus loin que son nez.

LES SCOREURS

Voici la liste des principaux compteurs de la N. H. L., d'après le dernier bulletin publié :

SECTION CANADIENNE			
Joliat, Canadien	7	7	14
E. Kilrea, Ottawa	10	3	13
Clancy, Ottawa	8	3	11
Stewart, Montréal	8	2	10
Wasnie, Canadien	6	3	9
Flanigan, Ottawa	5	3	8
Trottier, Montréal	4	4	8
Siebert, Montréal	5	3	7
Lamb, Ottawa	3	4	7
SECTION AMERICAINE			
W. Cook, Rangers	7	3	10
Welland, Boston	6	4	10
Gainor, Boston	5	4	9
Hay, Détroit	4	5	9
Frederickson, Pitts	3	6	9
Clapper, Boston	7	1	8
Cooper, Détroit	5	3	8
Ripley, Chicago	4	4	8
Darragh, Pitts	4	4	8
F. Cook, Rangers	5	2	7
Murdoch, Rangers	5	2	7
McKinnon, Pitts	5	2	7
Somers, Chicago	5	2	7
Lewis, Détroit	4	3	7

LES VETERANS

French Lick., Ind., 4. — Quelques-une des joueurs vétérans des Yankees viendront passer quelque temps, en février, aux sources locales avant de continuer à St-Petersbourg plus tard pour rejoindre la balance de l'équipe. Cette nouvelle a été communiquée par le colonel Jacob Ruppert, propriétaire des Yankees, et Ed. Barrow, gérant d'affaires, qui ont passé deux semaines aux sources.

Les joueurs qui seront appelés ici seront probablement les suivants : Ruth, Gehrig, Hoyt, Pennock, Johnson, Hargraves, Dickey, Coombs, ainsi qu'une couple d'autres que choisira le gérant Shawkey.

UN TRIFLUVIEN

Trois-Rivières, 4. — Adolphe Lord, populaire coureur trifluvien, s'est inscrit pour la course en raquette de Montréal à Québec.

PARTIE NULLE

Vancouver, 4. — Les clubs Vancouver et Seattle, de la ligue de hockey de la Côte du Pacifique, ont fait partie nulle de 1 à 1, hier soir.

LA CEDULE DU CIRCUIT F. CALDER

Pour répondre à la demande de plusieurs amateurs, nous publions aujourd'hui la cédule de la N. H. L. d'ici au 15 janvier :

JEUDI, 5 DECEMBRE
Toronto vs Ottawa
Montréal vs Canadien, au Forum.
Chicago vs Pittsburg
Américain vs Détroit
SAMEDI, 7 DECEMBRE
Ottawa vs Montréal, au Forum.
Canadien vs Toronto
Détroit vs Boston.
DIMANCHE, 8 DECEMBRE
Pittsburg vs Rangers.
Américain vs Chicago
MARI, 10 DECEMBRE
Détroit vs Canadien, au Forum.
Toronto vs Américain.
Pitttsburg vs Boston
JEUDI, 12 DECEMBRE
Boston vs Ottawa
Canadien vs Rangers
Montréal vs Toronto
SAMEDI, 14 DECEMBRE
Ottawa vs Canadien, au Forum.
Rangers vs Toronto
Américain vs Pittsburg
DIMANCHE, 15 DECEMBRE
Boston vs Américain.
Toronto vs Détroit
Pittsburg vs Chicago
MARI, 17 DECEMBRE
Toronto vs Montréal, au Forum.
Américain vs Rangers.
Ottawa vs Boston.
Canadien vs Pittsburg.
JEUDI, 19 DECEMBRE
Rangers vs Canadien, au Forum
Montréal vs Américain.
Chicago vs Détroit.
SAMEDI, 21 DECEMBRE
Canadien vs Ottawa.
Américain vs Montréal, au Forum.
Pittsburg vs Toronto.
Chicago vs Boston.
DIMANCHE, 22 DECEMBRE
Chicago vs Rangers
Pittsburg vs Détroit.
MARDI, 24 DECEMBRE
Chicago vs Ottawa.
Détroit vs Américain.
MERCREDI, 25 DECEMBRE
Toronto vs Boston
JEUDI, 26 DECEMBRE
Chicago vs Montréal, au Forum.
Boston vs Rangers
Détroit vs Pittsburg
SAMEDI, 28 DECEMBRE
Rangers vs Ottawa
Boston vs Canadien, au Forum.
DIMANCHE 29 DECEMBRE
Pittsburg vs Américain.
Montréal vs Détroit
Toronto vs Chicago.
MARDI, 31 DECEMBRE
Ottawa vs Rangers
MERCREDI, 1er JANVIER
Montréal vs Toronto
Américain vs Boston.
Canadien vs Chicago.
JEUDI, 2 JANVIER
Rangers vs Américain.
Ottawa vs Pittsburg
Canadien vs Détroit.
SAMEDI, 4 JANVIER
Américain vs Ottawa.
Boston vs Montréal, au Forum.
Canadien vs Toronto.
Montréal vs Canadien, au Forum.
Toronto vs Américain.
Rangers vs Boston.
JEUDI, 9 JANVIER
Ottawa vs Toronto.
Montréal vs Rangers.
Boston vs Pittsburg.
Chicago vs Détroit.
SAMEDI, 11 JANVIER
Ottawa vs Canadien, au Forum
Américain vs Pittsburg.
DIMANCHE 12 JANVIER
Boston vs Américain
Pittsburg vs Détroit.
Rangers vs Chicago.
MARDI, 14 JANVIER
Toronto vs Montréal, au Forum.
Détroit vs Rangers.
Ottawa vs Boston.
Pittsburg vs Chicago

GRAND EUCHRE

Le club de raquettes FRONTENAC aura deux grands euchres lundi et mardi prochain, les 9 et 10 courant, à la salle St-Pierre. Tous les amateurs de cartes et de raquette sont cordialement invités à s'y rendre. Le prix d'admission sera de 35 centins. Les prix sont actuellement exposés dans la vitrine de chez Morissette et Frère, rue St-Joseph.

UNE PRATIQUE DU QUEBEC HIER

La glace était belle, hier soir, à l'Aréna, et le Québec a pratiqué pendant environ une heure. Comme on n'avait pu, au cours de la journée, poser les lignes bleues qui divisent la patinoire, d'après les règlements professionnels, le jeu fut parfois embrouillé, et les équipiers locaux n'ont pu montrer leur réelle valeur. Le gérant Malpin divisa son équipe en deux sections, et chacun fit sa part. Le jeu devint rude vers la fin, et les défenses ne ménagèrent pas leurs adversaires. Morissette, qui jouait une grosse partie, reçut un coup de hockey sur le poignet, mais cela ne l'empêchera pas de prendre part à la pratique de ce soir, à six heures.

LE BILLARD

New-York, 4. — Johnny Layton a pris le devant sur Welcher Cochran, dans les deux premières séries du match de billard à 3 bandes, de 600 boules, à New-York, mer. Layton gagna les deux blocs d'hier par le même score, 50 à 40, menant par 100à 80.

SIX EQUIPES DANS LA LIGUE

Deux nouveaux clubs, le Canadien-Français et le "Institut Thomas" ont été admis hier soir, dans la ligue Junior de hockey, dont l'assemblée a été tenue, hier soir, à la salle Saint-Patrick.

Le circuit comprendra six clubs, ces nouveaux venus inclus, le Question Mark, le Maple Leaf le C. A. V. C. et le Brian Boru restant en lice.

La ligue s'est affiliée hier soir à la Q. A. H. A. La cédule de la ligue commencera lundi, le 16 décembre avec 2 parties, cédulant le Canadien-Français contre le Brian Born et le Institut Thomas contre le Question Mark. Le C. A. V. C. jouera samedi soir contre le Maple Leafs

Une autre assemblée a été convoquée pour mardi soir prochain et chaque capitaine du club devra aporter une liste complète de ses joueurs, dont l'âge ne devra pas atteindre vingt ans. Les officiers de la ligue sont A. V. Mann, président, Patrick Lonergan, vice-président et Wilbert Arkison, sécrétaire.

Une décision intéressante a été prise par les officiers du circuit. Il est entendu que tout joueur ayant signé un confrat pour un club demeurera la propriété permanente du dit club, jusqu'à ce qu'il ait atteint la limite des 20 ans et qu'il ne pourra se retirer de ce club sans le consentement de ses propriétaires.

S. HALDERSON

Kansas City, 4 — "Slim" Halderson, joueur de défense, a signé son contrat pour jouer pour le club local, dans l'Association Américaine. Halderson, qui mesure plus de six pieds, joua pour le Victoria, de la ligue de l'Ouest, puis ensuite pour Détroit, Toronto, ensuite à Québec et à Newark. Il est considéré comme un jouer de première classe.

Sur l'alignement du Kansas City, on voit aussi Gicomy Lessard, ancienne etoile du Soo Greyhounds, fameuse équipe amateur du Canada, et Gerald Munro, ancien membre des Montréal Maroons, de la N. H. L.

LES MAROONS SCORENT 2 A 1 CONTRE PITTSBURG

ILS SONT EN 2e POSITION

Montréal 4. — Les Maroons ont scoré 2 à 1, hier soir, contre le Pittsburg, et se sont ainsi placés sur un pied d'égalité avec le Canadien pour la seconde position dans la section canadienne de la N. H. L. Tous les points furent comptés dans la seconde période. Le Montréal compta d'abord en 28 secondes, quand Stewart fit une course pour passer à Dutton, qui logea la rondelle dans le filet avec un dur lancer. Encouragé par ce succès, les Maroons se lancèrent tous à l'attaque mais les visiteurs prirent la rondelle, descendirent trois de front, et White accepta une passe de McKinnon pour lancer durement à Walsh, qui remplaçait Benedict, encore malade. Les locaux décidèrent alors de se reprendre et au bout de 12.40 minutes, Siebert, Dutton et Stewart firent une charge. Dutton lança et Miller tomba sur la glace en bloquant; Stewart suivait de près et envoya la rondelle pardessus le gardien des buts.

La troisième période fut plus rude que les précédentes, car seuls Ward et Jarvis avaient été punis jusqu'alors. Dans le dernier vingt, Boucher, Phillips et McCaffrey allèrent au poteau.

Cette période fut marquée par un accident survenu à Roger Smith, défense du Pittsburg. Ce joueur vint en collision avec Trottier et se tordit la cheville du pied. On dut le transporter hors de la glace.

LE TORONTO DECLASSE L'AMERICAIN HIER SOIR

LES LEAFS ONT COMPTE 6 A 0

Toronto, 4. — Les Leafs étaient en forme hier soir. Ils ont nettement dominé les Américains et les ont battus, par 6 à 0. N'eut été le travail de Worters, le score aurait encore été plus élevé. Les locaux ont patiné, "checqué" et tenu leurs adversaires à distance durant les deux tiers de la partie. Toutes les ruées des Américains ont été arrêtées à temps. Ils ont été forcés de jouer dans leur zone. C'était certainement la soirée des Leafs. Cotton a été l'un de leurs heros, Blair, Duncan et Cox se sont aussi signalés, Conacher Himes et Worters, particulièrement, ont brillé pourles visiteurs.

Les amateurs locaux ont présenté un cadeau à Nip Dwan, gérant et ancien promoteur local, et à Lionel Conacher et à Billy Burch, entre les 2e et 3e periodes.

1er période
Aemericain, 0. Sommaire : Toronto, Bailey, 12.50; Punitions : Horner.
2e période :
1— Toronto, Cotton (Day) . . . 4.57
2— Toronto, Blair, (Bailey) . . . 5.09
Punitions : Sheppard, Conacher, Primeau,
Punitions : Boucher Phillips Smith
3e période
Toronto Duncan (Cotton) . . . 7.24
Toronto, C. Conacher, (Cotton) . 1.21
Toronto, Cotton 50
Toronto, Cox 5.04
Punitions : Duncan, Brydges, Simpson, Horner.

UN ECHANGE

Philadelphie, 4. — Trois joueurs des champions Athletics ont été envoyés au club de Portland, en échange de Leroy Mahaffy et George Snyder, deux lanceurs. Ces trois joueurs sont Art Carroll Yerks, Walter French et Jimmy Crouin.

CHARLIE LAROCHE

Charlie Laroche, de Cornwall ancien joueur du Québec et du Newark, dans la ligue Canado-Américaine, est avec les Millionnaires de Toronto, dans la ligue Internationale. Ludger Desmarais, l'an dernier avec les Boston Tigers, champion de la ligue Canado-Américaine, est avec lui.

IL EN A FINI

New-York, 4.— Gene Tunney est revenu d'un voyage de 15 mois en Europe, accompagné de son épouse Josephine Lauder. Tunney annonce qu'il en a fini avec la boxe à jamais et que les rumeurs contraires sont des plus fausses.

UN DEFI

Gérard Mailloux, de Beauport, lance un défi à Jos Lortie, champion d'un tournoi de tours de force, tenu dernièrement à Beauport. Pour informations, s'adresser à Gérard Mailloux, téléphone 2-6232J.

UNE LICENCE

New-York, 4. — Jack Dempsey a obtenu une licence d'arbitre dans l'Etat de New-York.

A Trenton, N. J.—Young Terry, Trenton, bat Pete Petrolle, Fargo, N. D. (4).

A Chicago, Ill.— Danny Delmont, Chicago, bat Harry Kaha, Milwaukee (6). Willie Pelligrini, Chicago, bat Pointed Pal Moore, Chicago, (8).

A New-Orleans—Eddie "Kid" Wolfe, Memphis, Tenn., bat Jose Estrada, Mexique. (10).

SON EQUIPE

Trois-Rivières, 4.—Le Trois-Rivières de la Ligue Provinciale s'est assuré les services d'Armand Gariépy, qui agira comme capitaine. La liste officielle des joueurs du Trois-Rivières comprend: Zeph. Hamel, E. Duval, Balleux Somers, Toupin, Gariépy, "Bull" Hébert, Jules Dubé, Antoine Gauthier, Larochelle, Charles Gauthier, Frénette et Somers.

COMMUNICATION D'UN AMATEUR

Cher Monsieur,

Il y a quelques jours, vous annonciez que le constable Eugène Tremblay devait rencontrer prochainement Polo Robitaille et Jos. Levasseur, s'engageant à les battre dans une heure ou moins. Depuis, on attend les nouvelles. Je sais que le gérant Wagner fait pratiquer Robitaille et Levasseur chaque jour, mais je suis d'avis que les deux lutteurs ne devraient pas trop retarder à rencontrer Tremblay, qui aura autrement aura le temps de se mettre en bonne condition. Je sais personnellement que Tremblay s'est blessé au dos, aux bras et aux jambes sur le tapis du Gymnase, lundi soir, et ce serait un bon temps pour le rencontrer. Pourquoi ne ferait-on pas le match vendredi soir, avant que le hockey commence? Ce serait le meilleur temps.

UN AMATEUR.

LE SQUASH

Deux parties ont été jouées hier dans la classe "A" du tournoi handicap du club de squash Québec. C.-E. Murphy (moins 4) a défait Me Laval Portier (plus 8), par 15-9, 7-15, 15-10, et Maurice-J. Boulianne (plus 10), a défait Me R.-R. Alleyn, (moins 2), par 15-8, 15-10, 15-13. Les séries "A" et "B" se jouent pour les coupes Boulianne et des Rivières. Un autre tournoi a été institué quant on a annoncé que les joueurs défaits dans la première ronde entreront "ipso-facto" dans une série de consolation.

NEW-YORK ACTIF ET VIGOUREUX

-:- MONTREAL SE MAINTIENT FERME -:-

COMMENTAIRES sur WALL STREET

Les stocks après avoir débuté avec irrégularité hier se sont engagés dans un vaste mouvement de hausse grâce à la facilité du crédit et au message du président Hoover au Congrès. Dans les stocks actifs, les gains variérent de 2 à 10 points, cependant que plusieurs spécialités firent des avances beaucoup plus considérables.

Le mouvement ascendant, qui porta sur presque tous les groupes, est le plus important depuis la récente débâcle du mois dernier. Les baissiers, qui vendaient abondamment depuis une couple de semaines, furent forcés de se couvrir hâtivement quand de grosses commandes firent leur apparition.

La hausse commença peu après que les premiers extraits du message du président Hoover eussent paru sur les télégraphes financiers.

Les rapports indiquant que les prêts à demande, qui renouvelérent à 4 1-2 pour cent, étaient consentis à 4 pour cent à l'extérieur, stimulèrent le mouvement.

Auburn Auto bondit de 30 points, Laclede Gas de 15, American Tobacco "B" de 10; Missourri Pacific, Air Reduction, Allied Chemical, J. I. Case, Foster Wheeler, Wabash, General Electric avancèrent de 6 à 9 points. Parmi les stocks qui montèrent de 4 pts et plus à noter National Biscuit, Underwood-Elliit-Fisher, Western Maryland, Murray Corporation, Atchison, North American, American et Foreign Power, American Waterworks, Sears Roebuck, Aemican Can, Otis Elevator et Worthington Pump.

(Spé.— Lambert de Lottinville et Cie)

DECEMBRE, 4. — Le marché débuta avec beaucoup d'activité et de force. Les valeurs en général se sont appréciées de plusieurs points sur leur fermeture. Les aciers n'enregistrèrent aucun mouvement spécial, mais furent fermes. U. S. Steel 167; Bethleem 92 3-4; Republic 75 3-4; Vanadium 53; Crucible 80 7-8. Les ferroviaires furent peu actives et sans changement: Baltimore 118 1-4; Erie 57 1-2 60; Pennsylvania 79 3-4; C. P. R. 199; Southern Pacific 121; Missouri Pacific 98 1-2 80; St-Paul 24 3-8. Les cuprifères demeurèrent stationnaires; Anaconda 80; Cerro 66, Nevada 30 3-4, Nickel 31; Noranda 36 1-2; Kennecott 61. Les étrolifères ne manifestèrent que peu d'activité; New-Jersy 65 1-4; Houston 53; Pan 60 1-2; Sinclair 27 1-2; New-York 35. Les valeurs de magasins s'appréciéren de quelques points, Kresge 35 3-4; Kruger 53 1-2; Best 34 3-4; Montgomery 59 1-2 61; Sears 102 1-2 104 1-4; Woolworth 78 3-4 79 1-2. Les valeurs d'automobiles furent paisibles et monotones; Auburn 175; Chysler 33 1-2; Gen. Motors 40; Graham Page 8 1-4; Nash 52 1-2; Studebaker 43 1-2; Hudson 49. Les spécialités et les industrielles furent actives et firent des gains variant de 1 à 8 points: A. M. Byers 73 1-2 74 3-8; Air Red, 136 139 3-8; Case Thressing 220; Columbia Carbone 170 174; Commercial Solvent 30; Electric Auto Lite 82 3-4 82. Gen. Electric 231 232 1-2; Goodyear 67 69 3-4; Eastman Kodak 185 192; Johns Manville 131 133 1-4; Otis Elec. 249 251; Radio 38 1-2 39 1-4; Pullman 81 1-2 83 3-4; Dupont 115; Simmons Bed 86 87; Underwood Elliott 105 106 5-8; Western Union 198 1-2 201; Westinghouse 144 143. Les pouvoirs et utilités furent vigoureux; Amer. Waterworks 92 93; Columbia Gas 76 1-2 77 3-4; ConsolGas 102 103; Standard Gas 127 130.

L'argent se maintint à 4 1-2 p. c. Total des ventes à 10.30: 621,800.

LAMBERT, DE LOTTINVILLE & CIE
RENSEIGNEMENTS ET COURS DE NEW-YORK

Ventes	Valeurs	Séance d'Hier Haut	Bas	Aujourd'hui Ouv	Midi
	Air Red	139⅝	131⅝	138⅝	139⅛
	Allied C	254⅜	246⅛	255⅛	255⅛
5,600	Allis Ch	49½	47½	49	49⅜
3,800	Am Bosch	38⅜	31⅝	33⅛	33
39,300	Am Can	118⅝	114⅝	119⅛	119½
	Am Car	88¼	84¾		87
110,000	Am Pow	81⅛	75⅛	82	85
	Am Loco	109	109		
17,300	Am Smelt	73⅛	71⅛	74⅜	75
3,500	Am Sugar	63	60⅜	62	62
	Anaconda	80½	76⅜	80¼	79¾
	Atchison	224	220	225	225
5,700	Balt Ohio	118⅛	116¾	118¾	118⅜
	Bethleem	92¼	89⅜	92⅜	92
26,800	Brigs M	14⅜	13¼	15	15⅜
	Byers P	74⅜	70⅜	73⅜	74⅛
1,100	Can Pac	198⅜	196⅜		199
1,200	Can Dry	67	64⅜	67⅛	67⅜
32,500	Chrysler	33⅜	32¼	33⅜	33⅜
	Columbia	33⅜	32⅜	31⅜	31⅜
900	Cotgoleum	14	13⅝	13⅝	13⅝
61,700	Cons G	102½	98	102	102⅞
8,100	Corn Pr	92⅜	90⅜	93⅜	93⅜
200	Curtis Ae	36⅛	36		
1,900	Davidson	30½	29⅝	30⅜	30⅜
37,600	Electric	83	76⅜	82⅜	80
11,000	Erie Rail	57	54½	52½	50⅞
	Fam Pl	52	50⅝	51⅜	51⅜
	Fleishm				
7,900	Freeport	36½	33⅜		
5,000	Gen Elec	231	218¼	231¾	230
21,900	Gen Mot	40¼	38½	40	40⅛
10,200	Goodyear	68⅜	65⅜	67	67⅜
	Creene C				
5,800	Hudson M	20⅜	19⅝	48⅞	48⅜
900	Int Comb	12¼	11⅝	12	12
47,300	Int Nickel	31	29¼	30⅜	31
	I Paper			30¾	30¼
2,200	Kansas C	81⅜	80		
	Koister R	6⅜	5⅜	5⅜	5⅜
35,500	Kennecott	61⅜	57⅛	61	60⅛
	Mack T	74⅜	70⅜	74⅜	74⅜
	Madison				
	M Kansas	43⅛	39	43⅜	43
6,000	Missouri P	77⅛	70⅜	78¾	80⅛
72,800	Montg W	59⅛	56	59⅝	61⅜
	Nash M	52⅛	50⅜	52⅜	51⅜
1,300	Nat Dist	27⅛	24½		
	New H	115	112½	114⅜	114⅜
3,100	New Y	176	173	174	174½
27,200	Pennsyl	79⅛	78⅛	79⅜	80⅛
	Pan Am	61	61	60⅜	60⅜
4,000	Philips P	38	37⅛	37⅜	37⅛
	Postum	50	49⅛	50⅜	50⅜
136,300	Radio	38	35⅜		39
5,400		29⅜	28⅝	29	29⅜
1		74	77		75⅜
1		77⅛	116⅜		
		77⅛	110		
		84⅛	82½	86	86¼
		27⅛	26⅜	27⅛	27⅝
		120	118	121	121
		29⅜	28⅜	28⅝	28⅜
	Sears R	135	135		
	St G Gas	127½	112	127	127
40,000	St Oil N J	65	62¼	65	65⅜
	St Oil N Y	35	34⅜	35	35
1,100	Stewart W	42¼	40⅝	42½	39⅝
	St Oil Cal	62¼	62¼		
	Studebaker	44	41⅞	43⅜	43⅜
	Texas G	59	57⅜	58⅜	58⅜
4,500	Timken R	75½	72	75	75⅜
	Union P	223½	223	226⅜	226⅜
6,800	U S Cast	20½	19⅜		20¼
35,00	U S I Al	147⅜	141⅜	148⅜	150⅛
	U S Rub	28¼	26⅜	27⅜	27⅜
53,700	U S St	166⅜	162¼	167	166
2,600	Vanad St	53⅜	51⅜	53	53
	Victor T				
19,400	Warner P	42⅜	41⅜	42⅜	42¼
40,400	Westing	145⅜	136⅜	144	142
3,300	White M	33	32⅞	33	33
15,200	Willys O	10½	9⅜	10¼	10
20,700	Woolworth	79⅛	76⅛	78⅜	78⅛
	Weigth A				
	Yellow C	11⅜	10⅜	11⅜	11⅜

RENSEIGNEMENTS UTILES

BRUCK SILK

Le rapport financier de la Bruck Silk Mills, Limited, pour l'année terminée le 31 octobre 1929, montre que la compagnie a vivement amélioré sa situation financière. Les recettes brutes furent de $531,-308. Les recettes nettes, après le paiement des frais d'exploitation, des intérêts, de l'amortissement et de la dépréciation, se chiffrèrent à $280,999. Comme il y a 100,000 actions émises, cela donne un rendement de $2.80 l'action. Après le paiement de trois dividendes de 25 cents au cours de l'année, il restait en caisse $205,000, ce qui porte le total du surplus à $484,418.

SOUTHERN CANADA POWER

Le rapport annuel de la Southern Canada Power Co. Limited, pour l'année se terminant le 30 septembre 1929, fait voir, une fois de plus, la grande expansion, des affaires de écette entreprise, résultat de l'augmentation de la demande pour ses services. Le nombre des clients et la production d'électricité en kilowatt-heures ont, en proportion, augmenté plus qu'au cours des années précédentes; les recettes brutes ont augmenté de près de $300,-000; les recettes nettes d'à peu près 20 p.c., tandis qu'on a réalisé $1.23 par action sur le stock ordinaire en cours contre 94 cents, sur la même base, l'année précédente.

LES COMPTES DES ERREURS

On dit en badinant que les comptes des erreurs chez les courtiers ont besoin de plus de marge. On a souvent raison de prétendre cela. On ne saura jamais probablement combien d'argent a été perdu par les erreurs faites avec l'enregistrement des commandes pendant la ruée du krach. Le commis préposé aux marges qui a vendu deux fois les actions d'un client nous donne une idée de la confusion qui existait pendant les jours où il se transigeait environ 10,000,000 d'actions par jour. Un bon nombre de maisons ont subi des pertes qui les affecteront pendant plusieurs années. La raison pour laquelle les gains n'ont pas compensé les pertes est que la liquidation s'est faite pendant un krach. Lorsqu'une commande de vendre n'était pas faite immédiatement, on devait la faire à un prix moindre et c'est là maison de courtage qui perdait la différence. Le comité des gouverneurs a à étudier un grand nombre de réclamations de clients qui se plaignent que leurs actions n'ont pas été vendues au prix qu'ils demandaient.

MARCHE DU POISSON

Poissons frais (la livre)

Flétan	.0.30
Haddock	.0.08
Morue en tranches	.0.10
Plies (Flounders)	.0.12
Homards vivants	.0.60
Crevette, la livre	.0.40
Carpe fraiche	0.20
Doré	0.13
Brochet	.0.13
Maquereau	.0.13
Perchaude	.0.15
Hareng	0.08
Truite des lacs	0.20
Poissons blanc	0.20
Homards bouil. gros	0.60
Saumon de Gaspé	0.30
Anguille	.0.14
Esturgeon	0.15
Barbottes	.0.16
Alose	.0.12

Poissons gelés

Haddock	0.07
Morue, par tranches	0.08
Morue marchande	.0.06½
Flétan, petit	0.20
Flétan, gros	.0.21
Flétan, moyen	.0.22
Thon	.0.24
Doré	0.16
Poisson blanc	.0.18
Saumon Qualla	.0.14
Brochet ouvert	0.12
Brochet rond	0.10
Maquereau	0.08
Truite des lacs	0.18
Harengs de mer	0.07
Saumon de Gaspé	0.30
Saumon B. C. ouvert Spring	0.24
Saumon B. C. ouverts Cohoe	0.20

Poissons fumés

Haddock fumé frais bte 30 livres	0.13
Haddock fumé, petit	0.10
Haddock nouveaux, filets Niobé	0.18
Kippers, 15 lbs par bte, boite	2.00
Hareng fumé désossé, 10 lbs boite	1.60

Poissons salés

Hareng en saumure	10.50
Saumon salé nouveau baril	.24.00
Truite salée de mer, baril	.17.00
Turbot salé bar	.13.00
Anguille salée	0.18
Morue, verte, moyenne, No 1 baril 200	.14.00

Poissons préparés

Morue pelée, bte de 100 lbs	11.50
Morue en bandes, 30 la livre à	0.16
Morue préparée, boites 20 livres	
Ivory 1 et 2 1 livre la livre	.0.12
Wreadnought, 1 livre, la livre	0.11

En Bourse de MONTREAL

Le marché fut de nouveau calme au début hier et les prix subirent plutot des mouvements variés. Un changement ne tarda pas cependant à se manifester sur le marché, grace à l'influence de Wall Street et bon nombre de valeurs accusèrent de beaux gains sur le milieu du jour. Quelques stocks avaient toutefois une légère tendance à faiblir sur le commencement de la seconde moitié de la seance. Il y eut 17,320 actions d'échangées durant le cours de la matinée, comparé à 19,485 la veille durant le même espace de temps.

Montréal Power débutait par une avance initiale de 1 point à 121, et 2 heures après ce stock cotait 123 1-2. Brazilian perdit au contraire 3-8 de pt dès la première transaction, à 41 1-4 et le midi ce titre cotait 41 1-2. Shawinigan s'élevait de 1 1-2 pt net sur la veille à 78 1-2. Quebec Power à 65 1-2 se hissait de 1-2 pt Power Corp. à 77 1-2 et Winn. Electric à 54 demeuraient stationnaires.

Nickel était de nouveau actif et ce titre après avoir débuté à 29 3-4 cotait sur le milieu du jour 30 1-4.

Les titres de l'acier et ceux d'outillage furent fermes et Dom. Bridge qui clôturait la ville à 74 se hissait à 75 le midi. Nat. Steel Car à 53 et Steel of Canada à 45 étaient le midi aux mêmes niveaux qu'à l'ouverture. Can. Car passait de 25 1-2 à 25 7-8.

Can. P. and P. demeura stationnaire, de même que Brompton à 33 1-2.

(Speciale— I.-G. Peaubien et Cie)

DECEMBRE, 4 — Le marché a débuté avec une amélioration sensible sur la fermeture. Au groupe des utilités publiques Brazil a progressé de 1 1-2 pt à 43 1-2 et Quebec Power d'un point près à 68 1-4. Showinigan fit un gain fractionnel à 80. Winnipeg Electric par contre céda de 1 pt à 54 et Montreal Power de 1-4 pt à 132. Les industrielles furent actives et s'appréciérent d'une fraction pour la plupart à l'exception de Dominion Glass qui s'avança de 2 pts à 142. Massey-Harris gagna 1-8 pt à 44 1-8 et Nickel 1-4 pt à 31. Mc Coll se maintint à 24 et Can. Gypsum à 23 1-2. Dans la section des aciers Dom. Bridge s'améliora de 1 1-2 pt à 78 et Can. Car de 1-4 pt à 26. Hamilton Brid gecotait 28. Les papiers furent tranquilles et variérent peu. Fraser fit un gain de 3-8 pt à 26 cependant que Can. Power et Paper à 23 demeuraient sans changement.

Renseignements et cours fournis PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE

Valeurs	Séance d'Hier Haut	Bas	Aujourd'hui Ouv.	Midi
Brazilian	42½	41	42⅞	43⅜
B. C. Packers	8⅝	8½		
B. C. Power			39½	39⅝
B. C. Power "B"			19⅝	19½
Brompton Paper			33	33
Building Products	27¾	27		
Can Car Foundry	26	25½	26	26⅝
Can. cement	14	13⅝	14	14
Can Ind Alc B	12	11⅝	12	12
Can Power Paper	23¼	22⅝	23	23
Dom. Brig de	77½	74⅜	77½	77½
Dom. Textile	80	79		
Famous Players	44½	44		
Fraser	26	25		25⅝
Gurd			28⅝	28
Hamilton Bridge			28	29
Int. Nickel	31	29¾	31	31
Lindsay C. W.	20	18		
Massey Harris	44	43⅜	44⅛	44⅜
Montreal Power	133¼	120	133	132
Nat. Breweries	128	122⅝		122⅝
Nat. Steel Car	55	52⅜		55
Power Corp	80	77½		80
Price Bros	89	86		90
Quebec Power	68	64⅜	68⅝	69
Shawinigan	80	77½	80	81⅛
St. Lawrence Paper	13	12	13	13
Steel of an			46	46½
Winnipeg Electric	55	54	54	54⅜
Can Nationale	170½	170	170⅜	170⅜
Commerce			256	255
Montreal	300	299⅜		
Royale	298	295	298	298

Petite Bourse de New-York

Séance du 3 décembre 1929

	Off.	Dem
Aluminum of America	240	250
Amer Super Power New	25⅜	25⅝
Canadian Marconi	5⅛	5⅜
Cities Service	29⅛	29⅜
Elec Bonds & Shares	78⅛	78⅜
Ford of France	7⅞	8⅛
Ford of Can "A"	26¾	27
Ford of Can "B"	31	36
Ford of England	11⅞	11⅝
National Fuel Gas	28	29⅛
Niagara Hudson Power	14	14⅜
St Regis Paper	19½	20
Stutz Motors	4⅜	4⅝
Tarzart Corn	18	19

LES CHANGES

aWinnell	16⅛	16⅛
Argent	4⅛	4⅛
Londres (livre sterling)		488⅛
Berlin (marks)		2302
Copenhague (couronne)		2670
Stockholm (couronne)		2678
Paris (franc)		393⅜
Rome (lire)		523⅜
Rotterdam (couronne)		4033
Bruxelles (franc)		1399
Genve (franc)		1943
Vienne (couronne)		1408
Athènes (drachme)		129⅜
Christiania (couronne)		2686
Madrid (peseta)		1493
Rio-de-Janeiro (milreis)		1178

Dollar Canadien 1 p. c. Escompte.

NOTES COMMERCIALES

LE COMMERCE DU CANADA A MONTE EN DOUZE MOIS

Le commerce extérieur du Canada, dans les douze mois au 31 octobre, a monté à $2,611,453,000; c'est une augmentation de $50,529,-000sur les douze mois précédents. Ce gain est d'autant plus remarquable que les exportations de grain ont tombé de $549,570,000 à $431,-228,000.

Les importations, dans les douze mois en question, ont été de $1,303,481,000, en augmentation de $101,000,000, tandis que les exportations se sont chiffrées par $307,-272,000, en diminution de $51,000,-000.

Les profits agricoles et végétaux sont demeurés le principal article d'exportation à $542,828,000. es exportations de bois et papier se sont élevées à $294,917,000, et les produits animaux à $146,629,000.

Le fer et ses produits ont été le principal articles à l'importation avec $348,620,000. Les produits agricoles et végétaux ont atteint $232,757,000 et les fibres textiles, $204,793,000.

REGLE GENERALE LE COMMERCE EST ASSEZ ACTIF

On ne constate aucun changement dans le commerce de détail au Canada qui aurait pu résulter de la chute récente à la Bourse. La température plus froide de la semaine dernière a créé une forte demande pour les effets lourds, la chaussure et les marchandises sèches de saison.

Les marchands de gros de marchandises sèches annoncent que la demande est plus élevée. Les marchandises en mackinaw et en laines épaisses sont en forte demande. Le rapport de R.-G. Dun and Company ajoute que les ventes de fourrures ne sont pas aussi élevées qu'on l'espérait. La température n'a pas été assez froide. Cependant, dans l'Ouest, le froid a fait définitivement son apparition et l'on constate une amélioration des ventes de fourrures.

L'industrie de la chaussure est très active. On a complété les commandes pour le printemps et la demande pour chaussures d'automne et d'hiver est bonne. Chez certains manufacturiers, on est obligé de travailler à temps supplémentaire. Les fabricants de gants et d'effets pour hommes de chantier sont actifs. Les manufacturiers de vêtements sont peu occupés. Il y a eu diminution d'activité chez les manufacturiers de wagons et de locomotives et cela est dû au fait que les mouvements du grain ont été lents. Cependant, les compagnies de chemins de fer placeront bientôt de grosses commandes de matériel roulant pour l'année prochaine.

L'industrie de la construction est toujours active et le programme de construction pour 1930 s'annonce comme très élaboré. Les quincailliers rapportent que leurs commandes dépassent la moyenne.

MOUTON

No 1	.5½c la lb
No 2	5c la lb
No 3	.3½ la lb

DIVERS

Laine	
Lavée No 1	.30c la lb
Lavée No 2	.28c "
Non lavée No1	.18c "
Non lavée No 2	.16c "
Peaux	
Moins de 50 lbs	.11c la lb
Peaux de boeufs plus de 50 lbs	8c "
Peaux de taureaux pesantes	5c "
Peaux de veaux de lait	.16c "
Peaux d'agneaux	1.00
Peaux de chevaux	$2.50 à $3.50
SIROP D'ERABLE	
Bidon d'un gallon (Qualité Choix)	$2.00
SUCRE D'ERABLE PUR	
Pain 1 lb	20c

Bourse de MINES

Les changements etaient en général peu prononcés à l'ouverture sur le marché des mines. Lake Shore était ferme à 19.50, soit une hausse nette de 25 cents.

Ass. Oil s'avançait de 5 cts à 1.25. Abana à 1.06 gagnait 1 ct.

Noranda, Base Metals, et San Antonio demeurèrent stationnaires.

(Spécialé— Maurice-J. Boulianne)

DECEMBRE, 4. — Le marché des mines manifeste beaucoup plus de vigueur ce matin. Les chefs de file ont battu le marché et se sont améliorés de façon notable. Noranda s'est avancé de 50 cents à 36.50 et Nickel de 45 cents à 31.25. Sudbury Basin et Wright progressaient chacun de 5 cents à 4.00 et 1.35 respectivement Lake Shore s'apprécia de 25 cents à 20, et Amulet de 3 cts à 1.75. Falconbridge fit un gain de 10 cents à 5.50 et Teck-Hughes de 5 cents à 5.15. Baltac se hissa de 2 cents à 75 et Newbec de1-2 cent à 26. Par contre Kirkland céda de 3 cents à 55 et Siscoe de 1 cent à 52. Les autres valeurs se maintinrent à leur prix de fermeture.

Les pétrolifères s'appréciérent légèrement pour la plupart. Mayland s'avança de 5 cents à 2.15 et S. W. Petroleum de 4 cents à 1.90. Wainwell fit un gain de1-2 cent à 16 1-2. Calmont se maintint à 1.05.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Cote du Jour

Valeurs	Ouv.	Midi
Abana	104	104
Acoda	9	9
Apex Oil	138	180
Amity	10	10
Amulet	175	178
Ass	9	9
Arno	22	22
Baltac	75	75
Barry Holl	19	19
Bathurst	4½	4⅝
Bedford	32	32
Bidgood	15	15
Big Missouri	70	70
Base Mines	705	705
Dupeat	2	2
Falconbridge	550	550
Goodfish	3	3
Granada	17½	17⅝
Hollinger	505	505
Howey Gold	80	80
Hudson Bay	1025	1030
Int. Nickel	3100	3100
Kirk Lake	55	55
Lake Shore	2000	2010
Marlartic	4	4
Man. Basin	20	20
Mcwatgall	30	30
McIntyre	1450	1450
Mining orp	320	320
Moffatt Hall	3	3
Murphy	3	3
Newbec	25½	25⅝
Nipissing	185	185
Nor. Canada	3650	3625
Osisko	30	28
Pioneer	18	18
Preuler	166	166
San Antonio	20	21
Sherritt G	360	360
Siscoe	53	55
Stadacona	5	5
St. Anthony	14	14
Stad Basin	400	390
Sylvanite	50	50
Teck Hughes	520	515
Thom. Cad'c	10	10
Towagmac	70	70
Ventures	300	295
Waite Ark	375	375
Wright Har	130	130
Ass Gas Oil	128	128
Calmont Treas	105	105
Dalhousie	180	175
Foot Hill	175	175
Mayland	205	205
St West Peter	195	195

COURTIERS QUI FORMENT UNE VASTE ORGANISATION

L'organisation d'une maison qui portera le nom de Harris, Upham & Company, avec bureaux à New-York, Chicago, Montréal et autres grandes villes, a été annoncée par John-F. Harris; la maison s'occupera de placements et de courtage en stocks, grains et cotons. En plus de trois sièges à la Bourse de New-York, elle possédera un siège au New-York Curb Exchange, au New-York Cotton Exchange, au Chicago Board of Trade et au Chicago Stock Exchange.

M. Harris, qui était associé de la maison Harris, Winthrop & Co. depuis sa fondation, il y a vingt-deux ans, sera l'associé senior de Harris, Upham & Co. M. Harris aura comme associés les anciens parte naires suivants: Donald-Mc-L. Miller, George-Upham Harris, Henry-Upham Harris, Albert Prancke, Thomas Adams et Carl-H. Narr. M. J.-Leonard Repogle, qui était associé spécial de Harris, Winthrop & Co., sera associé spécial de Harris, Upham & Co.

La maison comptera encore comme associées généraux John-P. Upham de S Pau, nommé récemment vice-président de la First National Bank de cette ville; Philip Hartung, un vieil employé de la Maison Harris, Winthrop & Co.; John-O. Middlebrook, Charles-E. Booth et Lansing Hayes, avocat.

POUR LES GENS PRESSES

Il y eut 41,936 wagons de moins de chargés au Canada durant la quinzaine se terminant le 16 novembre, comparé au total de la période correspondante en 1928. La diminution dans les chargements des grains figure avec un total de 41,107 wagons et les autres commodités avec une diminution de 829 wagons seulement.

Les arrivages d'or à la Banque d'Angleterre durant la semaine se terminant le 30 novembre, s'élevèrent à 2,156,616 livres sterling. Sur ce total 1,544,135 livres provenaient de l'Amérique du Sud et 421,600 livres d'or en barre avaient été achetées sur le marché ouvert.

Le total des transactions à Wall Street durant le mois de novembre fut un des plus élevés encore vu durant ce mois dans l'histoire de cette Bourse, et cela malgré la tenue de séances de trois heures seulement durant près de trois semaines. A vrai dire il n'y eut que 4 séances régulières de 5 heures. Le total des actions échangées se chiffra à 72,455,420 actions.

Le total des ventes durant le mois de novembre sur le marché de la petite Bourse de Montréal atteignit 401,737 actions, soit une diminution de 261,147 actions ou de 37.9 pour cent, comparé au total du mois précédent.

La dégringolade récente des prix sur nos marchés financiers n'a pas eu d'effets trop retentissants sur le commerce en général, d'après le rapport de R. G. Dun and Co. Les conditions actuelles dans l'industrie de la construction sont satisfaisantes, d'après ce rapport.

Le commerce extérieur du Canada dans les 12 mois au 31 octobre, s'est chiffré à $2,611,453,000, soit une augmentation de $50,529,000 sur les douze mois précédents.

BOURSE DE PARIS

Pais, 3. — Les prix étaient irréguliers à la Bourse aujourd'hui à l'ouverture.

Les rentes trois pour cent, 81 frs.

Les emprunts cinq pour cent, 103 francs 70 centimes.

Les échanges sur Londres, 123 frs. 93 1-2 centimes.

Le dollar américain cotait 25 francs. 38 3-4 centimes.

L'ARGENT EN BARRE

Londres, 3. — L'argent en barre cotait 22 7-16 d. l'once.

BOURSE DES CEREALES

Winnipeg, 4 — Le grain fortement supporté par les câbles de Liverpool et le sentiment optimistes touchant la récolte de l'Argentine a monté de 3 1-2 centins à 3 1-4 centin. Les prix furent vigoureux ds l'ouverture et les gains se maintinrent. On rapporta que les exportateurs avaient acheté de fortes quantités de grain. Les nouvelles de l'Argentine étaient à l'effet que la moisson est moindre que la moyenne et que la qualité du blé est pauvre. Voici les prix des futures:

Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Déc 142⅛ à 143		144⅝	142⅛	144⅛
Mai 150 à 151¼		158⅝	150	152⅝
Juil 153		155	152⅝	154 ⅝ à ¼
AVOINES:				
Déc 63⅝ à ⅝		64⅛	63⅝	63⅝
Mai 68 à 68¾		69	68	68⅝
Juil 68⅝		68⅝	68⅛	68⅛
ORGE:				
Déc 66		67⅝	66	67⅛
Mai 78		74¼	83	73⅛
Juil 75⅛		76	75⅛	76
LIN:				
Déc 275		278⅛	275	278
Mai 285		289	285	288
Juil 291		291	289⅛	289⅛
SEIGLE:				
Déc 97⅛ à 97		100	97	99¼
Mai 104⅝		107⅝	104⅜	107⅛
Juil 109⅛				109⅛

WESTERN STEEL PRODUCTS LTD

Les recettes de Western Steel Products Limited seront de beaucoup plus élevés cette année, comparé au total de l'année précédente. Les ventes durant le mois d'octobre seulement accusent une augmentation de 25 pour cent, comparé au total du même mois en 1928.

VILLE DE PARIS 1899

TIRAGE DU 25 SEPTEMBRE 1929

Le no 398,592 est remb. par 100.000 francs
Les 2 nos suivants sont remb. par 10.000 fr.:
285.783 329.186
Les 30 nos suivants sont remb. par 1.000 frs:

1.118	6.587	7.436	27.356	42.776
44.169	78.109	82.398	113.554	140.556
146.903	154.720	155.006	165.320	169.736
232.911	238.777	269.721	277.303	281.112
289.045	294.210	333.914	347.070	355.043
362.333	367.407	376.357	385.525	400.948

Montréal, 4. — On annonce officiellement que la Beauharnois Power Corporation a conclu des contrat avec Ontario Hydro-Electric Power Commission pour la vente annuelle de 250.000 chevaux-vapeurs et avec la Montréal Light Heat and Power Cons. pour la vente de 150.000 C.-V. D'après ces contrats le premier bloc des pouvoirs sera livré le 1er octobre 1932.

Petite Bourse de MONTREAL

Pendant les deux premières heures de la séance hier, il s'est transigé moins de 6.000 actions dont plus de la moitié consistait en parts de mines.

Au groupe des pétrolifères, Associated Oil s'est maintenu ferme à 81⅛ et British American Oil avait tendance légère à monter en touchant 40 1-4 et 40 1-2. Imperial Oil a de nouveau été le titre leplus actif de son groupe et il fut très ferme aux environs de 28 1-2 pendant que International Petroleum gagnait 1-4 de point à 22 3-4. Dalnousie fut le seul titre du groupe à faire preuve d'un peu de faiblesse en perdant 5 cents à $1.75.

Au groupe des mines Noranda et Siscoe furent les seuls titres à faire leur apperition au tableau.

Noranda perdit 10 cents à $35 et Siscoe était plus faible d'un centin à 54.

Dryden Paper fut l'un des titres faibles à 14. Page Hersey perdait 2 pts à 94.

(Spéciale — Geoffrion et Cie)

DECEMBRE, 4 — Le marché fut plutôt tranquille ce matin et les prix variérent peu. Aup groupe des pétrolifères British American Oil fit un gain fractionenl à 42 de même qu'Imp. Oil à 28 5-8. Dans la section des mines Noranda s'apprécia de 1-4 pt à 36.

Renseignements et cours fournis PAR GEOFFRION & CIE

Cote du Jour

Valeurs	Ouv.	Mid
Associated Gas & Oil	125	125
British American Oil	42	42
Distillers Seagram	12	12
Dominion ngineering	69	69
Dryden Paper	16⅜	16⅜
Eastern Dairies	30	30
Home Oil	1110	1170
Hydro Electric	39	39
Hiram Walker	12	12
Imperial Oil	28	28
Int' Petroleum	22⅝	23
Int. Utilities A	39	39⅜
Page Hersey Ltd		93
Abana	107	
Noranda	36	36⅜

VILLE DE PARIS 2 3-4 0-0 1910

TIRAGE DU 25 SEPTEMBRE 1929

Le No

Commerce et Finance

LA BEAUHARNOIS FAIT UNE EMISSION DE $30,000,000 A 30 ANS, 6 POUR CENT

Toronto, 4. — Les détails des premiers arrangements financiers pour le développement de 500,000 H.P. par la Beauharnois Power Corporation Limited, ont été réglés et annoncés hier soir, par les corporations financières intéressées.

Il est offert au public $30,000,000 d'obligations d'un fonds d'amortissement collatéral à trente ans, rapport 6 pour cent, de la Beauharnois Power Corporation. L'offre est faite par un syndicat composé de Newman, Sweezy and Company, Dominion Securities Corp. Ltd, Wood Gundy and C. Ltd, A.-E. Ames and Co. Ltd, James Richardson and Sons Ltd, et la Société de Placements du Canada.

MOWATT ET MacGILLIVRAY

L'inauguration officielle du nouveau bureau local de la maison Mowatt et McGillivray a eu lieu lundi après-midi après la fermeture des Bourses. M. H.-A.-S. Fraser, un ancien Québecois, gérant du bureau de Québec, présidait à l'inauguration où tous les principaux courtiers de notre ville avaient été invités, de même que plusieurs hommes d'affaires.

Ces nouveaux bureaux sont aménagés d'une façon très moderne. On y voit des tableaux pour les principales Bourses du pays: Montreal Stock Exchange, Standard Stock & Mining Exchange, Montreal Curb Market. Le New-York Stock Exchange est aussi représenté sur le tableau principal.

Les courtiers présents ont félicité leur nouveau confrère, M. Fraser, et lui ont souhaité tout le succès possible.

MARCHES DIVERS

Montréal, 4. — Les ventes ont été passibles sur le marché de Montréal, à part le compartiment des volailles. Les offres de ce produit furent plus libérales mais les prix demeurèrent stationnaires. Le blé du printemps avança de 10 centins mais on ne rapporta pas d'autre changement dans les prix du gros du grain.

PRIX DU GROS A QUEBEC

Blé d'Inde		1.20
Sarrasin		1.50
Orge		3.30
Farines:		
Farine Patente Hungarian, quarts		9.00
Farine Patente Hungarian, par 98 lbs		4.15
quarts		5.40
Première Patente Manitoba 98 lbs		7.85
Fleur forte à levaine, quarts		7.80
Fleur forte à levaine, 98 lbs		8.85
Farine Patente, Ontario, coton		3.35
Farine Patente Ontario, sofle, par 98 lbs		8.20
Petits jambons	0.29	0.29
Xtra	0.24	0.24
Epaules roulées	0.24	0.24
Pic-Nic	0.20	0.20
Bacon	0.29	0.29
Jambon, par 100 lbs		1.75
Gros rouge		1.85
Moulée d'avoine	2.25	2.30
Pot Barley	3.85	4.00
Avoine, 34 lbs cwt.	.75	77½
Orge à gruchon	1.00	1.10
Farine de blé d'Inde		2.35
Huile:		
Huile de lard No 1, gal	0.90	1.10
" olive pr machine, gl	1.00	1.10
" coton à lumière, gl	2.35	2.50
" de palme, gl	0.00	0.00
" de baleine, gl	0.70	0.70
" blanche ord. gl	0.00	0.00
" pied de bœuf, gl	10.80	0.90
" de lard extra, gl	1.00	1.25
" de marsouin	0.65	0.70
Pommes en verre:		
Ouest No 1 Ont.		17 1-2
No 1 blanc, Québec	17 1-2 à	17 1-4
No. No 1, blanc et col.	21 1-2 à	22
I. P. E. Green Mountains		80
I.P.E. blanches		75
Patates nouvelles		1.75
Provisions:		
Bœuf salé, messe 20 br.	32.00	30.00
Lard short cut, brl.	42.00	43.00
Lard clear back	38.00	40.00
Shortf:	30.00	31.00
Clearfat	3.25	3.30
" composé, seau	3.00	3.10
Porc abattu, 200 à 225 lbs	18	18½
Porc abattu, 200 à 350 lbs	15	16
Saindoux, chaud, 3 lbs	0.0c	0.17½

OBLIGATIONS ETRANGERES

(Fournis par E.-L. HARDY & Cie)
Québec, le 21 novembre 1929

Françaises:		
Ville de Paris 1899	12	14
Ville de Paris 1898	12	14
Ville de Paris 1919	16	18
Crédit National 1920	20	22
Crédit National 1919	20	22
Crédit Foncier 1909	20	22
Govt. franc. 6%	11½	12½
Do 5%	39	40
Do 4%	39	40
Do 3%	35	36

Les gouvernements français sont cotés par 1,000 francs. Toutes les autres par 500 francs et sont à tirage.

Allemandes:		
Govt. allemand 5%		
Pierre		
Berlin 1919	500	600
Hamburg (B) 1919	1150	1300
Les obligations sont cotées par 1,000 de marks.	25	40
Autrichiennes:		
Vienne 1908	300	600
Vienne 1918	50	75
Govt. autrichien 1922	7	9

Les obligations sont cotées par 1,000 de couronnes.

Russes:		
Govt. russe 5½%	2½	3¼
Govt. russe 1906	2½	3½
Govt. russe 1908	2½	3½
Govt. russe 1914-15:		
émission française	2½	3½
Govt. russe 1915-16:		
émission d'octobre	2½	3
Emp. Liberté 1917	50	60

Les obligations sont cotées par 1,000 roubles.

FORMIDABLE MERGER DE CHAINES DE MAGASINS

Chicago, 3. — Un merger de $300,000,000, qui englobera Sears, Roebuck et Co. et J.-C. Penney Company pour former la plus grosse chaine de magasins du monde entier, est en train d'être négocié.

Sears, Roebuck et Co., est la principale maison de commerce postal du pays et un des plus gros magasins de détail, tandis que Penney Company possède la plus considérable chaine de magasins à rayons du monde. Sears Roebuck et Co., qui possède 300 magasins, fait pour $425,000,000 d'affaires par année et Penney Company, avec plus de 1,200 magasins, fait pour $200,000,000 d'affaires.

LES PAIEMENTS DE DIVIDENDES FONT UN RECORD EN DECEMBRE

Les paiments de dividendes des compagnies canadiennes en décembre se sont les plus élevés de l'année et établiront un nouveau record mensuel; ils dépasseront le record précédent, fait en octobre, par plus de $2,000,000.

Une compilation des dividendes qui doivent être payés sur les actions des compagnies industrielles, minières, financières et de services publics montre que le total atteindra $34,066,585. Cela devrait aider à chasser la tristesse amenée par la récente chute des stocks. La liste ne comprend évidemment que les stocks qui sont inscrits à la bourse et les paiements de dividendes seraient encore bien plus élevés s'il fallait tenir compte de tous les autres titres. La liste comprend soixante-huit compagnies et soixante-dix-huit titres; les paiements vont de 1 à 7 1-2 millions de dollars.

Quatre banques versent un boni à cette époque de l'année, ce qui ajoute $1,600,000 à la distribution trimestrielle et porte le total à près de $5,000,000.

Les compagnies minières occupent une place dominante avec un paiement de $4,700,000, presque égal aux dividendes des banques.

DIVIDENDES

Canadian Gypsum and Alabastine Limited, 37 1-2 centins par action payable le 2 janvier 1930 aux actionnaires enregistrés le 16 décembre 1929.

Dominion Rubber Co. Limited privilégié, 1 3-4 pour cent payable le 31 décembre aux actionnaires enregistrés le 23 décembre.

Goulds Pumps Inc., 2 pour cent et privilégié 1 3-4 pour cent payable le 2 janvier 1930, aux actionnaires enregistrés le 20 décembre 1929.

Amalgamated Electric Corporation Limited, privilégié, 75 centins, payable le 15 janvier 1930, aux actionnaires enregistrés le 27 décembre 1929.

BALANCE DU TRESOR

Washington, 4. — Les recettes du Trésor ont été de $2,800,683.79 pour la journee du 30 novembre 1929 et les dépenses ont été de $4,704 21.65. La balancec du Trésor des Etats-Unis était à cette date de $1,23,894,248.89.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Séance du 3 décembre 1929

Ventes	Valeurs	Haut	Bas	Fermeture
1,000	Acme O	64	64	64
4,500	Apoda	9	8	8
250	Ajax O	135	127	133
3,500	Amity	11	10	10
10,146	Amulet	178	169	175
2,500	Area	9	9	9
20,650	Arno	28	21¼	22
100	Alb P	218	218	218
625	Alta P R	21	21	21
3,500	Barry	17	17	17
5,500	Bl	17	17	17
600	Bathurst	418	418	418
450	Base M	390	376	385
1,000	Bedford	31	31	31
7,900	Bidgood	15	12¼	15
10,375	Calmont O	109	103	108
4,000	Capitol	5	5	5
4,000	Castle T	29	28	29
500	Clericy	6	6	6
2,500	Colum	62¼	60	62¼
600	Comm	54	54	54
280	Dome Mi	705	705	705
1,000	Duprat	2¼	2¼	2¼
1,500	Falcon b	585	540	540
500	Goldfield	60	60	60
1,000	Goodfish	5	4	4
5,000	Goldale	4	4	4
1,000	Graham B	3	3	3
8,700	Granada R	18	17	17
4,375	Howey G	81	81	81
660	Hollinger	505	505	505
3,600	Keeley	35	34¼	35
300	Kirk L	55	55	55
2,000	Knot F	8	8	8
675	Lake Shore	1975	1925	1975
100	Lowery P	225	225	225
1,000	Macassa	13	13	13
11,200	Malartic	3½	3	3
4,800	Man Basin	21	19	19
2,100	Mayland O	210	201	210
60	McIntyre	1450	1450	1450
35,800	Meriand O	173	155	160
1,378	Mining	326	325	325
3,000	Murphy	2	2	2
19,000	Newbec	25½	25	25½
3,000	Night H	3	3	3
2,000	Nipissing	195	185	195
4,822	Noranda	3625	3490	3595
500	Old	7	7	7
1,000	Pet M	16	16	16
2,000	Pioneer M	18	17	17
1,000	Premier	169	166	167
20	umont	50	50	50
12,200	San A	21	20	21
8,010	Sherritt	360	352	360
2,000	Sisco	53	52	52
2,140	S W Pet	200	185	186
5,900	Stadacona	5	4½	5
2,200	Sterling P	149	141	145
18,300	Sud Baz	410	390	395
300	Sylvanite	50	50	50
500	Sashuta	9¾	9½	9½
3,305	Teck H	515	505	510
2,100	Thoms	7	7	7
800	Towagmac	80	80	80
2,000	Vipond	62	62	62
10,000	Wainwell	17	16	16
200	Waite	360	350	350
1,800	Wright H	135	128	130

Total de ventes: 373,912.

HORS-LISTE

6,210	Abans	108	101	101
325	Assoc Gas	125	125	125
2,000	Baltac	73	73	73
12,100	Big M	70	67	70
22	B A Oil	4000	4000	4000
1,475	Bwana	510	490	510
620	Calgary	340	330	335
4,600	Central M	25	23	25
500	Chem R	800	800	800
145	Coast Cop	1505	1500	1505
1,200	Dalhousie	185	180	185
4,550	East C	165	150	150
350	Foothill	200	200	200
200	Home O	1140	1140	1140
815	Hudson B	1025	1025	1025
130	Imp Oil	2825	2800	2825
7,283	Int Nickel	31602825		3080
120	Int Pet	2250	2225	2250
8,000	ackson M	2¼	2¼	2¼
1,710	Mandy M	38	36	36
200	Oslako	25	25	25
4,445	Pend O	305	290	295
5,060	Ventures	311	280	280

GROSSE TRANSACTION EN PERSPECTIVE

New-York, 3. — M. E. G. Grace, président de The Bethleem Steel Corporation, vient d'aviser le bureau de cette compagnie à New-York, que cette corporation venait d'entrer en négociation au moyen d'une compagnie subsidiaire pour l'acquisition des propriétés et del'actif de The Pacific Coast Steel Company et de Southern California Iron et Steel Company.

$30,000,000
(maximum de l'émission)

Beauharnois Power Corporation Limited

(qui aura propriété et contrôle de la Beauharnois Light, Heat and Power Company et autres entreprises subsidiaires qui procèdent actuellement à l'aménagement de 500,000 c.v. sur le Saint-Laurent).

Obligations 6% — 30 ans, nantissement et fonds d'amortissement

Avec certificats de boni d'actions et certificats de droits de souscription d'actions.

Jouissance: 1er octobre 1929. Echéance: 1er octobre 1959.

Principal et intérêts semestriels (1er avril et 1er octobre) payables au choix du détenteur en monnaie à cours légal du Canada à toutes les succursales de la Banque de Montréal au Canada (le Yukon excepté), ou en monnaie d'or des Etats-Unis des poids et titre actuels, à l'agence de ladite Banque en la cité de New-York, ou en monnaie sterling au taux de change fixe de $4.86 2/3 à la livre, au bureau principal de ladite Banque à Londres, Angleterre. Rachetables en tout temps, en totalité ou en partie, pour le fonds d'amortissement ou autrement, au gré de la Corporation, sauf préavis de 60 jours, à 103% jusqu'au 1er octobre 1934 inclusivement; et par la suite, jusqu'avant l'échéance, à 103% moins ½% pour chaque période de cinq années ou fraction de période écoulée depuis le 1er octobre 1934, et dans chaque cas avec l'intérêt couru jusqu'au jour du rachat. Obligations à coupons, avec privilège d'enregistrement du principal seulement, du nominal de $1,000, $500 et $100. Obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000 et autres multiples autorisés.

Fiduciaire: THE ROYAL TRUST COMPANY, de Montréal.

Certificat de Droit de Souscription d'Actions

Chaque obligation sera également munie d'un Certificat de droit de souscription d'actions donnant droit au porteur contre remise dudit Certificat au fiduciaire en tout temps à compter du 1er octobre 1932 (ou telle autre date antérieure qui pourra être communiquée aux porteurs d'obligations de la manière qui sera stipulé dans le Certificat), mais pas plus tard que le 1er octobre 1937, d'acheter à $35.00 l'action, des actions ordinaires (sans nominal), classe B sans droit de vote, et entièrement libérées de la Beauharnois Power Corporation Limited, à raison de vingt actions par $1,000 d'obligations à nantissement. Ledit Certificat ne pourra être détaché du titre que par le fiduciaire au moment de sa remise, sauf le cas où le titre serait racheté, auquel cas il sera détachable par le fiduciaire et restera valide jusqu'au 1er octobre 1937.

Advenant en n'importe quel temps une disposition pour la vente en bloc de tout ou partie de son actif, un avis de soixante jours pourra en être donné par la Corporation, pendant lesquels le droit de souscription conféré par le Certificat pourra être exercé; mais à l'expiration de ce délai le droit prendra fin. Mais toutes les actions ordinaires, classe B, ainsi achetées à ou avant telle expiration, auront droit de participer à ladite distribution de l'actif. La Corporation se réserve le droit d'augmenter le montant de ses actions autorisées ou en cours et de modifier d'autre façon sa capitalisation, mais dans le cas de subdivision ou de consolidation de ses actions ordinaires, classe B, ou de leur conversion en actions d'une autre sorte, elle fera les rajustements nécessaires aux droits de souscription conférés par le Certificat. Le tout, tel qu'il sera stipulé plus au long dans le Certificat de droit de souscription d'actions.

Certificat de Boni d'Actions

Chaque obligation sera munie d'un Certificat de boni d'actions donnant droit au porteur le ou après le 1er octobre 1932, (ou à telle autre date antérieure qui pourra être communiquée aux porteurs d'obligations de la manière qui sera stipulée dans le Certificat) de recevoir de la Royal Trust Company, de Montréal, sans paiement, contre remise dudit Certificat, des actions ordinaires (sans nominal) classe A, entièrement libérées de la Beauharnois Power Corporation Limited, à raison de cinq actions par mille dollars ($1,000) d'Obligations à nantissement. Ledit Certificat ne pourra être détaché du titre que par le fiduciaire au moment de sa remise, sauf le cas où le titre serait racheté, auquel cas le Certificat sera détachable par le fiduciaire, restera valide et donnera droit au porteur de recevoir des actions tel que stipulé ci-haut. L'ajustement des fractions d'actions sera effectué au prix du marché au moment de l'exercice du privilège que comporte le Certificat. Le tout, tel qu'il sera stipulé plus au long dans le Certificat de boni d'actions.

FONDS D'AMORTISSEMENT

L'Acte de Fiducie garantissant les Obligations à nantissement stipulera la création d'un fonds d'amortissement annuel et cumulatif, à compter de l'année 1940, en vertu duquel le 1er octobre de chaque année, ou avant, de 1940 à 1958 inclusivement, il sera fait des versements d'au moins $150,000, plus une somme égale à l'intérêt annuel qu'il aurait fallu verser sur les obligations antérieurement rachetées par le jeu de fonds d'amortissement, si ces obligations étaient demeurées en cours. Ce fonds d'amortissement servira à retirer les obligations de cette émission par voie d'achat sur le marché au prix fixé pour le rachat ou à moins que ce prix, faute de quoi les obligations devront être retirées par voie de tirage. Le tout, tel qu'il sera défini plus au long dans l'Acte de Fiducie garantissant la présente émission.

Les Banquiers ont reçu l'information ci-dessous de M. R.-O. Sweezey, président de la Beauharnois Power Corporation Limited:

La Beauharnois Power Corporation Limited a été constituée en vertu des lois du Dominion du Canada, aux fins de posséder ou contrôler toutes les actions en cours de la Beauharnois Light, Heat and Power Company (laquelle procède à l'aménagement hydro-électrique de Beauharnois) ainsi que de ses filiales, la Beauharnois Land Company, la Beauharnois Transmission Company et la Beauharnois Construction Company.

BEAUHARNOIS LIGHT, HEAT AND POWER COMPANY

La Beauharnois Light, Heat and Power Company a fait l'acquisition en vertu d'un bail de la Province de Québec se prolongeant jusqu'en l'an 2003, et avec l'autorisation du Gouvernement fédéral et du Gouvernement de la Province de Québec, de droits d'aménagement hydro-électrique sur le Saint-Laurent, environ vingt-cinq milles en amont de Montréal. Son usine électrique, dans laquelle on projette d'installer l'équipement nécessaire à la génération de 500,000 c.v., sera érigée à l'ouest de la ville de Beauharnois, sur le lac Saint-Louis. Cet aménagement comporte la construction d'un canal d'environ quinze milles de longueur, rive sud du Saint-Laurent, allant du lac Saint-François au lac Saint-Louis. Conformément aux conditions imposées par le Gouvernement fédéral, les plans ont été établis de telle façon que, si le projet de canalisation du Saint-Laurent est mis à exécution, le canal pourra servir en même temps pour fins de navigation et de production d'énergie. Outre les droits susdits, la Beauharnois Light, Heat and Power Company a passé un contrat avec The Montreal Cotton Company, qui prévoit l'acquisition des droits que possède cette dernière d'opérer un détournement des eaux du Saint-Laurent au lac Saint-François pour fins de production d'énergie. De l'avis des ingénieurs de la Compagnie, le volume d'eau disponible aux endroits susdits, lorsqu'il sera détourné par le canal, pourra produire 500,000 c.v., soit 7,500,000 kilowatt-heures par jour. Entre le lac Saint-François et le lac Saint-Louis, la dénivellation du Saint-Laurent atteint quatre-vingt-trois pieds répartis en une suite de rapides, ce qui fait de cette partie du fleuve l'un des pouvoirs d'eau les plus importants du Canada, avec les 2,000,000 c.v., qu'elle est susceptible de produire. Le débit d'étiage moyen dans cette partie du fleuve est d'environ 220,000 pieds cubes par seconde. Là-dessus il y a actuellement 120,000 pieds cubes par seconde affectés à la production d'énergie électrique, ce chiffre comprenant la quantité allouée ou concédée à la Beauharnois Light, Heat and Power Company. On calcule que le surplus non encore concédé d'environ 100,000 pieds cubes par seconde, si on le fait passer par le canal de la Compagnie, permettra d'installer environ 1,000,000 c.v. de plus. L'aménagement que la Compagnie projette de faire, de l'avis de ses ingénieurs, constitue la façon la plus efficace d'utiliser toute la hauteur de chute de cette section du fleuve. Les plans prévoient l'installation d'autres turbines pour le cas où un plus fort volume d'eau deviendrait disponible, et des travaux considérables se font actuellement avec cet objet en vue. Lorsque l'aménagement actuel de 500,000 c.v. sera terminé, on estime qu'il sera possible d'installer de nouvelles turbines à un prix moyen de moins de $65 par cheval-vapeur. Les plans prévoient que 200,000 c.v. seront disponibles le 1er octobre 1932, date à laquelle la Compagnie commencera à livrer de l'énergie en vertu des contrats qu'elle a déjà passés, et que le total des 500,000 c.v. sera disponible vers le 1er octobre 1935.

INGENIEURS

Les plans et les estimés du coût de cet aménagement ont été préparés ou approuvés par les ingénieurs suivants pour le compte de la Beauharnois Light, Heat and Power Company:—
M. Frederick Baylis Brown, de Montréal, P.Q.
M. Thomas H. Hogg, de Toronto, Ont.
M. William S. Lee, de New-York.
Ces plans et estimés ont été approuvés par Albert S. Crane, ingénieur-conseil, de la cité de New-York, au nom des Banquiers.

CAPITALISATION

BEAUHARNOIS POWER CORPORATION LIMITED
(après la présente finance)

	Autorisé	A émettre
Obligations à nantissement (la présente émission)	$30,000,000	$30,000,000
Actions privilégiées d'administration (sans nominal)	5 actions	5 actions
Actions ordinaires, classe A, (sans nominal)	1,799,995 actions	1,791,000 actions
Actions ordinaires, classe B, sans droit de vote, (sans nominal)	*3,200,000 actions	Aucune

*600,000 actions ordinaires, classe B, sans droit de vote, devant être disponibles pour fins de souscription, en vertu des Certificats de droit de souscription qui accompagnent les obligations.

Les actions privilégiées d'administration mentionnées ci-dessus conféreront à leurs porteurs le droit exclusif pour une période de dix années à compter du 17 septembre 1929, d'élire et de remplacer les administrateurs de la Corporation, et leur conféreront par ailleurs à ce sujet les mêmes droits que si chacune des actions privilégiées d'administration était une action ordinaire, classe A. A la fin de cette période de dix années, les actions privilégiées d'administration seront automatiquement converties en actions ordinaires, classe A; mais avec le consentement unanime des porteurs desdites actions, elles pourront l'être avant cette époque. Ces actions ont été créées afin d'assurer une administration et une politique suivies pendant l'importante période de début qu'est celle de la construction et de la mise en marche de l'usine hydro-électrique de la Beauharnois Light, Heat and Power Company; elles ont été souscrites au nom de la firme Newman, Sweezey & Company, Limited, ainsi que de The Dominion Securities Corporation, Limited, et elles seront détenues par celles-ci et/ou par des cessionnaires de leur choix.

Les actions ordinaires, classe B, sans droit de vote, ne comportent pas le droit d'assister aux assemblées ni celui d'y voter, mais, quant au reste, comportent les mêmes droits que les actions ordinaires, classe A, à tous les points de vue.

BEAUHARNOIS LIGHT, HEAT AND POWER COMPANY
(Projet d'émission d'obligations)

La Beauharnois Light, Heat and Power Company se propose d'émettre en temps utile des obligations, débentures ou autres titres pour tels montants (qu'on estime à $50,000,000) que ses administrateurs jugeront de temps à autre suffisants, avec les sommes dont elle pourra disposer sur le produit de l'émission des Obligations à nantissement, pour compléter l'aménagement des cinq cent mille (500,000) c.v. Les obligations, débentures et autres titres susdits ne constituent pas une émission maxima, mais au contraire la Compagnie sera autorisée à émettre d'autres titres comme il est exposé ci-dessous plus en détail.

CONTRATS DE VENTE D'ENERGIE

La Beauharnois Light, Heat and Power Company a passé des contrats dont la durée se prolonge au-delà de l'échéance des présentes obligations, avec la Commission d'énergie hydro-électrique d'Ontario pour la vente de 250,000 c.v., et avec la Montreal Light, Heat and Power Consolidated pour la vente de 150,000 c.v. Les premières livraisons d'énergie en vertu de ces contrats devront s'effectuer le 1er octobre 1932; elles s'accroîtront ensuite chaque année pour atteindre leur total au bout de cinq ans. L'expérience requise permet d'anticiper que, vu la demande rapidement grandissante d'énergie électrique, la totalité d'énergie à livrer en vertu des susdits contrats sera requise bien avant l'expiration de la période de cinq années. Ces deux contrats représentent 400,000 c.v. sur les 500,000 c.v. qu'on est en voie d'aménager, et on compte que le reste de l'énergie disponible aura été vendu avant l'achèvement de l'usine. Les plans d'aménagement ont été combinés de façon à produire au plus bas prix possible la quantité d'énergie qui sera requise chaque année.

PROFITS

Les ingénieurs de la Beauharnois Light, Heat and Power Company estiment qu'en vendant et livrant les 500,000 c.v. actuellement en cours d'aménagement, les profits annuels consolidés de la Beauharnois Power Corporation Limited et de ses filiales (après déduction des frais d'exploitation) disponibles pour l'intérêt et l'amortissement des obligations première hypothèque de la Beauharnois Light, Heat and Power Company ainsi que des présentes Obligations à nantissement, s'élèveront à plus de $6,200,000

On calcule que l'intérêt annuel et les versements au fonds d'amortissement sur les titres que la Beauharnois Light, Heat and Power Company doit émettre afin de terminer l'aménagement des 500,000 c.v., seront de $2,750,000

Solde disponible pour l'intérêt annuel et l'amortissement des présentes Obligations à nantissement $3,450,000

Intérêt annuel et versements au fonds d'amortissement sur les présentes Obligations à nantissement $1,950,000

Les revenus provenant de la vente et de la livraison des 460,000 c.v. présentement vendus par contrat à la Compagnie d'énergie hydro-électrique d'Ontario et à la Montreal Light, Heat & Power Consolidated seront plus que l'équivalent de tous les frais d'exploitation estimés de la Beauharnois Light, Heat and Power Company, de l'intérêt et du fonds d'amortissement des obligations première hypothèque de la compagnie dont l'émission est projetée en vue de l'aménagement de 500,000 c.v., ainsi qu'il est exposé plus haut, et de l'intérêt et du fonds d'amortissement de ces obligations à nantissement et fonds d'amortissement.

GARANTIE

Les Obligations à nantissement seront garanties par une première charge fixe portant spécialement sur toutes les actions en cours, à n'importe quel moment, de la Beauharnois Light, Heat and Power Company, la Beauharnois Construction Company, la Beauharnois Land Company et la Beauharnois Transmission Company, sur toutes les actions de toute autre corporation achetées avec le produit des Obligations à nantissement, et sur le principal de toute créance en faveur de la Corporation née de l'affectation du produit des obligations; et aussi par une première charge flottante sur l'entreprise, la propriété et l'actif, présents et futurs, de la Corporation. La première charge fixe et spécifique sur les actions de telles compagnies ne devra pas empêcher l'émission par l'une ou l'autre desdites compagnies d'obligations, débentures ou autres titres ou autres reconnaissances de dettes; mais l'émission de telles obligations, débentures ou autres titres par la Beauharnois Light, Heat and Power Company ne sera autorisée que

(a) pour tels montants en principal (estimés à $50,000,000) que ses administrateurs pourront de temps à autre juger suffisants, avec les sommes qu'aura mises à sa disposition le produit de l'émission des Obligations à nantissement, pour compléter l'aménagement des 500,000 c.v.; et
(b) pour une tranche supplémentaire d'un montant égal au coût, réel ou estimé (y compris les services d'intérêt, les impôts à acquitter pendant la période de construction ainsi que l'escompte sur les titres) de l'aménagement ou du projet d'aménagement d'un nombre additionnel de chevaux-vapeur, ainsi que de l'achat ou du projet d'achat des propriétés nécessaires à cette fin, pourvu que le montant total en cours des titres susdits émis au sujet dudit supplément de force motrice ne dépasse pas dans l'ensemble $100 pour chaque cheval-vapeur additionel aménagé ou dont l'aménagement est projeté; et
(c) pour une tranche supplémentaire d'un montant égal à soixante-quinze pour cent (75%) au plus du coût (tel que ci-dessus défini) de tous autres droits ou propriétés acquises ou construites ou pour l'acquisition ou la construction desquelles des contrats auront été passés par la Beauharnois Light, Heat and Power Company ou en son nom, pour les fins de son entreprise.

Pourvu que la Beauharnois Light, Heat and Power Company puisse emprunter des banques et leur donner des garanties et puisse consentir des hypothèques d'achat et encourir des dettes non garanties, le tout dans le cours ordinaire de ses affaires, et puisse emprunter de la Beauharnois Power Corporation Limited et lui donner des garanties.

Tels titres de la Beauharnois Light, Heat and Power Company pourront être émis de temps à autre en telles séries, payables en telles monnaies et sur telles places, à telles dates et tels taux d'intérêt, et comporter tel fonds d'amortissement, tels droits de conversion et de rachat et telles autres dispositions que ses administrateurs pourront déterminer ou fixer de temps en temps.

Le tout, tel qu'il sera défini plus en détail dans les actes garantissant lesdites obligations, débentures ou autres titres.

PRODUIT DE L'EMISSION

Le produit entier des Obligations à nantissement sera déposé chez le Fiduciaire pour être remis à la Corporation ou à son ordre, conformément aux dispositions de l'Acte de Fiducie qui garantit la présente émission, et sera employé par la Corporation pour acquérir l'entreprise et l'actif du Beauharnois Power Syndicate (comprenant tout le capital émis de la Beauharnois Light, Heat and Power Company), pour poursuivre directement, ou par l'entremise de filiales, l'aménagement hydro-électrique de Beauharnois et l'achat des droits et autres propriétés nécessaires à la réalisation de ce projet, et pour d'autres fins corporatives.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration comprendra:—

HON. W.-L. McDOUGALD, M.D., Président du Conseil
Président de la Commission du Port de Montréal

R.-O. SWEEZEY, Président
Président, Newman, Sweezey and Company, Limited

A.-F. WHITE, Vice-président
Vice-président, The Canadian Bank of Commerce

J.-H. GUNDY
Président, Wood, Gundy & Company, Limited

AIME GEOFFRION, C.R.
Administrateur, The Canada Life Assurance Company

MILLER LASH, K.C.
Président, Brazilian Traction, Light and Power Company, Limited

G.-H. MONTGOMERY, K.C.
Administrateur, Montreal Light, Heat and Power Consolidated

S. GODIN, JR.
Administrateur, British Columbia Power Corporation, Limited

HON. P.-J. PARADIS
Administrateur, Quebec Power Company

M.-W. WILSON
Gérant-Général, The Royal Bank of Canada

Nous offrons ces obligations conditionnellement à leur émission et livraison entre nos mains, et à l'approbation de MM. Meredith, Holden, Heward & Holden, pour le compte de la Corporation, et de MM. Blake, Lash, Anglin & Cassels, pour le compte des Banquiers, quant à la constitution et à l'organisation de la Corporation, l'émission de son capital et la création et l'émission des Obligations, et de M. Aimé Geoffrion, C.R., quant aux concessions et droits d'aménagement de la Beauharnois Light, Heat and Power Company et quant aux contrats de vente d'énergie déjà conclus.

PRIX: 100 et l'intérêt couru

On prévoit que les certificats ou reçus provisoires du Fiduciaire pourront être délivrés le ou vers le 17 décembre 1929.

Newman, Sweezey & Company Limited — **Dominion Securities Corporation Limited** — **Wood, Gundy & Company Limited**

A. E. Ames & Co. Limited — **James Richardson & Sons Limited**

Société de Placements du Canada

Les affirmations ci-dessus nous paraissent exactes, mais elles ne sauraient en aucune circonstance être considérées comme des représentations de notre part.

LA MUTINERIE ECLATE

(Suite de la dernière page)

tais candidat et je me suis retiré à la demande de mes chefs.

—"Quels chefs?" fit un auditeur.

—"M. Pierre Bouffard, M. Lacroix et autres", répondit M. Fortin. "J'ai ici un engagement assermenté à l'effet que M. Pierre Bouffard s'engageait à me laisser le champ libre lorsque le comté serait ouvert. Je demande qu'on respecte cet engagement et je regrette de ne pouvoir accepter la convention. Je demande à mes amis de s'abstenir de voter".

Plusieurs délégués se retirèrent et M. Cliche exigea à son tour une convention pleine et entière.

M. Paul-Henri Bouffard déclara alors qu'il n'avait fait de promesse à personne, produisit lui aussi une déclaration que son père n'avait pas fait de promesse à M. Fortin.

M. Edouard Lacroix prétendit également qu'il n'avait pu faire de promesses, vu qu'il n'avait pas les sympathies de M. Fortin, à cette époque-là.

—Est-ce que je vous ai promis quelque chose en 1925?" dit M. Lacroix.

—Jamais, répondit M. Fortin.

A une remarque de M. Bouffard, M. Fortin déclara encore que s'il n'était pas dans le comté en 1925, c'est qu'il combattait dans Lévis au côté du Dr Dussault.

Lorsqu'il fut de nouveau question de prendre le vote, M. Cliche exigea une convention où tout le comté serait représenté et demanda à ses partisans de ne pas voter.

Le résultat fut le suivant :

M. Bouffard, 64.

Bulletins blancs, 27

Bulletin nul, 1.

M. Cliche, 3.

C'est-à-dire que 43 délégués n'avaient pas voté.

Après avoir regretté l'incident qui s'était passé à la convention, l'hon. sénateur Béland déclara qu'il devait proclamer élu M. Paul-Henri Bouffard et demanda à la foule de se rallier au choix de la convention.

Le candidat officiel prit à son tour la parole et fit un vibrant appel à l'union de tous les libéraux de Beauce. "Si je suis élu", dit-il, je serai un honnête homme et un travailleur"

On entendit ensuite les hons. LaFerté et Ouellet qui passèrent en revue les oeuvres du gouvernement en demandèrent aux citoyens de la Beauce de s'unir pour conserver le comté au parti libéral.

M. Paul-Henri Bouffard, candidat officiel du gouvernement, est le fils de l'hon. juge Pierre Bouffard, de la Cour Supérieure. Né en 1895, il a fait ses études classiques au Petit Séminaire et ses études légales à l'Université Laval. Admis à la pratique en 1918, il a toujours exercé sa profession à Saint-Joseph de Beauce.

L'élection complémentaire de Beauce qui aura lieu le 16 décembre a été nécessitée par la nomination de M. Hugues Fortier, comme juge de la Cour des Sessions.

Voici les députés élus dans le comté depuis la confédération :

En 1867, C.-H. Pozer, libéral, élu par 580 voix de majorité;

En 1871, le même, élu par acclamation;

En 1874 (élection partielle): F.-X. Dulac, conservateur, élu par 227 voix;

En 1875, le même, élu par 553 voix.

En 1878, Joseph Poirier, libéral, élu par 393 voix;

En 1881, Jean Blanchet, conservateur, élu par acclamation;

En 1882 (élection partielle), le même réélu par acclamation;

En 1886, le même, réélu par 197 voix;

En 1890, le même, réélu par 286 voix;

En 1892, Joseph Poirier, conservateur, élu par 420 voix;

En 1897, Henri-S. Béland, libéral, élu par 755 voix;

En 1900, le même, réélu par acclamation;

En 1902 (élection partielle), Arthur Godbout, libéral, élu par 906 voix;

En 1904, le même, réélu par acclamation;

En 1908, le même réélu par 657 voix.

En 1912, le même réélu par 2,848 voix;

En 1916, le même réélu par acclamation;

En 1919, le même, réélu par acclamation;

En 1921 (élection partielle) M. Hughes Fortier, libéral, élu par acclamation;

En 1923, le même, réélu par 1,963 voix;

En 1927, le même, réélu par acclamation.

En 1912, une partie des comtés de Beauce et de Compton a été divisée pour former le comté de Frontenac. G.-S. Grégoire, libéral, a représenté ce dernier comté de 1912 à 1923, et Cyrille Baillargeon, libéral, de 1923 à date.

SAINTE-GERMAINE

REUNION INTIME

Sainte-Germaine, 28. — Le 21 novembre, un groupe de jeunes filles se rendaient à la résidence de leur amie, mademoiselle M.-Louise Ouellet, à l'occasion de son départ pour le couvent des SS. de N.-Dame d'Afrique.

Au cours de la soirée, un succulent goûter fut servi auquel prenaient part: M. et madame Ernest Ouellet, Mlles Marguerite et Madeleine Ouellet, MM. Lemay et Fournier, de Ste-Justine, Mlles J. Ferland, Lucia, Blanche et Laura Gagnon, M.-Blanche Audet, R. Savoie, A. Drouin, A. Jacques, E. Vachon, E. Poulin, M. C. Giguère, G. Gagnon, L. Côté, G. Ferland, L.-A. Ouellet et M. A. Bouchard.

Au repas succédaient la lecture d'une adresse et la présentation d'un magnifique chapelet, après quoi, l'hon. Ouellet, profondément ému, mais avec son éloquence habituelle, remercia et félicita les jeunes filles du beau geste, disait-il, qu'elles venaient d'accomplir à l'égard de sa fille chérie.

On compléta le tout par un chant de consolations adressées à la famille.

Le coeur ému, on se séparait emportant dans l'intime de l'âme le souvenir inoubliable de celle qui nous disait "adieu".

32 NAVIRES AU CHANTIER DE ST-LAURENT, I. O.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS AU CHANTIER FILION

Une activité sortant quelque peu de l'ordinaire régnait ces jours derniers, aux chantiers maritimes de M. Ovide Filion à Saint-Laurent, Ile d'Orléans. En raison de l'arrivée de l'hiver, on y a placé en hivernement 32 navires de tout tonnage, goélettes, yachts, remorqueurs, etc. Les dernières embarcations ont été hissées sur la grève jeudi dernier. Plusieurs subiront d'importantes réparations au cours de l'hiver, et particulièrement au printemps prochain avant qu'il reprennent la route du Saint-Laurent. M. Ovide Filion construira également plusieurs navires de faible tonnage au cours de l'hiver et qui seront terminés pour la livraison au printemps prochain. On peut donc voir que l'activité va se maintenir pendant plusieurs mois aux chantiers de M. Filion.

Ce chantier maritime est bien connu des navigateurs. Il porte le nom de "Chantier Maritime de Saint Laurent Limitée". M. Ovide Filion en est le président-gérant, et M. Gustave Filion est le secrétaire de la compagnie. On se spécialise dans la construction, réparation, hivernement de goélettes, tugs, yachts à vapeur, à gasoline, à voile, chalands, dragues barques de canaux, etc., etc.

Les vaisseaux suivants y sont pour hivernement et réparations :

Yatch Albacore, Price Bros.

Yatch Chummy, Price Bros.

Yatch Osprey, Commodore Michell.

Yacht Namakanta.

Yatchs Alouette et Bellechasse, Club de yatch de Québec.

Bateau St-Stanislas, Capt. Marion, Lotbinière.

Bateau Renaud, Fairbanks Morce, Québec.

Bateau T. W. Capt. T. Harvey, Baie St-Paul.

Bateau St-Roi David, Capt. Toussaint, St-Jean Port-Joliе.

Bateau Cap Chat, La Cie Richardson, Matane.

BateauRose-Hélène, Capt. Z. Castonguay, Matane.

Bateau T. E. T., Capt. Truchon, St-Fidèle.

Bateau Marie-Lydia, Capt. Guimont, Lévis.

Bateau Gaspe Trader, Capt. Bellay, Chicoutimi.

Bateau C. J. B., Capt. Joseph Noël, St-Jean, I.O.

Drague, Robertson, La Cie de Sable, Ltée, Québec.

Drague Canadian Import, La Cie Sable, Ltée, Québec.

Tug Colombier, Capt. Noël Brisson, Tadoussac.

Goélette Manetto, Dpt des Terres & Forêts, Québec.

Sept chalands, Québec Ecls Corporation, New-York.

Yatch Ouganda et deux chalands, du Chantier Maritime de St-Laurent, Ltée.

Barge Quinnette, du Chantier Maritime de St-Laurent, Ltée.

Goélette Juliette, du Chantier Maritime de St-Laurent, Ltée.

SERVICE DE SIGNAUX

Les Escoumains, 82. Miguy, calme, beau coup de glace partout. Descendant 7.20 a. m. remorquer Rindeer, a ularge de l'île Rouge.

Pointe au Père, 138.— Nuageux nord ouest, un peu de glace a uriyage. Montant 2 a. m. Glenaster. Montant hier 3.30 p. m. Miron L. Descendant hier 3 p. m. Emden, 7 p. m. Sonta 8 p. m., New Northland au large de Rimouski.

Pt. Escoumains 1.68.— Nuageux, sud ouest. Descendant hier 5 p. m. Arminda.

Havre St-Pierre montant hier 2 p. m. North Voyageur.

Sydney N. E. 595.— Clair, gros vent d'ouest, montant hier 3 a. m. Calemet 4 a. m. Ingerto, descendant hier matin Wabana 3 p. m., Blackeu et Maidenhead

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134.— Nuageux ouest, montant 7.05 a. m. Charterhulme.

Cap St-Michel, 125.— Clair ouest. Descendant 9.10 a. m. Beedpool, Trois-Rivières 65.— Neigeux, calme, montant 6.45 a. m. Lady Grey.

St-Nicolas 12.— Nuageux, ouest montant 8.50 a. m. Lord Downshire.

Québec.— Clair, ouest, Mikula partant pour le Mont du fleuve à 7.35 a. m., arrive à 8.50 a. m., un steamer anglais. Concordia part pour le bas du fleuve à 7.30 p. m., hier Hochelaga descendant hier à 9.10 p. m. Dakariau à 9.30 p. m. Aycliffe arrive à 10.40 p. m.

CONDITION DE LA GLACE

Montréal à Sorel. Très peu de glace.

Trois-Rivières à Québec. Glace brisée un peu partout.

PREMIERE REUNION D'UNE AMICALE

AU COUVENT DE ST-SAUVEUR

(Suite à la page huit)

Le groupement des anciennes élèves fut un succès.

La réunion nombreuse et gaie disait assez la joie de revoir nos anciennes maîtresses, nos compagnes d'étude, la maison où nous avons puisé avec la science, l'énergie de tout braver pour rester fidèles à notre Dieu, à nos devoirs envers la patrie. Toutes avons lutté avec l'épreuve et toutes sommes restées debout. Après 50, 40, 25, 15, 10 ans, c'est un rêve de se regarder en face. De gentils fils d'argent couronnent bien des têtes, d'autres sont encore jeunes et malgré les orages espèrent encore un rayon de soleil. Le passé, les questions, les souvenirs de petites boutades, de gentils petits tours polis qui n'égayaient pas toujours la chère maîtresse.

Des jours heureux de l'enfance nous causions tellement empressées de redevenir enfants que les voix claires, et vibrantes auraient pu faire oublier que bavard est au masculin au dictionnaire de l'école et que l'on ajoute un e muet pour .....

Voici un résumé de la fête :

Réception aux anciennes par les élèves actuelles, une magnifique adresse où tout le coeur des jeunes invitait à l'amitié à la fusion des sentiments, un lien indéniable existait déjà, il fut attaché à une base plus solide, nous serons désormais des leurs, connues et estimées.

Un programme musical choisi fut exécuté avec succès, quelques récitations par un groupe d'élèves rappelèrent notre place d'hier.

Le Révérend Père Magnan, O.M.I., curé de la paroisse de St-Sauveur, accepta à notre grande satisfaction la présidence d'honneur. Son éloquence accoutumée lui permit de nous faire une agréable causerie, comptant de cette amicale des dévouements pour l'Eglise, pour la paroisse, pour nos foyers où il espère de chacune le secret d'infiltrer le bonheur afin de le respirer à plein coeur.

Le Révérend Père appuya sur ce point: "Vous êtes ici 500 cents dames et demoiselles vous avez en moyenne cinq personnes vivant sous votre toit, voilà 2,500 personnes heureuses dans ma paroisse." Les remerciements aux organisatrises de l'amicale, les bons conseils aux invitées, débordaient de son coeur d'apôtre.

Madame la présidente, Mme Adjutor Lépine, remercia gentiment avec une finesse d'esprit que 43 ans après avoir quitté les bans de l'école nos jeunes n'auraient pu lutter pour la gloire.

La lecture des Constitutions. La nominations des officières :

COMITE D'HONNEUR

Président : Rév. Père M. Magnan, O.M.I.
Président : Révérende Mère St-Victor-de-Rome, supérieure.
Vice-Président : Révérende Mère Ste Alexina.

COMITE D'ACTION

Directrice : Révérende Mère St-Jean D'Hébron.
Présidente : Mme Philoméne-Fraser Lépine.
Vice-Présidente : Mlle Eva Therrien.
Secrétaire : Mlle Eva Bélanger.
Trésorière : Mme Cécile Parent-Pouliot, Leclerc-Gauvreau.
Assistance-Secrétaire : Mme Marie-Alice 449 1-2 rue St-François.
Assistante-Trésorière : Mlle Emélia Blouin, 34, rue Châteauguay.
Maitresses de Cérémonie : Mme Bernadette Bédard-St-Amand, Mlle Lucille Laliberté.
Conseillères : Révérende Mère Ste-Gisèle, Mme Joséphine Colin-Garneau, Mme Fabiola Drolet-Turcotte, Mme Emélia Beaulé-Talbot, Mme Maria Rhéaume-Simard, Mlle Albertine Thibault, Mlle Eugénie Savard, Mme Joséphine Desrochers-Roulcau, Mme Blanche Proteau-Hamel, Mme Adéla Lajeunesse-Proulx, et Mlle Marie-Anne Gagnon.
Conseillères : Mlles Cécile Tremblay, Cécile Lajeunesse, et Marie-Anne Morency.
Directrices de la Musique : Révérende Mère Ste-Alix et Mlle Exilda Lacroix.
Assistantes directrices : Mlles Cécile Hawey et Thérèse Dulac.

La devise de l'amicale fut choisie par la Révérende Mère Ste-Odile, directrice générale des amicales des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame; elle puisa ces trois mots dans la causeries du Réverend Père Magnan : "Prier, agir, rayonner." Le chant "O CANADA", Causerie intime et rafraichissements. "Bonsoir à Marie" par le choeur des religieuses du Couvent, des remerciments chaleureux, des aurevoirs visite à la chapelle. Acte de consécration à la Ste-Vierge, tels fut le bilan de la réunion.

Heureuses, rajeunies nous retournons chacune à notre demeure semer les miettes de bonheur cueillies à notre Alma Mater. "PRIER, AGIR, RAYONNER."

N'oubliez pas de mentionner le nom de l'Action Catholique en achetant chez ses annonceurs.

Le corps s'use au travail d'où nécessité du repos dominical pour se refaire.

FEU MADAME ART. AUBERT

On apprendra avec regret la mort de Madame Arthur Aubert, décédée hier après-midi à Québec, à l'âge de 47 ans et 6 mois. La défunte était la soeur de M. Narcisse Savoie, chef du service des agronomes de la province de Québec et secrétaire du ministère de l'agriculture. La dépouille mortelle de Madame Aubert sera transportée aujourd'hui même à Plessisville par le convoi du C.N.R. qui quitte la gare Union à 12.20 heures.

Feu madame Arthur Aubert, laisse pour pleurer sa perte, son mari, M. Arthur Aubert, employé de la Cie Price Brothers, à River Bend; son père, M. Georges Savoie, de Plessisville; ses soeurs, Mme Louis Vallières, de Saint-Etienne de Lauzon, Mme Eugène Huard, de Lac Mégantic, et Mme Arthur Forest, de St-Grégoire de Nicolet; ses frères, M. Narcisse Savoie, de Québec, secrétaire du ministère de l'Agriculture et chef du service des agronomes de la Province, et M. le docteur Ls-Philippe Savoie, de Roberval, directeur de l'Unité Sanitaire du comté du Lac Saint-Jean.

Les funérailles auront lieu vendredi le 6 décembre, à Plessisville.

Nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

FEU MONSIEUR R. R. BERGEVIN

La mort vient de nous enlever un ancien échevin et hommes d'affaires bien connu, M. Raoul R. Bergevin qui a succombé aux suites d'une longue maladie. M. Bergevin, malade depuis près de trois ans est décédé hier à l'hôpital à l'âge de 63 ans. C'était un citoyen avantageusement connu dans notre ville. Il avait déjà rempli une terme de deux années comme échevin du quartier St-Roch, soit de 1911 à 1913.

M. Raoul Bergevin dirigea aussi pendant 35 ans, un commerce des plus florissants à la Basse-Ville. Il comptait une légion d'amis dans notre ville, et sa mort sera vivement regrettée. Dans l'exercice de ses fonctions, il avait su se gagner l'estime de tous, et sa loyauté dans les affaires était admirée de tous ses concitoyens.

Feu M. Raoul R. Bergevin laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Mélanie Tessier, deux fils et quatre filles : M. Antonio Bergevin, M. Alfred Bergevin, madame Onésime Girard (Blanche), Mlle Rita Girard, madame Arthur Julien (Antoinette), madame Lucien Nolin (Albertine).

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures à Jacques-Cartier. Départ de la maison mortuaire, 369 rue St-Joseph, à 8 heures 45 pour l'église paroissiale et de là au cimetière Saint-Charles.

"L'Action Catholique" prie la famille en deuil de bien vouloir agréer l'expression de ses plus sincères condoléances.

ELECTIONS CHEZ LES OUVRIERS

(Suite de la dernière page)

laires de nos Syndicats. Puis, comme nous constations qu'un grand nombre d'ouvriers employés directement par la Ville et surtout par les contracteurs à l'emploi de cette dernière ne recevaient pas le salaire convenu, nous avons porté des plaintes. Là-dessus, la Ville a adopté une résolution décidant d'annexer à tous les contrats donnés par la Cité l'échelle de salaires que la Ville s'est engagée à payer à ses propres employés. De plus, M. le maire a promis de faire surveiller par un homme de son choix le paiement des ouvriers par les contremaitres de départements et par les Compagnies ou individus ayant des contrats obtenus de la Ville de Québec. Il est même stipulé dans tous les contrats et sous-contrats accordés par la Ville que si les contracteurs ne paient pas aux ouvriers qu'ils emploient l'échelle de salaires arrêtée par la Ville elle-même, il leur sera imposé une amende de $10.00, par jour et par homme ainsi frustré dans son salaire.

Dans le même ordre d'idée, nous avons aussi obtenu du gouvernement provincial l'adoption d'un ordre en conseil décrétant que tous les travaux de construction ou de séparation d'édifices faits pour le compte de ce dernier comporteront, à l'avenir, pour ceux qui auront obtenu les dits contrats, l'obligation de payer une échelle de salaires qui sera toujours fixée par le gouvernement conformément à l'échelle de salaires arrêtés par les syndicats de l'endroit, s'il y en existe.

Bien qu'il y ait lieu de souhaiter que cet ordre en Conseil s'étende à tous les travaux, quels qu'ils soient, exécutés pour le compte du gouvernement provincial, nous devons nous réjouir que, du moins, le principe du salaire raisonnable ait été admis par le gouvernement et que celui-ci ait commencé de le mettre en pratique.

Pour assurer l'exécution de cet ordre-en-Conseil, le gouvernement provincial a nommé, sur nos instances, un inspecteur des salaires raisonnables. Cet inspecteur, comme vous le savez, a été choisi parmi les officiers de nos Unions et la position a été donné à Monsieur Pierre Gosselin, président de l'Union des Employés de tramways, dont chacun connait les capacités et la distinc- échelle de salaires pour les ouvriers à son emploi. Nous avons ensuite décidé l'Hôtel de Ville de Québec à adopter, pour l'année courante, l'échelle de salaires que nous avons fait accepter par la Commission du Havre dans le but d'obtenir que celle-ci adopte la même échelle de salaires que celle qui est en vigueur pour les employés de la Ville.

Nous nous sommes aussi occupé, parce que cela était dans les intérêts de la classe ouvrière de Québec, de faire échec au projet de la chloration de notre eau potable et à celui de la construction d'un filtre. Dans le but d'aider les travailleurs du Port de Québec, nous avons coopéré avec la Chambre de Commerce de Québec pour obtenir un rajustement des taux de transport entre les provinces maritimes et la ville de Québec. Nous avons aussi fait de nombreuses efforts afin d'obtenir, pour nos chantiers maritimes de Lauzon, la construction des traversiers entre Québec et Lévis.

Enfin, nous croyons avoir fait quelque chose pour induire les autorités municipales et même le gouvernement provincial à intervenir dans le but de faire cesser le travail du dimanche dans la ville et le district de Québec. Les autorités municipales nous ont même promis de faire faire une surveillance efficace et d'instituer des poursuites contre les délinquants.

CONTRATS COLLECTIFS

On l'a souvent dit: Ce qui distingue les syndicats catholiques de tous autres, c'est qu'ils cherchent l'entente et une entente stable avec leurs employeurs. En pratique, cela se traduit par le contrat collectif lequel règle entre les parties les conditions de salaires et les autres conditions de travail qui prévaudront pour une période de temps déterminé dans le métier ou l'industrie concernée.

Voici une liste des employeurs avec lesquels, depuis un an, nous avons conclu ou continué des contrats importants:

ENTREPRENEURS ET TRAVAUX PARTICULIERS

Poudrier & Boulet Ltée:— Hôpital St-François d'Assise. Couvent des Srs. de St-Louis de France Bienville.

Poudrier:— Hôpital de Thetford-Mines.

Edmond Boulanger:— La Maison Ste-Madeleine, l'Ecole Normale des Révérendes Dames Ursulines. Maison des Soeurs Missionnaires d'Afrique, Bois Gomin.

Philippe Mathieu:— L'Eglise des Bienheureux Martyrs. La Crèche St-Vincent de Paul. Travaux considérables à la Cie Paquet. Chez les Soeurs St-Joseph St-Vallier. Chez les Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie. Résidence Personnelle à l'Ange Gardien. l'Eglise de Notre-Dame de la Recouvrance. Québec Ouest.

F.-X. Lambert:— Aile à l'Hôpital Général, l'Eglise St-Dominique. Presbytère et Ecole de Beaupré.

C.-N. Paradis Ltée:— L'Hôtel-Dieu de Lévis.

C.-Emile Morissette Ltée:— Travaux considérables à l'Hôtel-Dieu de Québec et à Notre-Dame des Victoires. Travaux à l'Eglise du St-Sacrement.

F.-X. Lamontagne:— Hospice St-Charles.

Roberge & Drolet:— Résidence de l'honorable Juge Sévigny. Deux ailes à l'Hôpital Laval.

Gauthier & Frères:— Peinture à la Basilique. Hôpital du Sacré-Coeur.

Eugène Falardeau:— Couverture à la Basilique. Hôpital du Sacré-Coeur.

Emile Coté:— Hôpital chez les Soeurs de l'Espérance.

Travaux exécutés par les membres des Syndicats Catholiques:— La Grotte Notre-Dame de Grâces. Travaux au Pensionnat St-Louis de Gonzague. Travaux considérables authéatre Impérial.

Au palais de justice on a dû recouvrir aux membres des Syndicats Catholiques de Québec pour l'exécution de tous les travaux de plomberie, couverture, de plâtre et de peinture.

Ovide Lachance:— Peinture à l'Eglise de Beauport.

Brousseau & Frère:— Installation du chauffage et plomberie à l'Eglise de Notre-Dame de la Recouvrance. Québec Ouest.

LISTE DES PATRONS AYANT UN CONTRAT COLLECTIF AVEC LES SYNDICATS CATHOLIQUES

La Fraternité Nationale Catholique des Employés de Tramway de Québec, Inc. Avec la Cie "Quebec Power". Entente exclusive signée pour cinq ans.

L'Union des Ouvriers de la Rive-Sud avec la Cie Davie Shiphuilding.

Imprimerie:— L'Action Sociale Ltée.

Chaussure:— Contrat d'atelier fermé signé par les trois Fraternités dans les manufactures: John Perkins. Marier & Trudel. J. E. Samson. Children Shoe, Co. Cloutier, Co. O. Goulet & Fils.

Peinture:— Marier & Tremblay. Gauthier Ltée. Fortunat Côté. A. Pelchat. Edm. Trépanier. Art. Juneau. E. Gervais. Joseph Tardivel. Gauthier & Frère Ltée. Gosselin & St-Pierre.

Electricité et plomberie:— J. B. A. Lachance. Nap. Ferland. J. B. Morin. O. Picard & Fils. J. B. Dugas. Jobin & Paquet. Pierre Paradis. Fortunat Gingras.

Couverture:— Eugène Falardeau. Omer Barbeau, Leclerc & Doré. A. Laberge. J. Pichette. Edm. Lachance. Asselin & Frère. J. B. Lajeunesse.

ENTREPRENEURS GENERAUX N'EMPLOYANT SUR TOUS LEURS CHANTIERS QUE DES MEMBRES DES SYNDICATS CATHOLIQUES

Philippe Mathieu, Edmond Bélanger, Poudrier & Boulet, David Turgeon, Roberge & Drolet, C. N. Paradis.

Ajoutez à cela que au cours de l'année, l'Union des Ouvriers de la Rive-Sud a renouvelé son contrat avec la Davie Shipbuilding et que ce contrat comporte une augmentation de salaires de tous les ouvriers qualifiés. Je vous rappellerai, aussi, que l'Union des Employés du Département du Feu de Québec a obtenu de la Ville la classification des salaires des pompiers par ordre de séniorité et que cela présente pour un grand nombre une augmentation substantielle de leurs salaires.

M. Beaulé, dans son rapport traita quelque peu de la lutte que vient de déclarer la Fédération américaine du Travail aux Syndicats catholiques. Nos lecteurs savent déjà à quoi s'en tenir à ce sujet. Il dit aussi les autres activités de l'année.

Avant la fin de la séance, une assez longue discussion s'éleva sur la question de l'enlèvement de la neige. Il fut décidé que si la Ville doit prendre à son compte l'enlèvement de la neige, elle doit être priée d'en repartir le coût selon l'évaluation municipale.

LE GUIDE "SUR LES ROUTES DE QUEBEC"

Le ministère de la voirie vient de publier le guide touristique le plus complet que l'on ait encore publié sur la province de Québec. Ce guide, dont la publication était attendue avec beaucoup d'intérêt depuis quelques mois, est un volume de près de 900 pages donnant la description de toutes les villes, de tous les villages et de toutes les paroisses situés sur le parcours des grandes routes. La documentation qui y est donnée est faite aux points de vue historique, municipal, industriel, commercial, touristique, etc.

Le guide contient d'abord une description de la province de Québec en général. Cette description donne des renseignements sur la position géographique de la province, son histoire, son climat, son aspect physique, ses mines, ses pêcheries, ses ressources forestières, son agriculture, ses industries manufacturières, sa situation économique, sa voirie et sa population.

Le guide contient ensuite la description complète et détaillée des 50 grandes routes de la province, auxquelles le tour fameux de l'île d'Orléans a été ajouté.

Chaque chapitre consacré à une route donne d'abord une description générale de la route et du district qu'elle traverse, la liste complète des villes, villages et paroisses situés sur son parcours, avec la population de chaque endroit, la nature du pavage de la route, la distance du commencement de la route et de l'extrémité, ainsi que la distance entre chaque municipalité. Cette description est accompagnée dans chaque cas d'une carte.

Le guide donne ensuite la description détaillée de chacune des villes, paroisses et villages.

Le guide comprend 325 vues des points les plus intéressants de la province. En plus, il comprend 76 cartes des routes remplissant chacune une page; 32 cartes donnant l'entrée et la sortie des principales villes et une carte générale du réseau des grandes routes de la province. En tout, le guide comprend 435 dessins et reproductions de photographies formant 293 pages d'illustrations.

L'ouvrage est complété par une liste alphabétique de toutes les localités mentionnées dans le guide, avec la population, le comté, et le numéro de la route sur laquelle la localité est située; des renseignements généraux sur les réglements de la circulation, les signaux routiers, les réglements des douanes canadiennes et des douanes américaines; le résumé de la loi de la chasse et de la pêche; une liste des distances entre les principaux points de la province et entre les principales villes des Etats-Unis.

L'impression de ce livre est tout particulièrement soignée et les illustrations sont parfaitement rendues. Le livre a été relié solidement sous couverture rigide.

Seule l'édition française est maintenant parue. L'impression de l'édition anglaise vient de commencer et elle sera terminée d'ici à environ deux mois et demi.

Vu le coût élevé de ce guide, le ministère de la voirie ne peut en faire gratuitement la distribution générale. Il a donc fixé le prix d'achat du guide à $2.00, frais de poste payés. Ce prix représente beaucoup moins que le coût de la préparation et de l'impression. Les renseignements qu'on y trouve sont indispensables à tout automobiliste, de même qu'ils seront précieux pour tous ceux qui veulent se renseigner sur la province.

LIVRE POUR LES ECOLES D'ETUDES

Le livre de Paul Buysse intitulé "Vers la Croyance" renferme une foule d'arguments d'ordre apologétique de première valeur. La lecture de ce livre sera très utile aux directeurs et aussi aux membres des cercles d'études.

$1.25 franco.

Le Secrétariat des Oeuvres
105, rue Ste-Anne
Québec.

CESSION D'UN TERRAIN PAR LA VILLE

Le conseil de ville sera appelé vendredi soir à approuver un règlement concernant la cession d'une partie de la côte Gilmour à la Commission des Champs de Bataille Nationaux, suivant la décision qui a été prise hier après-midi au cours d'une réunion du comité exécutif. Il y a quelques semaines, la Commission des Champs de Bataille avait fait à la ville une demande en ce sens, et les autorités municipales en sont venues hier à cette décision. Il est entendu toutefois, d'après le réglement qui sera soumis au conseil, que la Commission ne pourra changer la destination de ce terrain qui sera encore utilisé comme chemin public.

Une requête des employés permanents relativement à l'assurance groupes a été étudiée brièvement, puis referrée au trésorier de la cité avec ordre de faire rapport.

La ville a accordé à M. F.-X. Drolet ingénieu, le contrat pour l'installation d'un ascenseur dans la nouvelle annexe de l'Hôtel-de-Ville et le posage du cable métallique.

Permission a été ensuite accordée au chef de la brigade du feu d'acheter des chevaux pour son département, à condition que la dépense ne soit pas plus élevée que $1,000.00.

M. Edouard Hamel, ingénieur en chef de la cité a été autorisé à préparer des estimés concernant l'enlèvement de la neige dans deux ruelles du quartier Belvedère, soit une ruelle à l'est de l'avenue des Braves entre Saint-Cyrille et le chemin Ste-Foy, et d'une autre entre Saint-Cyrille et Marquette.

Hier après-midi, avant la séance de l'exécutif, les capitaines et lieutenants de la brigade du feu ont présenté au maire une demande d'augmentation de salaires. Actuellement les capitaines reçoivent $30.00 et les lieutenants $28. Ils veulent une augmentation de $2.00 par semaine, ce qui élèverait à $32.00 le salaire des capitaines et à $30 celui des lieutenants.

S. H. le maire Auger a cordialement reçu les délégués de la brigade du feu, et il a promis que leur demande serait sérieusement étudiée. La question viendrait devant le comité exécutif dans quelques semaines.

Cette réunion était la première tenue cette semaine par le comité exécutif. Il y aura tout probablement une autre séance cet après-midi.

LA SOCIETE SYMPHONIQUE

(Suite de la dernière page)

d'offrir à leurs auditeurs les quatre mouvements de la symphonie No 3 de Brahms. Bien que l'oeuvre soit un peu longue, elle a été jouée avec une maitrise qui n'a laissé aucune prise à la lassitude. L'ouverture de "Phédre", de Massenet, a soulevé beaucoup d'enthousiasme et la gracieuse quintette à cordes, de Wolkmann, a été particulièrement goûtée. Il y avait encore au programme le fameux prélude de "Lohengrin", de Wagner, et la société symphonique en a donné une interprétation vraiment impeccable. Comme dernière pièce, M. Robert Talbot avait choisi une suite de "Carmen", de Bizet. C'est une oeuvre évidemment plus connue que la symphonie de Brahms, mais elle n'a encore rien perdu de sa fraicheur et de son charme. L'ouverture, le prélude, l'intermezzo, l'air des contrebandiers et la danse bohême ont été joués avec un entrain qui a valu aux artistes de frénétiques applaudissements.

Le seul souhait que nous avons formulé hier soir en entendant la société symphonique, c'est qu'elle nous permette plus souvent d'aller l'applaudir et qu'on nous fournisse l'occasion de l'entendre quelquefois au radio. Elle saurait certainement faire honneur à notre ville et ses concerts ne manqueraient pas d'être très appréciés, même à l'étranger.

Madame Austin Wright possède une voix souple et très agréable. Elle a dû donner quelques rappels.

Dans "Le Nil", d'Xavier Leroux, l'obligato de violon a permis à l'auditoire d'applaudir un de nos jeunes artistes les plus populaires et les plus goûtés, M. Jules Payment.

Le Club Musical des Dames mérite de chaleureuses félicitations pour le beau concert qu'il a offert hier soir au public québecois.

AU RECORDER

Un individu qui s'était enivré fortement hier soir, a trouvé que la porte de sa résidence avait une serrure par trop petite. Ne pouvant rejoindre l'endroit où sa clef devait tourner, il jugea mieux d'enfoncer la porte. Naturellement il aurait du ne pas perdre patience à ce point, car la propriétaire de sa résidence l'a fait arrêter, et ce matin il a été condamné à une amende de $15.00 et les frais ou à 8 jours de prison.

C'est dans l'avenue Brown que cet individu a donné libre cours à sa colère, au grand scadale des voisins de ce quartier fashionable.

Le détective Simard de la police des moeurs a fait un raid tout à fait sensationnel ce matin sur les rues St-Joseph et Saint-Vallier. Comme résultat il a traduit devant le tribunal treize filles aux moeurs légères qui ont toutes été condamnées à une forte amende et s'en sont acquittées immédiatement.

MGR O. PLANTE AU CERCLE DES FERMIERES LE 6

Le Cercle des Fermières à Beauport organise pour la fin de la semaine courante deux belles soirées, l'une pour vendredi prochain et la seconde pour le lendemain. Les profits de ces séances dramatiques et musicales seront versés à l'église paroissiale.

S. G. Monseigneur Omer Plante a bien voulu accepter la présidence de la première soirée.

Voici le programme général de ces soirées :

Entrée : Marche Indienne Orchestre.
Les Glaneuses Grand Choeur
" Le Pardon d'une Race", 1er acte
Orchestre Déclamation
L'Espionne
"Le Pardon d'une Race", 2e acte
Orchestre Judith : Chant Madame La Trahison
"Le Pardon d'une Race", 3e acte Bégin
Vengeance ou Pardon
"Restons Français" : Chant Acadien
Grand Choeur.
— O Canada ! Dieu sauve le Roi. —
" Le Pardon d'un Race" est un drame en trois actes, qui se déroule à Grand Pré (Acadie) en septembre 1755.

Voici la distribution :

Evangéline, l'héroine Madame A. Giroux
Kate Spy, Espionne anglaise Madame A. M. Filteau
Perrine Bourq Mademoiselle Eva Richard
Charlotte Hébert Mademoiselle Stella Larochc
Dorothée (10 ans) Mademoiselle Gerrtude Lortie
Léontine Babin Mademoiselle Cécile Dionne
Rachel Cormier Mademoiselle Juliette Bélanger
Aglaé Richard Mademoiselle Albertine Larocce
Corinne Leblanc Mademoiselle Simonne Lortie
Ténis Madame E. Bégin
Madawaska Indienne abénakis Madame J. Lemelin
Gaspaia Madame A. Goulet

C'est M. A. Alain qui dirigera l'orchestre et Mme Alain qui sera l'accompagnatrice de circonstance.

Voici les noms des chanteurs :

Mmes Bégin, Larrivée, Lessard, Vanières, Gendreau, Langevin, Gagnon, Grenier, Goulet, Bélanger, Robert, Marcoux, Giroux, Filteau, Lemelin.

Mlles Eva Richard, Juliette Bélanger, Stella Larochc, Graziella Garneau, Edwina Ouellette, Albertine Larocce, Simone et Gertrude Lortie et Cécile Dionne.

On connait la devise du Cercle: "Pour la terre et le Foyer".

AU COURS SUPERIEUR DE COMMERCE

Ce soir, à 8 heures, à l'Académie Commerciale, un finissant du Cours Supérieur de Commerce donnera une conférence dont voici le canevas:

Une manufacture en pleine activité ne rapporte que de faibles profits qui vont toujours diminuant. Le principal actionnaire de la compagnie propriétaire veut vendre ses actions à un banquier clairvoyant. Celui-ci s'assure les services d'un expert en prix de revient (a cost accountant) pour élucider cette affaire.

Le professionnels de la science comptable examine le fonctionnement de l'industrie, découvre les causes du mal et propose les remèdes opportuns.

Le banquier achètera-t-il les actions de cette compagnie ?

M. J.-L. Boulanger, sous-ministre au département de la Voirie, a bien voulu accepter de présider cette séance d'étude.

Entrée libre.

NOUVELLES DE SHERBROOKE

Sherbrooke, 3. — Le Col. J.-H Blue, a été réélu président de l'Exposition de Sherbrooke, vendredi, à l'assemblée des directeurs qui ont encore réélu M. J.-W. McClary, comme président honoraire et le Col S.-E. Fra's, comme secrétaire-trésorier. Son Honneur le maire Tétreault a été nommé vice-président en remplacement de M. J.-A. McKechnie qui est devenu vice-président honoraire conjointement avec MM. W.-R. Webster et L.-J. Codère.

L'hon A.-R. McMaster et Son Hon

RADIO

(Suite de la deuxième page)

L'Heure Slumber

Mercredi soir à 11 heures, aura lieu le concert Slumber qui sera transmis par les postes de la NBC, et qui sera dirigé par Ludwig Laurier.

Le programme :

Ouverture de "Poète et Paysans" Suppe
Sérénade Saint-Saens
Morris Dance Page
Bandana Sketches White
Entr'acte, de "Rosamunde" Schubert
Approach of Night Trinkaus

Postes émetteurs: WJZ, New-York; KDKA, Pittsburg; WREN, Kansas City et WRC, Washington.

Récital Lew White

Lew White, organiste, se fera entendre mercredi soir à 11 heures, sur les postes de la NBC dans un récital qui comprendra les morceaux suivants:

Sélection de "La Veuve Joyeuse" Lehar
Narcissus Nevin
Don't Ever Leave Me, de
Sweet Adeline Kern
Mignonette Friml
Liebestraum Liszt
Two Guitars
Lullaby Scott

Postes émetteurs: WEAF, New-York; WTIC, Hartford; WCAE, Pittsburg; WWJ, Détroit.

454.3m—WEAF—660k
New-York

6.00 p.m.—Orchestre.
7.00 p m —Causerie.
7.30 p.m.—Golden Gems.
8.00 p.m —Heure Mobiloil.
8.30 p m —Heure Wonder.
9.00 p.m.—Heure Halsey.
9.30 p.m.—Heure Palmolive.
10.30 p.m.—Chant.
1.00 p.m.—Orgue.
12.00—Orchestre

280.2m—WTAM—1,070k
Cleveland, Ohio

8.00 p m —Récital.
7.30 p m —Touraine-Tableaux.
9.00 p m —Ménestrels.
9.00 p.m.—Heure Halsey.
9.30 p.m.—Heure Palmolive.
10.30 p m —Concert militaire.
11.30 p m —"Memories Garden"

394.5m—WJZ—760m
New-York

6.00 p m —Orchestre.
6.45 p.m.—Programme.
7.00 p.m.—Mélodies
7.30 p.m.—Concert.
8.00 p m —The Yeast Foamers.
8.30 p m —Sylvania Foresters.
9.00 p.m.—El Tango Romantico.
9.30 p.m.—Buck et Wing.
10.00 p.m.—Nuit Napolitaines.
10.30 p m —Heure Stromberg.
11.00 p.m.—Heure Slumber.

302.8m—WBZ—990k
Springfield, Mass.

6.30 p m —Programme musical.
7.00 p m —Jeudo Highlanders.
8.00 p m —Programme.
8.30 p m —Sylvania Foresters.
9.00 p m —Programme.
9.30 p m —Artistes.
10.00 p m —Concerts.
10.30 p m —Heure Stromberg.
11.00 p m —Orchestre.

272.6m—WPG—1,100k
Atlantic City

5.30 p m —Orgue.
6.00 p m —Orchestre
6.303 p m —Harmonies
6.45 p m —Récital de chant.
9.00 p m —Orchestre.
9.30 p m —Orchestre.
10.00 p m —Programme du studio
10.30 p.m.—Quatuor.

379.5m—WGY—790k
Schenectady, N. Y.

6.00 p.m.—Nouvelles.
6.30 p.m.—Orchestre.
8.30 p.m.—Heure Wonder.
9.00 p.m.—Heure Halsey.
9.30 p.m.—Heure Palmolive.
10.30 p m —Heure Gen. Electric.
11.00 p m —Orchestre.

348.6m—WABC—860k
Richmond Hill, N.-Y

6.30 p.m.—Orchestre
7.00 p.m.—Programme
8.00 p.m.—Opera.
9.00 p.m.—Heure McFadden
9.30 p.m.—La Palina
10.00 p.m.—Heure Kolster
10.30 p.m.—Musique russe
11.00 p.m.—Orchestre
12.00 p.m.—Orchestre.
12.30 p.m.—Orgue.

305.9m—KDKA—980k
Pittsburgh

6.30 p m —Orchestre
7.45 p m —Carillon et Discours.
7.45 p m —Discours.
8.00 p m —Programme.
8.30 p m —Sylvania Foresters.
9.00 p m —Musiciens.
10.00 p.m.—Nuits Napolitaines.
10.30 p m —Heure Stromberg.
11.00 p m —Heure Slumber.

428.6—WLW—700k
Harrison, Ohio.

6.00 p m —Orchestre
6.30 p m —Dîner musical.
7.15 p m —Université.
8.00 p.m.—Yeast Foamers.
8.30 p m —Sylvania Foresters.
9.00 p m —Champions Stubaker.
10.0« p m —Concert.
11.00 p m —Concert varié
11.30 p m —Orgue
12.00 a m —Orchestre.
12.35 a m —Orchestre.
1.00 a m —Programme.

JEUDI, 5 DECEMBRE

Musique Classique

Le programme suivant sera exécuté jeudi, à 4 heures p.m. au poste WABC:

Ouverture de Gazza Ladra Rossini
In the Garden de "Rustic Wedding Symphony" Goldmark
Traumerei Schumann
Andante de "Surprise Symphony Haydn
Trat de Covalrie Rubinstein
Symphonie—Menuet or Finale

Concert

Le poste WABC irradiera le programme suivant, jeudi, à 5 heures 30 p.m.:

Alice Blue Gown
Orchestre et chant
Through
Orchestre
Love Me or Leave Me
Helen Richards
Can't You Understand
Orchestre
Love Is A Dreamer
Byron Holiday
Miss Wonderful
Orchestre
I Ain't Got Nobody
Helen Richards
Hard To Get
Orchestre
Alice Blue Gown
Orchestre et chant

Symphonie

Le Symphonie Columbia exécutera le programme suivant, jeudi soir, à 6 heures au poste WABC :

Ouverture de "Don Juan" Mozart
Au choix
Kenyon Congdon, baryton
In Love (Chanson Friml
Séelction de "Royal Vagabond" Goetzze
Au choix
Kenyon Congdon, baryton
Barcarolle de "The Seasons" Tschaikowsky
Poupée Valsante Poldini

Concert

Arthur Billings Hunt, baryton, dirigera jeudi soir à 7 heures, nu concert qui sera transmis par les postes de la NBC, et qui comprendra le programme suivant :

Le Berger Garde Handel
Quatuor
The Handwriting on the Wall Sankey
Arthur Billings Hunt
Window Open Toward Jerusalem Bliss
Ténor et Baryton
Glyde eDngle ret Arthur Billings Hunt
Stretch Forth Thy Hand McGranahan
Quatuor
Peace, Be Still Palmer
Muriel Wilson, Soprano
The Smitten Rock Sankey
Quatuor
Is They Cruise of Comfort Faling? Sankey
Clyde Dengler, Ténor
I Will Pass Over You McGranahan
Soparno et Contralto
Muriel Wilson et Helen Janke
Swing Low
Quatuor
The Hem of His Garment Root
Helen Janke, Contralto
Christ Arose Lowry
Quatuor

Postes émetteurs: WEAF, New-York; WCSH, Portland; WRC, Washington.

Concert Coward Comfort

Le concert Coward Comfort aura lieu jeudi soir à 7 h. 30, sur les postes de la NBC, et sera dirigé par Fritz Forsch.

Voici le détail du programme :

Climbing the Stars in to Your Heart Bibo
In Between Burleigh
Elégie Konigsgerger
Collegiate Sam Coots
To Be Forgotten Berlin
My Fate Is In Your Hands Waller
Rêverie Konigsgerger

Postes émetteurs: WEAF, New-York; WEEI, Boston; WJAR, Providence; WTAG, Worcester; WCSH, Portland.

Airs populaires

W. Lewis, contralto, Billy Hillpot, vocaliste se feront entendre jeudi soir à 7 heures 30, dans un concert dirigé par Dave Grupp et transmis par les postes de la NBC.

Détail du concert::

Zonkey
Orchestre
A Little Kiss Each Morning, de "Vagabond Lover"
Doin' Things
S'posin'
True Blue Lou
Orchestre
There'll Be Some Changes Made
Georgia Pines
Orchestre
There Was Nothing Else to Oo
All Aboard for Heaven
Orchestre
Alabamy Bound

Postes émetteurs: WJZ, New-York; WBZ, Sprignfield; WBZA, Boston; WJR, Détroit; WEBC, Superior et KPAB, Lincoln.

Les Serenades

Jeudi soir les Serenaders donneront à 8 heures, et sur les postes de la NBC un concert avec le concours de Phil Ohman et de Victor Arden.

Détail :

When Do I Love You?, de "Tell Me More" Gershwin
Orchestre
Singing in the Rain
Phil Ohman et Victor Arden
Quatuor
Sélection de "Great Day" Youmans
Without a Song
More Than You Know
Happy Because I'm in Love
Great Day
Orchestre
My Song of the Nile
Orchestre
Mah Lindy Lou
Phil Ohman et Victor Arden
Tip Toe Through the Tulips
Go Find Thropgh the Tulips
Go Find Somebody to Love, de "Little Johnny Jones"
Here We Are
Orchestre
Prélude Ohman
Phil Ohman et Victor Arden
Bambalina, de "Wildflower"

Postes émetteurs: WJZ, New-York; WBZ, Springfield; WBZA, Boston; WBAL, Baltimore; WHAM, Rochester; KDKA, Pittsburg; WLW, Cincinnati; KYW, Chicago; KWK, St-Louis; WREN, Kansas City; WABP, Fort Worth; KPRC Houston; WOAI, San Antonio et WKY, Oklahoma City.

Les Seiberlings

Frank Black dirigera jeudi soir à 9 heures, le concert de l'orchestre Seiberling qui interprétera sur les postes de la NBC, des airs de musique moderne.

En voici le programme :

Caprice Viennois Kreisler
Quatuor
I Hear You Calling Me Marshall
James Melton, Ténor
Rhapsody in Blue Gershwin
Love, Your Magic Spell is Everywhere
Quatuor
With a Song in My eHart, de "Spring is Here"
James Melton, Ténor
Mighty Laka Rose Nevin
Waiting At the End of the Road
Quatuor

Postes émetteurs: WEAF, New-York; WEEI, Boston; WJAR, Providence; WTAG, Worcester; WCSH, Portland; WFI, Philadelphie; WRC, Washington; WGY, Schenecadyó WGR, Buffalo; WCAE, tPttsburg; WTAM, Cleveland; WWJ, Détroit; WSAI, Cincinnati; KYW Chicago

Concert

Concert sur les postes NBC, jeudi soir à partir de 9 heures .

Andy Sannella dirigera l'orchestre:

Bigger and Better
Scrappy Lambert et Billy Hillpot
What Wouldn't I Do for That Man
Orchestre
Sundy Drivers
Scrappy Lambert et Billy Hillpot
Why Do I Love You?
Orchestre
Please Come Back to Me
Scrappy Lambert
Revolutionary Rhythm
Orchestre
D. Do Do
Scrappy Lambert et Billy Hillpot
Dizzy Fingers
Orchestre
If I Had a Talking Picture of You
Scrappy Lambert et Billy Hillpot

Postes émetteurs: WJZ, New-York; WBZ, Springfield; WBZA, Rochester; KDKA, tPttsburg; KYW St. Louis WREN, Kansas City; WCKY, Covington; WIBO, Chicago; WJR, Détroit et WBAL, Baltimore.

L'Heure Maxwell

Le concert Mexwell commencera jeudi soir à 9 heures 30, sur les postes de la NBC, et sera dirigé par David Mendoza.

Voici les compositions qui figurent au programme :

Sélection par Sigmund Romberg
Flower of Love, de "White' Shadows in the South Seas"
Orchestre
Truthful Parson Brown
Trio
Badinage Herbert
I Got Two Wings
Trio
Naila Delibes
Patrol of the BoBxers Berge
Orchestre

Postes émetteurs:: WJZ, New-York; WB, Springfield; WBZA, Boston; WBAL Baltimore; WHAM, Rochester; KDKA, Pittsburg; WJR, Détroit; WLW, Cincinnati; KYW, Chicago.

Les Mélodies Moments

Eugène Ormandy dirigera le concert des "Melody Moment's", qui aura lieu jeudi soir à 9 h. 30, sur les postes de la NBC.

On entendra entr'autres les danses du "Prince Igor" par Borodine.

Voici quels sont les morceaux que l'on entendra pendant ce concert :

Ouverture de "Si j'étais Roi" Adams
Orchestre
Macushla MacMourrough
Oliver Smith, Ténor
Gypsy Dream Rose
Orchestre
Gypsy Rondo Haydn
Dave Grupp
Rêêve de Valse Strauss
Orchestre
Carry Me Back to Old Virginia Bland
Oliver Smith, Ténor
"Prince Igor" Borodine

Postes émetteurs: WEAF, New-York; WJAR, Providence; WTAG, Worcester; WCSH, Portland; WFI, Philadelphie; WRC, Washingtaon; WGY, Schenectady; WGR, Buffalo; WCAE, Pittsburg; WWJ, Détrit; WSAI, Cincinnati; WLS Chicago.

Opéra

L'opeaa de Wolf-Ferrari (1er acte et 2 personnages) "Le secret de Suzanne sera exécuté par la National Grand Opera Co. sous la direction de Cesare Sodero, jeudi soir, à 11 heures, aux postes WEAF, WRC, WGAR, WTAM, WWJ, WOW, WHAS. Les artistes au programme sont Rosalie Wolfe, soprano, et Frederic Baer, baryton.

L'Heure Slumber

Jeudi soir à 11 heures aura lieu le concert habituel de l'Heure Slumber sous la direction de Ludwig Laurier.

Le programme:

Ouverture de "Masaniello' Auber
Hungaria Leopold
Valse Empereur Strauss
Sérénade Lyrique Elgar
Barcarolle Offenbach

Postes émetteurs: WJZ, New-York; WRC, Washington; KDKA, tPttsburg et WRE, Kansas City.

Concert

Le poste WABC irradiera le programme suivant, jeudi soir, à 11 heures::

Evening Star Wagner
At Evening Debussy
The Dew Is Sparkling
Crepuscule Masenet
Emery Deutsch, violoniste
A Little Bit of Heaven Ball
Goodbye Toeti
Tango of Love

IMPORTANT A SAVOIR POUR LES MERES

Des milliers de mères par tout le pays s'en remettent à *Father John's Medicine* pour conserver leurs enfants bien portants et forts.

Elles le savent pur, sain, exempt d'alcool et de drogues dangereuses, très efficace dans le traitement des toux et des rhumes et comme tonique et restaurateur des forces.

FATHER JOHN'S MEDICINE — AIDE LES PETITS ENFANTS À SE CRÉER DES OS ET DES CHAIRS — AUGMENTE LE POIDS

Plus de 75 Années comme Restaurateur de Santé

NOUVELLES DES TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières. — M. Adélard Provencher, député de district, a été présidé à l'installation des officiers du Conseil de Nicolet des Chevaliers de Colomb. Il était accompagné de M l'abbé Dionis Gélinas, chapelain du Conseil 1001, de MM. J.-C. Boudreau, J.-A. Boisjoli, Arthur Rousseau, Frédéric Poliquin, Jules Provencher, Daniel Daigle, Charles-Edouard Lamothe, P.-A. Lamarche, Ovila Dupuis, L. Goudreau et Arthur Poliquin. MM. J.-A. Boisjoli et Arthur Rousseau dirigèrent la cérémonie de l'installation.

Deux entrepreneurs de St-Adelphe, Perron et Trottier, ont été condamnés par l'honorable juge H.-A. Fortier à payer $3,050 à Mme Adélard Carle, de St-Ursule, pour la mort de son mari, Carle qui abattait des arbres avec quelques autres ouvriers des entrepreneurs Perron et Trottier fut écrasé par la chûte d'un de ces arbres .

Il reste encore un peu plus de deux mois avant les élections municipales, mais de part et d'autre l'on s'y prépare. En vertu d'amendements à notre charte, tout le conseil se trouvera à sortir de charge en février prochain. Le régime de l'élection "at large" du maire et de six échevins prendra fin en même temps. Le nouveau régime comporte l'élection du maire par les propriétaires et les locataires. Les échevins seront élus par les quartiers. La ville se trouvera subdivisée en quatre quartiers et chaque quartier aura droit à deux échevins élus pour un terme de deux ans. L'un de ces échevins sera élu par les propriétaires et l'autre par les locataires.

Le maire Bettez sera de nouveau candidat. Aucun de ces partisans au conseil n'a encore indiqué qu'il se présenterait, mais il semble à peu près certain que l'échevin Madore sera candidat dans Notre-Dame ou Ste-Ursule et l'échevin Janvier dans St-Philippe. Chez la minorité, l'échevin Gravel prendra sa retraite. L'échevin Ryan sera probablement candidat dans Ste-rsule et l'échevin Loranger dans Saint-Louis.

L'Association des Citoyens a commencé sa campagne. Elle est dirigée par M. G.-H. Robichon, ex-bâtonnier, dont il est fortement question comme candidat à la mairie. Il avait été l'adversaire du maire Bettez quand celui-ci fut élu maire après la démission de l'honorable L.-P. Normand.

La moitié des électeurs municipaux se trouve dans le quartier Notre-Dame. La division des quartiers municipaux aux Trois-Rivières remonte à plus de trente ans. La législature ne l'a pas modifiée quand elle amenda la charte il y a près de deux ans. Une rumeur veut qu'on lui demande en janvier prochain d'ajourner les élections à juillet et procéder auparavant à un remaniement des quartiers afin de mieux équilibrer la représentation au Conseil.

L'EXPOSITION DDE L'ASSOCIATION AVICOLE

L'exposition de l'Association Avicole Trifluvienne qui se tiendra dans notre ville les 7, 8, 9 et 10 décembre, est assurée d'un grand succès. Plusieurs gros aviculteurs de l'Ontario et des Etats-Unis ont promis d'être des exposants. Voici les prix spéciaux offerts à cette exposition.

Coupe offerte par l'honorable Jacques Bureau pour les quatre meilleurs sujets dans les races Rhode Island Rouge, C.S., Wyandotte Blanc, Livourne blanc, C.S. Devra être gagnée deux fois.

Coupe offerte par feu l'honorable J.-A. Tessier, pour les quatre meilleurs sujets Plymouth Rock garrés. Devra être gagnée deux fois.

Coupe offert par M. Maurice-L. Duplessis, M.P.P., pour la meilleure collection de pigeons. Devra être gagné deux fois.

Coupe offerte par M. Omer Chenevert, gérant des ventes de la Wayagamack Pulp & Paper Co., pour les quatre meilleurs sujets Rhode Island Rouge, C.S. Devra être gagnée deux fois.

Coupe offerte par M. W.-P. Grant, M.P.P., Champlain, pour le comté de Champlain, à l'exposant le plus méritoire du comté. Devra être gagnée deux fois.

Coupe offerte par la St-Maurice Valley Corporation, division St-Maurice, pour le meilleur coq de l'exposition. Devra être gagnée trois fois.

Coupe offerte par M. Adrien Alarie, directeur de l'Association Trifluvienne Avicole, pour l'exposant le plus méritoire dans les "games". Devra être gagnée deux fois.

Coupe offerte par M. P.-H. Marineau, président honoraire, pour la meilleure collection Chanteclerc. Devra être gagnée trois fois.

Coupe "Challenge", offerte par M. C.-R. Whitehead, président de la Wayagamack Pulp & Paper Co., à l'exposant ayant les meilleurs exhibits tant par le nombre que par la qualité (sujets d'exposition) dans toutes les variétés de volailles. Il est entendu que les exposants devront avoir au moins deux troupeaux d'élevage pour avoir droit de concourir pour cette coupe. Chaque concurrent n'aura droit qu'à une seule variété. L'adjudication sera faite d'après l'échelle de pointage ordinaire; cependant les points à accorder seront laissés à la discrétion du juge. Cette coupe devra être gagnée trois fois par le même exposant avant de devenir sa propriété.

Coupe "Challenge", valeur de $75., don de M. Edouard Bureau, président de la Charbonnerie St-Laurent, ouverte à la province de Québec. Cette coupe sera décernée à l'éleveur reconnu le plus méritant. Il est entendu que pour concourir, l'éleveur devra exposer au moins 5 sujets dans chacune des quatre sections et d'avoir en plus deux troupeaux d'élevage. Chaque concurrent n'aura droit qu'à une seule variété. Cette coupe devra être gagnée trois fois par le même éleveur pour qu'elle devienne sa possession.

Coupe offerte par M. Albert Blanchet-te, directeur de l'Association, pour la meilleure collection de dindes. Devra être gagnée trois fois.

Coupe offerte par M. Z. Lambert, ingénieur de la cité des Trois-Rivieres, pour les quatre meilleurs sujets dans la classe No 2. Devra être gagnée trois fois. L'exposant devra avoir au moins un exhibit dans chaque section.

Coupe offerte par l'A.T.A. pour la meilleure collection de Livournes blanc. Devra être gagnée deux fois.

Coupe offerte par M. Arthur Poliquin pour la meilleure collection de Wyandottes blancs. Devra être gagnée deux fois.

Coupe offerte par M. J.-N. Godin, Ltée pour les meilleurs troupeaux dans la classe No. 2.

Coupe offerte par M. A. Bergeron, bijoutier, pour la meilleure collection d'oies et de canards, toutes les variétés concourant ensemble. Devra être gagnée une fois seulement.

Un allumeur de tabac, valeur de $10. offert par T. Laflamme, bijoutier, pour les meilleures collections d'Orpington toutes variétés.

$10.00 offerts par M. J.-A. Frigon, M P.P., Saint-Maurice, pour l'exposant le plus méritant du comté. Trois-Rivières ne concourt pas. Ce prix est offert seulement pour la liste No 2, y compris les pigeons.

$2.50 en or, offert par M. Raoul Duchesne, maire du village de Yamachiche, à l'exposant du comté de St-Maurice qui obtiendra le plus grand nombre de prix dans la classe Leghorn, brun, C.S.

$2.50 en or, offert par M. Wilfrid Pellerin, Yamachiche, à l'exposant de sa paroisse qui obtiendra le plus de prix dans la classe des pigeons.

$2.50 en or, offert par M. Raoul Bellemare, maire de St-Barnabé Nord, pour le meilleur sujet Leghorn blancs, C.S.

$2.50 en or, offert par M. Raoul Bellemare, maire de St-Barnabé Nord, pour concourant ensemble. Devra être gagnée une fois seulement.

Tout Rhume est Grave

Tout rhume est grave quand l'on considère ses effroyables possibilités. Mais quand vous ressentez de la douleur ou de l'oppression à la poitrine et que vous souffrez d'une toux sèche, vous pouvez appréhender une bronchite, ce que l'on confond souvent avec un rhume ordinaire.

On la reconnait aux membres endoloris, aux douleurs du corps, aux sensations de refroidissement, à la faiblesse et à l'anxiété, à la souffrance dans la poitrine et aux jambes, à une toux déchirante. La fièvre, la sécheresse de la peau, la soif, la langue chargée et la constipation sont les autres symptômes.

Le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr. Chase est comme un spécifique pour la bronchite, car il dégage si bien le rhume, il aide tellement à l'expectoration et il prévient si efficacement l'enflammation de se rendre aux poumons.

Le Sirop du Dr. Chase

avec Graine de Lin et Térébenthine

MESSIEURS
Protégez-VOUS
Toujours les PILULES MORO Pour les HOMMES
MAUX DE REINS — MAUX DE YETS — EPUISEMENT
MAUVAISE DIGESTION — RHUMATISME — MANQUE D'APPETIT
Jamais les Substitutions. SANS VALEUR Produits dits "AUSSI BONS"

---elles sont douces, rafraîchissantes et d'un *mélange parfait*.

Vingt pour 25c

CIGARETTES

Winchester

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

Tout le monde fait des avancés mais tout le monde ne saurait les prouver !

Vous avez entendu et des avancés réels et des contre-avancés. Vous avez entendu des mots sonores et des phrases éloquentes. Victor vous demande de ne croire rien que le témoignage de vos propres oreilles.

Maintenant vous pouvez vous prouver à vous-même que la Tonalité du Victor est sans parallèle — balancée — claire — pure — brillante. Le Radio Victor avec Electrola ne suggère pas seulement la réalité — c'est la réalité même !

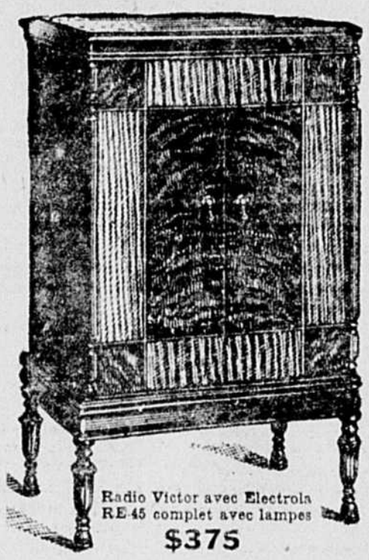

Radio Victor avec Electrola RE-45 complet avec lampes
$375

Une captivante épreuve!

DEMONSTRATION DE LA TONALITE DU VICTOR

Un disque extraordinaire de la signature Radio de Victor — la Marche de la Victoire — a été enregistré sous la direction de Nathaniel Shildkret. Cette musique entraînante utilise tous les instruments et tous les effets musicaux de l'orchestre moderne. La voix chantante y est également comprise. Venez entendre ce disque unique d'une épreuve de tonalité.

Conditions spéciales Avant Noel Chez Robitaille !

CONDITIONS DE PAIEMENT TOUT A FAIT FACILES

Ne l'oubliez pas, il va se produire une énorme demande en faveur de ces instruments pour Noël. Commandez dès maintenant un des trois magnifiques modèles. Tous les Radios Victor sont pleinement garantis sous tous les rapports — ce sont des micro-synchrones. Commandez le vôtre sans délai pour ne pas être désappointé.

Modèle RE-32 $255

Modèle de Luxe RE-46 $515

VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX

Chez Robitaille Enr.
pour votre Victrola Orthophonic
320 RUE ST-JOSEPH — QUEBEC

La maison du "*Service*" et de la "*Qualité*"

CALENDRIER

Jeudi, 5 décembre 1929
SAINT SABAS, Abbé.

Saint Sabas, né en Capadoce en 439, entra à huit ans dans un monastère près de Césarée, puis, attiré par les saints Lieux, il alla habiter une grotte près du torrent de Cédron, où il n'avait, en Carême, d'autre nourriture que la sainte Eucharistie, et où il eut bientôt 150 disciples. Un lion lui abandonna un jour sa caverne. Il alla combattre les Eutychéens à Constantinople, et fut introduit près d'Anastase 1er malgré sa pauvre mise. Plus tard, l'empereur Justinien étant venu le voir, saint Sabas le quitta aussitôt qu'il entendit sonner l'office divin. Il mourut en l'année 531.

A L'ARCHEVECHE

S. E. le Cardinal Rouleau, O.P., qui a dû faire récemment un voyage aux Etats-Unis, rentrera à Québec ce soir.

Notre Eminentissime Archevêque a été l'hôte des Pères Dominicains, à Lewiston ,Maine; il est accompagné de M. l'abbé Paul Bernier.

ILS SONT ARRIVES

Trois-Rivières, 4.— Un télégramme reçu à l'évêché annonce que S. G. Mgr Cloutier est arrivé à Naples, Italie, en compagnie de Mgr J.-E. Paquin.

UN HONNEUR POUR M. HENRI GAGNON

M. Henri Gagnon, titulaire des grandes orgues à la cathédrale, avait été respectueusement prié par la famille Casavant de bien vouloir toucher les orgues de St-Hyacinthe au service récent de Sieur Samuel Casavant, de regrettée mémoire. Il a accepté cette invitation, malgré qu'il consente, trop peu souvent, à porter ailleurs le bienfait de sa haute science musicale, et il y a joué avec sa maîtrise accoutumée la **Marche funèbre** d'A.-F. Guilmant.

M. Gagnon est artiste d'une rare envergure; brillant et très modeste; d'une correction peu commune. —L.G.

ASSERMENTATION DE M. PERODEAU

L'hon. M. Narcisse Pérodeau, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a été assermenté ce matin comme Conseiller Législatif. La cérémonie s'est déroulée dans le bureau de M. F. Hecker, secrétaire particulier du premier-ministre et c'est M. R.-A. Benoit, commissaire per dedimus potestatem qui a reçu le serment de M. Pérodeau.

Vu l'absence de Son Excellence le lieutenant-gouverneur, l'hon. M. Pérodeau n'a pu être assermenté ce matin comme membre du cabinet provincial.

ROVINSKI DEMAIN A JACQUES-CARTIER

Rovinski, que l'on entendra comme pianiste à Jacques-Cartier demain soir, se refuse à suivre les sentiers battus.

C'est un penseur, un innovateur et un constructeur. Son groupe de cinq préludes le classe parmi les meilleurs compositeurs pour piano.

Billets en vente chez C. Robitaille Enrg., marchand de Musique, 320, rue St-Joseph.

BELLE MONOGRAPHIE DU P. MARIE-ANTOINE

Les paroisses heureuses, a-t-on dit, n'ont point d'histoire.

St-Michel de Bellechasse fait exception. Elle a un passé des plus féconds et elle a trouvé en l'un de ses enfants un chroniqueur renseigné, épris même de son sujet.

Cette paroisse compte plus de deux siècles et demi. Elle a fourni, tant au clergé qu'à la société civile, une pléiade d'apôtres ecclésiastiques, de dignitaires même, et des politiques importants.

Dans la liste, nous relevons les noms de S. G. Monseigneur Omer Plante, Auxiliaire à Québec, et de Monseigneur Egide Roy, O.F.M., Préfet Apostolique à Kagoshima. A elle seule la famille de M. Louis-Arthur Roy, cultivateur, a donné à l'Eglise cinq de ses fils et une fille; elle a donné aussi à la paroisse son annaliste, le R. Père Marie-Antoine, O.F.M., qui vient de mettre en librairie ses "Notes et Souvenirs". Aux pages liminaires se détache la photographie de S. G. Monseigneur J.-O. Plante. Et, M. l'abbé Arthur Lacasse, le poète-curé de St-Apollinaire, a écrit, pour cette contribution à la petite histoire de chez-nous, des vers savoureux.

C'est M. l'abbé S. Bélanger qui est l'actuel curé de St-Michel de Bellechasse.

Nos félicitations à l'auteur. — L. G.

CAUSERIE

Samedi, 7 décembre, à huit heures du soir, (Salle du Comité des Finances) Hôtel de Ville, M. le colonel G.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques Provinciales, donnera une causerie sous les auspices de la Société, qu'il a intitulée: "Vestiges du Régime Seigneurial au Canada". Tous les membres sont cordialement invités à y assister avec les amis (hommes) de leur choix.

LA MUTINERIE ECLATE DANS LA FORTERESSE LIBERALE DE BEAUCE.-- TROIS CANDIDATS

M. Paul-Henri Bouffard est choisi par la convention, mais M. Edouard Fortin et M. Léonce Cliche refusent de se rallier. —Les deux dissidents demandent à leurs amis de s'abstenir de voter.— Un quatrième candidat ?— Sur 138 délégués, 95 votent.

CONVENTION A SAINT-GEORGES

St-Georges, Beauce, 4. — M. Paul Henri Bouffard, avocat de St-Joseph de Beauce, a été choisi hier après-midi par une partie de la convention libérale, candidat officiel du gouvernement. Les partisans de M. Edouard Fortin et de M. Léonce Cliche se sont abstenus de voter. C'est dire que tout le monde n'a pas été satisfait. On parle même d'un quatrième candidat libéral qui entrerait bientôt dans la mêlée. Si la situation ne s'améliore pas au sein de la forteresse libérale de Beauce, il n'est pas impossible que les conservateurs tentent un vigoureux assaut. Ils auraient pour porte-drapeau, un avocat en vue qui est avantageusement connu dans toute la Beauce.

Avec trois candidats sur les rangs, la perspective d'un quatrième et le choix probable d'un adversaire conservateur, la prochaine campagne s'annonce très intéressante.

La convention s'est ouverte à 1 h. 15. Les délégués étaient au nombre de 158. On remarquait sur l'estrade, l'hon. sénateur H.-S. Béland, ancien député du comté, l'hon. sénateur P.-J. Paradis l'hon. M. Hector LaFerté, ministre de la Colonisation et des Pêcheries, l'hon. M. J.-E.-C. Ouellet, député de Dorchester, M. Edouard Lacroix, député de Beauce à Ottawa, M. J.-A. Lesage, etc.

L'hon sénateur Béland exposa tout d'abord le but de la convention et les délégués furent invités à faire des propositions. Trois noms furent alors suggérés : ceux de MM. Léonce Cliche Paul-Henri Bouffard et Edouard Fortin.

Avant que l'on procède au vote, M. Edouard Fortin fit la déclaration suivante :

"Je regrette de ne pouvoir permettre que mon nom soit mis devant la convention dans les circonstances actuelles. J'ai fait la lutte pour le parti pendant 23 ans, j'ai été à la peine 52 semaines par année et je n'ai pas épargné les sacrifices pour mon parti. En 1926, j'é-

(Suite à la page 10)

REELU PRESIDENT

M. Louis MORIN, qui a été réélu pour la onzième fois, hier, président du Conseil Central des Syndicats Catholiques, à Québec.

M. LE DR MALADY SERAIT CANDIDAT CONSERVATEUR

Une dépêche de St-Joseph de Beauce nous apprend que les conservateurs offriront la candidature à M. le docteur A. Malady, dentiste de Ste-Marie de Beauce.

M. Malady est très avantageusement connu dans tout le comté et sa candidature ne manquerait certainement pas d'être très populaire chez les oppositionnistes.

Interrogé au sujet des projets des conservateurs dans la présente élection de Beauce, M. Thomas Maher, organisateur pour le district de Québec, a dit qu'il ne pouvait faire aucune déclaration pour le moment. "Tout ce que puis dire," a ajouté M. Maher, "c'est que nous nous amusons de la guerre qui a éclaté dans les rangs des libéraux."

INCENDIE LA NUIT DERNIERE A ST-SAUVEUR

Un incendie qui a failli prendre des proportions considérables, s'est déclaré au cours de la nuit dernière dans une maison de rapport située au coin des rues Victoria et Hermine. Les flammes ont été découvertes en plein milieu de la nuit, alors qu'une vingtaine de personnes étaient dans la bâtisse. Les occupants purent toutefois sortir en sureté, et il n'y eut aucun commencement de panique. Une double alarme fut donnée, mobilisant la grande partie de la brigade du feu. A l'arrivée des pompiers, les flammes avaient déjà fait des progrès considérables, et on dut travailler pendant près de deux heures afin d'enrayer la marche des flammes.

Les dommages sont estimés à environ $2,500 et sont partiellement couverts par les assurances.

La maison incendiée était la propriété de M. Dion de Limoilou ancien propriétaire de manufacture.

Les pompiers ont été appelés vers 1 h. 30 et ils sont revenus à la caserne environ deux heures plus tard.

LIGUE S.-J.-BAPTISTE

Une assemblée de la Ligue Saint-Jean-Baptiste aura lieu ce soir à 8 heures, en la salle Papillon.

PENSEE :— Parmi tous les moyens de soulager et de délivrer les âmes du purgatoire et n'y en a pas de plus grand et de plus efficace que le saint sacrifice de la messe. Or si l'on comprend bien cette grande vérité, nous nous efforcerons d'assister très nombreux à la messe chaque matin durant le mois de novembre. Il y va de plus de notre intérêt personnel. Car l'on se servira pour nous des mêmes poids et mesures que nous aurons employés

LE CHEMIN DE CHIBOUGAMOU SERA TERMINE EN JANVIER

Il aura 125 milles de longueur par 14 pieds de largeur et suivra la terre ferme sur tout son parcours.— Il servira tout particulièrement au transport des provisions et des machineries lourdes.— Futur chemin.

UNE ROUTE TRES AVANTAGEUSE

Le ministère de la Voirie terminera bientôt un superbe chemin qui reliera Chibougamou à la région du lac Saint-Jean. Les prospecteurs et les nombreux citoyens intéressés dans le développement minier de Chibougamou avaient demandé au gouvernement de leur ouvrir un chemin pour faciliter le transport des provisions et des machineries nécessaires dans l'exploitation minière. Etant donné l'essor extraordinaire pris par l'industrie minière dans cette lointaine partie de la province et les belles perspectives d'avenir, l'hon. M. J.-E. Perrault ministre de la Voirie et des Mines décida de faire suite à la requête qui lui avait été présentée.

Les travaux furent commencés en octobre et poursuivis avec une grande activité.

Rencontré ce matin par le représentant de l'"Action Catholique", l'hon. M. Perreault a déclaré que la nouvelle route sera terminée le premier janvier. Le chemin aura une longueur de 125 milles et 14 pieds de largeur. Il a été ouvert à travers la forêt et bien qu'il ne soit pas macadamisé, il sera très avantageux. Les arbres ont été coupés au ras du sol et le terrain a été aplani. D'après les premiers plans qui ont été préparés, on devait utiliser la surface glacée des lacs, mais comme les tracteurs qui, feront du transport sur la nouvelle route sont très lourds, on a décidé de suivre la terre ferme. Lorsque le développement de Chibougamou justifiera la construction d'une route permanente, on poura utiliser le tracé actuel.

Le chemin de Chibougamou servira tout particulièrement au transport des machineries employées dans l'industrie minière. Il sera d'une grande utilité pour tous ceux qui travaillent à l'exploitation des mines. Il y a nombre de matériaux qui ne peuvent être transportés en aéroplane et qui ne peuvent guère être transportés plus facilement par le chemin de portage.

ELECTIONS CHEZ LES OUVRIERS

M. Louis Morin est réélu pour un onzième terme président du Conseil central.— Rapport de l'organisateur.— L'enlèvement de la neige.

Le Conseil central des Syndicats catholiques a fait hier soir l'élection de ses officiers. M. Louis Morin a été réélu président pour la onzième fois. Les autres officiers ont été élus comme suit: MM. Jos Brousseau, 1er vice-président; J. A. Marquis, 2ème vice-président; P. Guérard, secrétaire-archiviste; Maurice Turgeon, asistant-sec.-archiviste; Thomas Poulin, secrétaire-correspondant; Ferdinand Laroche, secrétaire financier; A.-E. Lortie, assistant sec.-financier; Alfred-Martin Boucher, trésorier; Jos. Dorion, commissaire ordonnateur; A. Masse, bibliothécaire.

L'installation fut immédiatement faite, et M. l'abbé Maxime Fortin, aumônier du Conseil bénit les nouveaux officiers.

La pièce de résistances de la séance d'hier soir se trouve dans le rapport annuel de l'organisation.

Dans son rapport l'organisateur qui a été réengagé pour un autre terme, M. Pierre Beaulé, déclare qu'il a assisté à 208 assemblées de syndicats, 40 réunions de comités et pris part à 128 délégations. Nous tairons un peu dans ce rapport très substanciel pour ne donner que les parties qui nous semblent les plus intéressantes:

LEGISLATION

Nous avons obtenu l'insertion, dans la charte de la ville de Québec, d'une clause obligeant la Cité à établir une

(Suite à la page 10)

EN AIDE AU PATRONAGE LAVAL

On parle de fonder une "société protectrice des... enfants", en feignant de croire que l'Eglise a oublié ...ou a forfait. Allons donc! Ne sait-on pas que les Patronages, par exemple, font large la part de bienfaisance et d'assistance à l'enfance et à la jeunesse masculine ?

Le Patronage Laval n'a-t-il pas, parmi ses oeuvres, celle de la protection des écoliers pauvres, les plus abandonnés, des quartiers de Saint-Sauveur et de Saint-Malo. Cette assistance, en plus de l'instruction gratuite, comprend le dîner de chaque jour et l'habillement complet des pieds à la tête, toujours gratuitement, de 90 écoliers de 8 à 10 ans. Une dépense qui dépasse plus de $2,000. Or, pour compenser ces dépenses le Patronage Laval n'a reçu, cette année des organisations paroissiales que $400. Aidons nos oeuvres existantes.

C'est pourquoi des amis de l'oeuvre, pour lui venir en aide, organisent pour lundi, 9 courant un **Grand Euchre** dans la salle du Patronage, 40, avenue Bigaouette. Carte d'entrée $0.35.

Vous qui aimez les pauvres allez encourager une oeuvre si méritante. L'argent placé dans une telle institution est placé à un très haut intérêt, sans risque d'aucun krash, puisque Dieu lui-même en est l'argentier fidèle.

MORT DE M. FRS CHEVRETTE

Un vénérable citoyen de Saint-Sauveur est décédé hier dans la personne de M. François Chevrette, a succombé à la maladie, à l'âge de 89 ans et 8 mois. Le défunt détenait l'insigne honneur d'avoir personnifié Jacques Cartier pendant 46 ans dans le défilé de la St-Jean-Baptiste. C'est toujours avec un réel plaisir qu'on le revoyait chaque année venir personnifier le grand découvreur du Canada, au jour de notre fête nationale.

Feu M. François Chevrette comptait nombre d'amis à St-Sauveur, où il avait passé la plus grande partie de sa vie. Sa disparition causera de vifs regrets dans son entourage et chez les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Hélène Gauthier et deux fils, MM. Arthur et Hector Chevrette.

Nos sympathies à la famille en deuil.

UNE HORRIBLE TRAGEDIE DANS UNE MINE

M. JOSEPH PERRON EST PRESQUE COUPE EN DEUX PAR UNE LOCOMOTIVE.

Thetford-les-Mines, 4. — D.N.C. — La mine King a été hier après-midi le théâtre d'un horrible accident. M. Joseph Perron, un employé de cette mine a été presque coupé en deux alors qu'il était à accoupler des wagons servant au transport de la pierre de la mine au moulin. L'accident s'est produit vers les 3.30 heures. M. Perron en compagnie d'autres journaliers venait de surveiller le chargement des wagons, quand vint le temps de relier ces wagons à ceux qui étaient déjà attachés à la locomotive. Au moment où le malheureux ouvrier voulut se retirer après avoir attaché les wagons, il perdit pied, et fut presque coupé en deux. On se porta à son secours, mais la mort avait déjà fait son oeuvre. M. l'abbé Sauvageau curé de la paroisse, fut mandé en toute hâte, et il administra la victime sous condition.

Le cadavre a été transporté à la morgue où une enquête sera tenue aujourd'hui.

La victime de cet horrible tragédie, M. Joseph Perron était un homme âgé de 49 ans. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse née Cédulie Nadeau, et une fille adoptive Mlle Lucienne Nadeau. Il laisse également des frères MM. Thomas et Philéas Perron, de Thetford-les-Mines, ses beaux-frères, MM. Alphonse Jobin, Honoré Duval, Le Goulet, tous de Thetford-les-Mines, MM. André Players, d'Ontario et Jos. Nadeau, de Farnham.

L'"Action Catholique" prie la famille si cruellement éprouvée de bien vouloir agréer l'expression de ses plus sincères sympathies.

M. F.-X. PICHE, DE ST-BASILE, DECEDE

La paroisse de St-Basile vient de perdre l'un de ses citoyens les plus distingué en la personne de M. François Xavier Piché, décédé hier matin, à sa résidence, après une très douloureuse maladie, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne. M. Piché avait eu la douleur de perdre, il y a quelques années, son épouse, née Marguerite Bélanger.

M. Piché téait âgé de 79 ans et 4 mois Industriel à la réputation intacte, il avait su s'attirer l'amitié et l'affection de tous ses concitoyens, qui connaissait son grand coeur pour toutes les bonnes oeuvres. Sa mort sera vivement regrettée non seulement dans la paroisse mais aussi dans tous les environs.

M. Piché était le père de M. François Piché, de St-Basile; M. Joseph Piché, de Winsoski, Vermont; de madame Joseph Massicotte, de Québec, et Mlle Marie-Anna Piché, de St-Basile. Il laisse aussi de nombreux petits-enfants et deux arrière-petits enfants. M. Xavier Piché était encore le frère de M. Hector Piché, de St-Basile; de M. Daniel Piché, de Donnacona, et de M. Alfred Piché, de Détroit.

L'"Action Catholique" offre, à la famille si éprouvée, ses plus sincères sympathies.

Les concerts

LA SOCIETE SYMPHONIQUE DE QUEBEC

La Société Symphonique de Québec, sous la direction de M. Robert Talbot, a donné un grand concert hier soir, au Château Frontenac, sous les auspices du Club Musical des Dames. Comme d'habitude, elle a joué devant une salle remplie. L'assistance était particulièrement nombreuse et distinguée. Au programme, il y avait une autre artiste, madame Austin Wright, qui a rendu plusieurs pièces vocales, accompagnée au piano par madame Gordon Pfeiffer.

La foule qui remplissait la salle des conventions a vigoureusement applaudi les artistes de la société symphonique. Notre fameuse organisation musicale québecoise a maintenu et accru la belle réputation qu'elle s'est créée dans le passé. Le succès qu'elle a remporté n'était pas simplement un succès d'estime, mais un succès mérité. Le programme était varié et nos musiciens locaux ont prouvé une fois de plus qu'ils peuvent sans témérité exécuter des oeuvres de grande envergure. Ils ont puisé exclusivement hier soir dans le repertoire classique et n'ont pas craint

(Suite à la page 10)

LA CONSTRUCTION

Deux importants permis de construction ont été émis ce matin, par le département municipal des Travaux-Publics. Le premier a été accordé à M. H. Perron qui va faire construire une annexe à l'hôtel qu'il possède actuellement à l'intersection des rues du Roi et du Pont. La nouvelle aile servira aussi comme remise pour les automobiles.

Les plans ont été tracés par M. H. Laberge architecte, et le contrat pour la construction a été accordé à M. François Jobin entrepreneur-général.

L'autre permis a été émis au nom de M. R. A. Thibeaudeau qui va reconstruire sur la rue St-Luc la batisse qu'il possédait sur la rue Charest et qui doit être démolie par suite des travaux d'élargissement de cette rue. M. Thibeaudeau fera une batisse absolument moderne qui coûtera approximativement $20.500.

NOUVEAU RECORD DE PRODUCTION LAITIERE

LA FERME EXPERIMENTALE DE CAP ROUGE POSSEDE UNE NOUVELLE CHAMPIONNE.

Le troupeau laitier de la Ferme expérimentale de Cap Rouge compte une nouvelle championne de production laitière et beurrière pour la race bovine Canadienne. La vache "Mariette de Cap Rouge" No 7101, vient de s'inscrire au Livre d'Or Canadien avec une production de 10,669 lbs de lait et 435 lbs de gras (p.c. moyen de gras 4.55) dans la classe de 4 ans, division de 305 jours. Il est à noter que cette vache ne fut traite que 2 fois par jour durant toute sa période de lactation.

La championne antérieure de cette classe est la vache "Gironne" No 7082, dont la production officielle est de 9.523 lbs de lait et 451 lbs de gras (p.c. moyen de gras 4.74). Le propriétaire de cette dernière est M. Camille Bégin, Hillhurst comté de Compton.

LES ETUDIANTS ET LE TIMBRE DE NOEL

Le Béret, organe des Universitaires, publie un excellent article en faveur du Timbre de Noël, ce qui prouve que notre jeunesse étudiante s'intéresse aux mouvements philanthropiques et charitables.

Les étudiants de chacune des facultés ont de plus accepté de prendre part à la vente, en plaçant dans leur entourage, ces petites effigies, symboles de la lutte contre la tuberculose.

Les étudiants en medecine surtout qui sont en contact dans nos hôpitaux, avec cette misère physique et morale, seront heureux de faire quelque chose pour les patients de notre dispensaire anti-tuberculeux, et pour les enfants de notre colonie de vacances.

Ils auront tant de fois l'occasion, dans l'exercice de leur profession, de lutter contre ce mal de la tuberculose.

DECES

CHAMBERLAND. — A L'Hôpital Ste-Anne, le 2 décembre 1929, est décédée à l'âge de 12 ans, Mlle Simonne Chamberland, fille bien-aimée de M. Siméon Chamberland, fille bien-aimé du journal "Le Soleil", et de Mme Chamberland, née Rose-Délima Langlois.

Outre son père et sa mère la défunte laisse un frère Benoit, trois soeurs Françoise, Jeannette et Gertrude.

L'heure et la date des funérailles seront annoncées plus tard.

PICHE. — A St-Basile de Portneuf, le 3 décembre 1929, est décédé à l'âge de 79 ans et 4 mois, Sieur Xavier Piché, époux de feu Dame Marguerite Bélanger.

Il était le père de M. Jos. Piché de Winooski, Vt., de Mme Eugène Godin, de Mlle Marie-Anna Piché et de M. Francis Piché de St-Basile, ainsi que de Mme Jos. Massicotte de Québec.

Les funérailles auront lieu à St-Basile le 6 décembre, vendredi, à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Déc. 3-3 fois.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

BRUNET. — Mme Z. Brunet et sa famille, ainsi que l'abbé U. Brunet, ptre, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Zénophile Brunet, qui survient le 30 novembre au soir, à la salle paroissiale de Fidèle.

Que tous ceux qui ont des billets en main ou qui désireraient en acheter soient sur les lieux pour connaître le résultat.

RENDEZ VOUS VISITER LE

GRAND BAZAR

DE LA PAROISSE DE ST-FIDELE du 14 novembre au 5 décembre, à la salle paroissiale, 12ème Rue, Limoilou.

Via tramways, Chûteau-Limoilou.

Arrêt au coin de la Canardière, 104me rue, 6e Avenue ou 8ème Avenue.

Tables bien garnies. Jeux pour tous. Bingo — Pêche. — Chocolat — Horoscope. Ouvert le jour de 2 hrs 30 à 5 heures. Le soir de 7 hrs 30 à 11 heures.

(Admission gartuite).

TIRAGE DE L'AUTOMOBILE DE JESUS-OUVRIER

Le tirage de l'automobile de Jésus-Ouvrier a eu lieu dimanche soir, à la Salle St-Pierre, en présence d'environ 800 personnes. Le Rev. Père Magnant, curé de St-Sauveur, a tiré le numéro gagnant, qui était 54675. Le porteur de ce billet est M. Alfred Cauchon, No 6, rue St-Eustache, Québec.

RAFLE

NE PERDEZ PAS VOS BILLETS

Le tirage du Manteau "Seal" mis en râfle au profit du bazar St-Fidèle, aura lieu le 5 décembre au soir, à la salle paroissiale. Tous les billets en cours, devront être revenus pour cette date.

Dernière chance, ne la perdez pas. 25 billes pour $1.00 : 6 pour 25c et 1 pour 10c.

S'adresser à l'abbé J.-A. Bissonnette, vicaire à St-Fidèle de Limoilou.

Nov. 28-30, Déc. 2-4

AUX IMPRIMEURS

Une plieuse automatique "Brown", en très bon ordre de marche, à vendre à bon marché et à termes, si désiré. S'adresser à nos bureaux, 103, rue Ste-Anne.

CARTES POUR LES FETES

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nous avons en mains un joli choix de cartes pour les fêtes. Les sujets sont tout ce qu'il y a de plus nouveau. Faites-nous le plaisir de venir les voir.

L'Action Sociale Ltée, Service des Impressions.

NOTES SOCIALES

M. René Dupont, président de la Corporation des Obligations Municipales Ltée, de Québec, s'embarquera demain au Havre, sur le paquebot "Bremen", de la North German Lloyd, avec sa jeune fille Madeleine, pour revenir à Québec via New-York.

M. St-Georges Lepinay, gérant de la Corporation des Obligations Municipales Ltée, de Québec, et M. Emile Gravel, du bureau de Montréal de la même compagnie, partiront samedi pour New-York afin de rencontrer M. René Dupont, le président de la maison, qui revient d'un voyage de quelques mois en Europe.

EMPRUNT DE COMMUNAUTE

Les SOEURS DU BON PASTEUR DE QUÉBEC désirent emprunter pour payer diverses constructions.

S'adresser à la Révérende Mère Econome Générale, 68, rue St-Amable, Québec. Tél. 2-0886.

INFORMATION RELIGIEUSE ET PAROISSIALE

AU SANCTUAIRE DE L'ADORATION PERPETUELLE. Heure solennelle d'adoration, Jeudi de cette semaine, le 5 courant, il y aura, dans ce Sanctuaire, une Heure solennelle d'Adoration, de 8 heures à 9 heures du soir.

Cette Heure de prières sera présidée par le Révérend Père Maillard, Missionnaire du Sacré-Coeur, et elle se terminera par le Salut et la Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Les Membres de l'Adoration Perpétuelle ainsi que les amis du Sanctuaire sont priés d'être présents.

SALLE PAROISSIALE ST-MALO. — Il y aura une partie de cartes à la Salle Paroissiale St-Malo, lundi le 9 décembre, à 8 h. 30. Elle sera au profit d'une famille pauvre. De nombreux prix seront pour les heureux gagnants. Vente des cartes à la Salle.

Admission $0.25.

EUCHRE. — Le 3 décembre, à 8 hrs, et demie, à la Maison de la Providence, St-Malo un euchre sera donné au profit de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. Des prix nombreux et variés seront distribués aux gagnants. Vente en fonds. Prix d'entrée : 0.35.

Retraites fermées à la Maison Notre-Dame-du-Cénacle.

Du 16 au 20 décembre, vacations.

Pour renseignements, s'adresser au Mère de l'Immaculée-Conception. Tél. 9210.

RAFLE. — Dernière semaine pour le retour des billets.

Le tirage de la râfle du 1er prix, $100 : 2e, une montre en or de $50.; 3e, un $25, remise par les employés de chemin de fer, au profit du bazar de St-Fidèle aura lieu le 3 décembre au soir, à la salle paroissiale de St-Fidèle.

Que tous ceux qui ont des billets en main ou qui désireraient en acheter soient sur les lieux pour connaître le résultat.

DISPARUE DE CHEZ-ELLE $5,000 de recompense

Mme BEECHER M. CROUSE (née Louise Shultas Knous), 1415, Genesee Street, Utica, N.Y., était de faible santé depuis un an et est disparue de son domicile depuis le jeudi soir, 14 novembre 1929.

SIGNALEMENT :—Bien élevée, apparence raffinée, parle posément et d'une voix grave et douce, taille 5 pieds 3 pouces, cheveux bruns, yeux bruns, poids 112 lbs, dentition presque parfaite, chevilles minces, mains larges aux veines très proéminentes; doigts spatulés et noués, auriculaire d'une main déformé par une fracture, oreilles très petites et collées à la tête. Se sert de verres que pour lire. Au moment de sa disparition, elle portait vraisemblablement un long manteau beige avec collet en castor et poignets de même (avec étiquette se lisant: "Guy, Hartford, Conn."); petit chapeau, robe brune ou jupe verte et une montre ronde en or, attachée à un large bracelet d'or. A le tic de regarder souvent sa montre. $5,000 de récompense offertes pour toute information pouvant amener son retour.

Si identifiée, prière d'avertir Chef de Police de la cité de Québec.